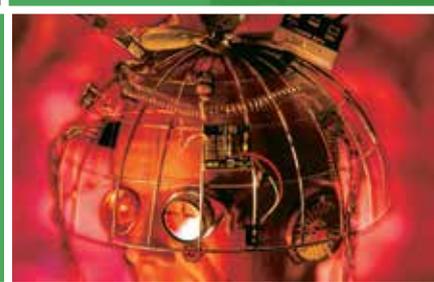




Marché commun de l'Afrique orientale et australe



## RAPPORT ANNUEL 2011



**SCIENCE ET TECHNOLOGIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT**

**Les États membres du COMESA sont les suivants:**

Burundi, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Seychelles, Soudan, Swaziland, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe.

Le **COMESA a été créé initialement en 1981**, sous l'appellation de Zone d'échanges préférentiels des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP), dans le cadre du Plan d'action de Lagos et de l'Acte final de Lagos de l'ancienne Organisation de l'unité africaine (OUA). La ZEP a été transformée en Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) en 1994, en vue de tirer parti d'un marché beaucoup plus large, partager l'héritage et le destin communs de la région et permettre une plus grande coopération économique et sociale, l'objectif ultime étant la création d'une communauté économique.

## SOMMAIRE

Lettre de transmission du secrétaire général	1
Message du président en exercice de la Conférence	3
1: APERÇU GÉNÉRAL	5
2: PROCESSUS DÉCISIONNAIRE DU COMESA	9
3: LE COMMERCE	18
4: TENDANCES MACROÉCONOMIQUES	42
5: INVESTISSEMENT, INDUSTRIE ET AGRICULTURE	52
6: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES	73
7: PAIX ET SÉCURITÉ	84
8: QUESTIONS TRANSVERSALES	89
9: SERVICES D'APPUI	96
10: INSTITUTIONS ET AGENCES DU COMESA	98
11: BUREAU DE LIAISON	103
12: PARTENAIRES DE COOPÉRATION	106
ÉTATS FINANCIERS	117

## Sigles, acronymes et abréviations

AAMP	Programme africain de développement des marchés agricoles
ACA	Agence pour l'assurance du commerce en Afrique
ACDI	Agence canadienne de développement international
ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ACTESA	Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe
AFD	Agence française de développement
AfOA	Région Afrique orientale et australe
AGOA	Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique
AIRC	Agence d'investissement régionale du COMESA
BAD	Banque africaine de développement
BLB	Bureau de liaison du COMESA à Bruxelles
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CER	Communauté économique régionale
CIRC	Comité interrégional de coordination
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COI	Commission de l'océan Indien
COMAlerte	Système du COMESA d'alerte avancée en matière de conflits
COMStat	Base de données statistique du COMESA
COPECOM	Conseil des opérateurs économiques du COMESA
DfID	Département du Royaume-Uni pour le développement international
EAC	Communauté Est-africaine
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	Fonds européen de développement
FEMCOM	Fédération des associations nationales des femmes entrepreneurs du COMESA
IDE	Investissement direct étranger
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
LLPI	Institut du cuir du COMESA
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
ONT	Obstacle non tarifaire
PAIR	Programme d'appui à l'intégration régionale
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
RDC	République démocratique du Congo
Récos	Régime commercial simplifié du COMESA
RGTD	Régime régional de garantie du transit sous douane
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SIG	Système d'information géographique
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
SRPR	Système régional de paiement et de règlement
TEC	Tarif extérieur commun
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UE	Union européenne
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
ZEP-Re	Compagnie de réassurance du COMESA
ZICC	Zone d'investissement commune du COMESA



## VISION

« Être une communauté économique régionale pleinement intégrée, compétitive à l'échelle internationale et caractérisée par un haut niveau de vie pour toutes ses populations  
--une pierre angulaire fin prête pour l'édifice de la Communauté économique africaine. »

## MISSION

« Œuvrer en vue de réaliser des progrès économiques et sociaux durables dans tous les États membres à travers le renforcement de l'intégration et de la coopération dans tous les domaines de développement : en particulier le commerce, les douanes et les affaires monétaires ; le transport, les communications et l'information ; la technologie, l'énergie et l'industrie ; ainsi que le genre, l'agriculture, l'environnement et les ressources naturelles. »



Le secrétaire général, Sindiso Ngwenya

## Lettre de transmission du secrétaire général

**À Son Excellence Bingu wa Mutharika**  
**Président de la République du Malawi**  
**State House**  
**Lilongwe**  
**Malawi**

Excellence Monsieur le président,

Conformément aux dispositions de l'alinéa 8 de l'article 17 du Traité du COMESA, j'ai l'insigne honneur et le privilège de soumettre le Rapport annuel pour l'exercice financier clos au 31 décembre 2011.

Le rapport met en exergue les réalisations du COMESA en 2011 et passe en revue l'impact du commerce mondial sur l'Afrique en général et sur la région du COMESA en particulier, ainsi que son influence sur notre agenda d'intégration régionale. Il couvre les activités des organes du COMESA et le dispositif tripartite COMESA-EAC-SADC, dont l'ultime objectif est la création d'une Communauté économique africaine. Le rapport intègre les états financiers vérifiés pour l'exercice 2010 ainsi que la gestion financière de l'exercice 2011, laquelle sera auditée en 2012 et présentée aux organes directeurs pour examen.

Vous noterez, tel qu'il ressort du présent rapport, que les États membres n'ont pas cessé de mettre en œuvre le programme d'intégration de l'organisation en collaboration avec les diverses institutions du COMESA. D'autre part, votre Secrétariat continue de bénéficier de l'appui des États membres et des partenaires de développement. Non seulement ce fait souligne l'engagement soutenu des États membres envers les idéaux du COMESA, mais également la confiance que nos partenaires de coopération ont dans ce dernier et ses institutions.

Nous sommes plus que persuadés que le même esprit d'engagement, de confiance et de coopération nous accompagnera dans nos efforts visant à consolider l'agenda d'intégration de la région et à jeter des bases plus solides pour des niveaux renforcés d'intégration.

**Le secrétaire général du COMESA**



**Sindiso Ngwenya**



*Son Excellence Monsieur Bingu wa Mutharika*

## Message du président en exercice de la Conférence

C'est pour moi un privilège et un honneur de soumettre le Rapport annuel du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) pour l'exercice 2011. Permettez-moi également de saisir cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude et mon appréciation au rapporteur de la Conférence du COMESA, Sa Majesté le roi Mswati III, et à tous les autres chefs d'État de la région du COMESA de leur soutien matériel et moral.

Au nom de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement du COMESA, je voudrais saluer les efforts inlassables des multiples parties prenantes et partenaires qui n'ont pas cessé de faire avancer l'agenda de l'intégration régionale durant l'exercice 2011, en Afrique en général et au sein de la région COMESA en particulier. L'extension et la consolidation de l'intégration régionale du COMESA constituent un processus à long terme qui est pluridisciplinaire et à volets multiples. Ce processus se focalise sur la croissance économique et le développement général visant à améliorer le niveau de vie de ses populations. Par ailleurs, les défis émergents nous interpellent à réaliser une croissance et un développement qui soient inclusifs, verts et durables du point de vue environnemental.

Le présent rapport donne les grandes lignes des réalisations enregistrées dans la mise en œuvre des programmes du COMESA durant la période à l'étude, tout en tenant compte du fait que l'année 2011 a été le fruit de décennies de travail dévoué et ardu. Des progrès ont été réalisés en vue d'éliminer des obstacles à la mobilité des facteurs à travers la coopération douanière ; une nette croissance a caractérisé le commerce intra-COMESA, lequel a connu une hausse de près de 2 milliards USD par an.

La Zone de libre-échange tripartite COMESA-EAC-SADC proposée a un produit intérieur brut combiné de plus de 1 billion USD et une population totale de plus de 582 millions d'habitants. Ce qui représente la moitié de l'Union africaine (UA) en termes de membres, et promet de stimuler considérablement la prospérité globale en vue de la Communauté économique africaine. La Région tripartite a adopté une approche développementale à l'intégration régionale avec trois piliers, à savoir: le développement industriel, les infrastructures et l'intégration des marchés. Dans le domaine des infrastructures, des plans directeurs ont été élaborés pour le transport, l'énergie et les TIC; tandis que deux conférences de mobilisation des ressources ont été organisées avec succès en avril 2009 et en septembre 2011. La conférence d'avril 2009 a réalisé 1,2 milliards USD sous forme d'annonces de contribution, et celle de septembre 2011 a enregistré 8 milliards USD d'engagements. Des dispositions institutionnelles sont en place pour la coordination des donateurs et la gestion des ressources; une Unité tripartite de préparation des projets a été mise en place pour aider à la finalisation de projets bancables.

Le pilier de développement des infrastructures permettra de promouvoir l'interconnexion de la Région tripartite, de sorte qu'il y ait un marché tangible et homogène au sein duquel circulent librement les biens et les personnes. Le Groupe de travail tripartite a déjà élaboré un programme de travail pour le développement industriel ; ce qui permettra que les pays aient la capacité industrielle pour produire des biens à échanger sur le marché tripartite. Dans le domaine du commerce et douane, des progrès remarquables ont été déjà réalisés dans divers secteurs, surtout l'élimination des obstacles non tarifaires, les procédures douanières et le développement des normes.

Durant l'exercice financier à l'étude, le COMESA, en conformité au thème de «Science et technologie au service du développement», a décidé de mettre à l'honneur la science et la technologie ainsi que l'innovation, dans la perspective de transformer les États membres habituellement producteurs de matières premières en pays propulsés par le savoir et la technologie. Les États membres sont pour la plupart à vocation agricole. À cet égard, le COMESA appuie activement les stratégies et programmes de développement agricole prônés par les pays, à travers la mise en œuvre du Programme détaillé pour

le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Durant l'année à l'étude, onze États membres ont conclu leur convention PDDAA.

Le présent rapport couvre également des questions transversales telles que les changements climatiques, le genre et le développement social, étant donné que le COMESA a reconnu que la réalisation de ses objectifs d'intégration régionale et d'autonomisation économique de ses population, requiert la pleine participation des femmes au processus de développement. Les femmes constituent la majorité des populations pauvres dans la région COMESA; en conséquence, des efforts soutenus ont été consentis pour l'intégration de la Politique du COMESA en matière de genre, en vue d'aborder les questions transversales.

Nous signalons avec plaisir que durant l'année à l'étude, le COMESA a noué des relations étroites avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux dans le but de promouvoir et renforcer la coopération régionale et consolider l'intégration régionale à travers la participation aux forums multilatéraux tels que l'Organisation mondiale du commerce, les institutions des Nations unies, le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque africaine de développement. Cette coopération englobe la mobilisation des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les programmes d'intégration régionale dans les domaines du commerce, des infrastructures, de la promotion de l'investissement, du développement du secteur privé, des programmes d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques, de la recherche et de l'analyse statistique.

L'année a marqué la première reprise après les pénuries agricoles et alimentaires ayant suivi la récession économique et financière connue l'exercice précédent. La flambée des prix du pétrole a posé une menace potentielle aux activités économiques dans la mesure où les prix élevés signifiaient des factures supérieures d'importations pour les pays affectés. Dans certains États, les prix des denrées alimentaires ont été également affectés, et les réserves extérieures se sont retrouvées sous pression. La crise financière mondiale, qui a commencé en 2007, a continué d'avoir un impact négatif sur la plupart de nos économies à travers une chute des prix des produits de base, la réduction des lignes de crédit et une demande décroissante pour les produits fabriqués dans notre région. Nonobstant certains des défis auxquels fait face notre région, les perspectives pour l'avenir sont prometteuses.

À l'avenir, il sera nécessaire de réglementer et de surveiller les systèmes et marchés financiers, et d'avoir une nette transformation économique qui permettra de faire face aux faiblesses structurelles du COMESA et de l'Afrique. Ces faiblesses comprennent le processus de balkanisation des États-nations et son caractère fragmentaire. Nos marchés émergents ont besoin d'une connaissance critique des stratégies complexes pour libérer le capital naturel du continent afin qu'il devienne un moteur central dans le jeu de concurrence économique dominé par les grandes puissances que sont la Chine, l'Inde, la Russie, l'Europe et les Amériques. D'autres considérations seront la structuration des tendances de l'investissement étranger/intérieur en Afrique en général, et leurs conséquences pour la croissance et la performance; les opportunités institutionnelles émergentes et les goulots de l'État dans le commerce, les infrastructures, l'énergie et les marchés financiers.

Ainsi, je saisis cette occasion pour rappeler à nous tous de demeurer engagés envers les idéaux pour lesquels le COMESA a été créé, et la mise en œuvre intégrale de l'agenda d'intégration. Enfin, je salue nos partenaires de coopération qui n'ont pas cessé de nous soutenir. Par ailleurs, permettez-moi de féliciter le secrétaire général et le personnel du Secrétariat pour leurs excellentes réalisations durant l'année 2011.

**Le président de la République du Malawi et  
président en exercice de la Conférence du COMESA  
Bingu wa Mutharika**

## PREMIÈRE PARTIE: APERÇU GÉNÉRAL

**D**ans une année marquée par un marasme économique généralisé et des troubles sociopolitiques de par le monde, le COMESA se trouve à un tournant décisif de son processus d'intégration. Toute une série de nouveaux défis a émergé. Ce qui a exigé de la part du Marché commun, de nouvelles solutions plus ponctuelles, l'innovation, la résilience et l'engagement renouvelé aux objectifs et perspectives fondamentaux d'une Zone de libre-échange tripartite, et en fin de compte d'une Union douanière africaine.

La Zone de libre-échange du COMESA a été lancée le 31 octobre 2000 et après une décennie et une année aujourd'hui, le commerce régional intra-COMESA a connu une nette croissance. Le nombre des membres de la ZLE s'est accru de neuf pays en 2000 à quatorze en 2011. Sur les cinq pays restants, le Swaziland est sous dérogation étant donné qu'il est membre de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU), la République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda ont signalé qu'ils vont adhérer incessamment à la ZLE, tandis que l'Éthiopie et l'Érythrée n'ont pas encore indiqué à quel moment ils seront disposés à rejoindre la ZLE.

Suite au lancement de la ZLE du COMESA, le commerce intra-régional s'est accru de plus de six fois en passant de 3,1 milliards USD à 18,8 milliards USD en 2011. Cette croissance du commerce est essentiellement stimulée par les minerais et concentrés du cuivre, le thé, le ciment, le cuivre affiné, le pétrole brut, les panneaux, la canne à sucre, les minerais et concentrés de cobalt, l'oxyde de cobalt et le maïs non moulu. D'autres produits de base échangés sont la betterave/canne à sucre, le tabac, l'huile de palme et le café.

La forte dépendance de la région vis-à-vis des produits de base signifie que les économies des États membres du COMESA demeurent toujours fragiles et vulnérables aux chocs exogènes tels que l'instabilité des prix des produits de base et les changements climatiques. Étant donné la récession et la crise économique mondiales, les économies et le régime commercial du COMESA ont été exposés à des termes de l'échange continuellement en détérioration et aux chutes de la demande, qui ont négativement affecté les marchés des produits de base. Les défis d'ajouter de la valeur aux exportations des produits de base se posent toujours au développement durable de la région COMESA.

Le commerce extérieur du COMESA a repris en passant de 244 milliards USD en 2010 à 270 milliards USD en 2011, soit une croissance de 11%. Les exportations se sont accrues de 9% en 2011 en passant à 116 milliards USD depuis l'année précédente. Les importations ont augmenté de 12% depuis 2010 pour atteindre 153 milliards USD en 2011, se traduisant par un déficit commercial de 37 milliards USD pour la région COMESA en 2011. Quant aux exportations, tous les pays ont enregistré une croissance positive par rapport aux chiffres de 2010, à l'exception du Swaziland. Par ailleurs, les importations de tous les pays ont connu une croissance positive par rapport aux chiffres de 2010, à l'exception de l'Éthiopie.

Les principaux marchés du commerce d'exportation ont été l'UE à 45,9%, la Chine à 17,4%, l'intra-COMESA à 9,9%, la Suisse à 5,8% et l'Afrique du sud à 5,7%. Les autres principales destinations des exportations ont été les États-Unis (5%), les Emirats arabes unis (3,4%), l'Arabie saoudite (2,3%) et la Turquie (2%). Les principaux marchés d'importation ont été l'UE à 37,7%, la Chine à 16,7%, l'Afrique du sud à 12,3%, les États-Unis à 9,6% et l'intra-COMESA à 8,9%. Les autres sources d'importations ont été dans l'ordre d'importance: Inde (7,5%), Emirats arabes unis (6,4%), Turquie (5,7%), Arabie saoudite (5,2%) et Japon (4,7%).

En ce qui concerne la transformation structurelle économique, les principaux défis confrontant la région sont la reprise économique mondiale et la crise financière que connaissent la plupart des pays en Europe, en Amérique, et dans une moindre mesure l'Asie, le Pacifique et l'Afrique. Le changement de paradigme a supposé la consolidation et la réforme des économies du monde afin de se protéger tout en

se positionnant pour optimiser les gains émanant du nouvel ordre économique mondial. Dans le cas de l'Afrique, cela nécessite non seulement de s'écarter des biens et services à moindre valeur, mais d'assurer et promouvoir l'innovation, le développement des compétences critiques pour la transformation sociale, économique et productive dans la gouvernance; et la régulation des systèmes d'allocation, surtout sur les marchés bancaires et financiers majeurs. Par ailleurs, les biens et services joueront un rôle critique dans les économies d'échelle, l'efficacité et les capacités productives qui favorisent la croissance inclusive et le développement durable.

Par conséquent, il faut une transformation économique susceptible d'aborder les faiblesses structurelles du COMESA et de l'Afrique. Cela comprend le processus de balkanisation des États-nations et le caractère fragmentaire. La myriade des marchés émergents du COMESA et de l'Afrique doit avoir une bonne connaissance des stratégies complexes pour libérer le capital naturel du continent de sorte à devenir le moteur central dans le jeu de concurrence entre les entreprises des grandes puissances de la Chine, de la Russie, de l'Europe et de l'Amérique latine. D'autres considérations seront la structuration des tendances de l'investissement étranger/intérieur de l'Afrique en général, et ses conséquences pour la croissance et la performance; les opportunités émergentes pour les entreprises, et les goulots de l'État dans le commerce, les infrastructures, l'énergie et sur les marchés financiers.

Le COMESA a adopté un cadre pour la transformation économique qui devrait servir de base pour l'élaboration par chaque État membre de son programme national. Quant au cadre régional, le programme de transformation se base sur les trois piliers tripartites susvisés, et l'échelonnement sera en ligne avec les négociations actuellement en cours dans le cadre du dispositif tripartite COMESA-EAC-SADC.

En ce qui concerne la mise en œuvre de l'Union douanière, depuis son lancement par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement en juin 2009, un certain nombre d'activités ont été entreprises et le Comité Commerce & Douane s'est réuni du 15 au 18 juin 2011 à Mbabane, au Swaziland, pour passer en revue la période transitoire. Les États membres ont progressivement aligné les tarifs nationaux sur le TEC du COMESA; ils sont en train d'incorporer dans la législation nationale le Code des douanes du COMESA et s'attèlent à aborder les questions en suspens les préoccupant tels que l'élaboration d'une liste de produits sensibles, et la considération des pays ayant un nombre substantiel de postes tarifaires en-deçà du TEC.

Lors du Second sommet tripartite tenu le 12 juin 2011 en Afrique du sud, il a été adopté une approche développementale à l'intégration régionale avec trois piliers, à savoir: l'intégration des marchés, le développement industriel et les infrastructures. Dans la perspective de consolider l'intégration des marchés, le Sommet a lancé des négociations pour la ZLE tripartite, et un programme de travail sur le pilier du développement industriel a été élaboré et adopté. Par ailleurs, les programmes d'infrastructures se poursuivent et comprennent essentiellement la mise en œuvre des Plans directeurs tripartites pour le transport de surface, l'énergie et les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que l'ouverture du ciel pour le transport aérien.

La conférence de mobilisation des ressources de septembre 2011 pour les Plans directeurs des infrastructures a réalisé 8 milliards USD en engagements; et les dispositions institutionnelles ont été mises en place pour la coordination et la gestion des ressources, tandis qu'une Unité tripartite pour la préparation des projets a été créée afin d'aider à la finalisation de projets bancables.

Le COMESA est demeuré ferme dans la quête d'une bonne performance dans ses secteurs clés, qui comprennent la gestion douanière, le transport et la facilitation du commerce, le financement des projets, le développement institutionnel, la coopération technique et le renforcement des capacités. Nous avons consolidé les gains réalisés l'an dernier et avons embrassé de nouvelles opportunités et missions malgré le

regrettable incendie qui a complètement détruit une partie considérable du bâtiment du Secrétariat.

La flambée des prix des denrées alimentaires dans un certain nombre d'États membres, qui a été constaté au début de l'année, tient généralement aux mauvaises récoltes causées par des conditions climatiques défavorables. D'autre part, la montée généralisée des prix du pétrole a menacé l'activité économique dans la mesure où les prix pétroliers accrus affectent directement les factures d'importations pour les pays affectés. En général, la conjugaison de ces facteurs a compliqué la gestion économique dans les États membres, dont certains ont introduit des contrôles et subventions pour régir les prix des denrées alimentaires.

Les progrès jusqu'ici réalisés dans les secteurs du commerce et du transport, les exportations et les infrastructures se sont retrouvés sous une forte pression. Les réserves extérieures ont connu une nette compression étant donné qu'en moyenne les États membres n'en avaient que pour couvrir trois mois d'importations de biens et services. Les critères de convergence convenus sont que les réserves en devises devraient couvrir quatre mois au moins d'importations.

Il faut préciser que malgré ce qui précède, dans les états financiers vérifiés pour l'exercice clos au 31 décembre 2010, le COMESA a enregistré un excédent de 1,66 million \$Com, ce qui représente une augmentation de presque 50% par rapport au chiffre de 1,11 million \$Com réalisé au titre de l'exercice précédent. Cette augmentation a été motivée par une gestion financière prudente, tout en assurant que les contributions versées par les États membres soient judicieusement employées pour faire face aux engagements de l'Organisation. Par ailleurs, les Fonds cumulés se sont accrus en passant de 22,76 millions \$Com à 24,42 millions \$Com, contribuant ainsi à la consolidation de la base financière de l'institution.

L'Institut monétaire du COMESA est devenu opérationnel le 7 mars 2011. L'institut a été appuyé par les banques centrales du Kenya, du Malawi, de Maurice, de l'Ouganda, du Soudan, du Swaziland et de la Zambie, lesquelles ont libéré leurs contributions à son budget. Le Système régional de paiement et de règlement est ainsi devenu opérationnel dans le troisième trimestre de l'année.

Durant l'exercice, certains États membres, dont la Libye, l'Égypte et le Soudan, ont connu divers niveaux d'activité politique. En Égypte et en Libye, de nouveaux gouvernements ont été mis en place et intègrent graduellement leurs opérations dans le contexte du mécanisme du COMESA.

Un nouvel Etat du Soudan du Sud a été fondé le 9 juillet 2011 et le Secrétariat a planifié des présentations officielles aux nouvelles autorités pour que le pays devienne subséquent membre du COMESA.

Des élections ont eu lieu en République démocratique du Congo et en Égypte, et le COMESA a pris part aux activités d'observation et de suivi avant et durant les processus électoraux de ces deux pays.

Sous un autre angle, le Secrétariat a été malheureusement ravagé par un incendie survenu la nuit de jeudi 8 décembre 2011. L'incendie a causé des dégâts considérables à la toiture, aux murs et à des sections du deuxième étage du bâtiment. Étaient également détruits du mobilier, du matériel informatique (ordinateurs portables et de bureau), des stabilisateurs, télécopieurs, scanners, plus de nombreux dossiers et documents.

Dans la perspective de répondre à la demande de rendre plus professionnel le Secrétariat et d'offrir des services hautement efficaces aux États membres, de nouveaux fonctionnaires à divers niveaux ont été recrutés. D'autre part, certains cadres ont quitté le Secrétariat pour diverses raisons allant de la retraite à l'expiration de contrat. En général, nous saluons le travail ardu et l'engagement de tous les fonctionnaires et pour l'avenir, le Secrétariat vise à gérer nos talents de sorte à retenir la crème des connaissances et des compétences. Le processus de restructuration en cours permettra de rationaliser les ressources humaines

afin de réaliser un centre d'excellence hautement organisé, responsable, efficace et efficient, capable de promouvoir l'intégration et la compétitivité au plan régional conformément au Traité du COMESA.

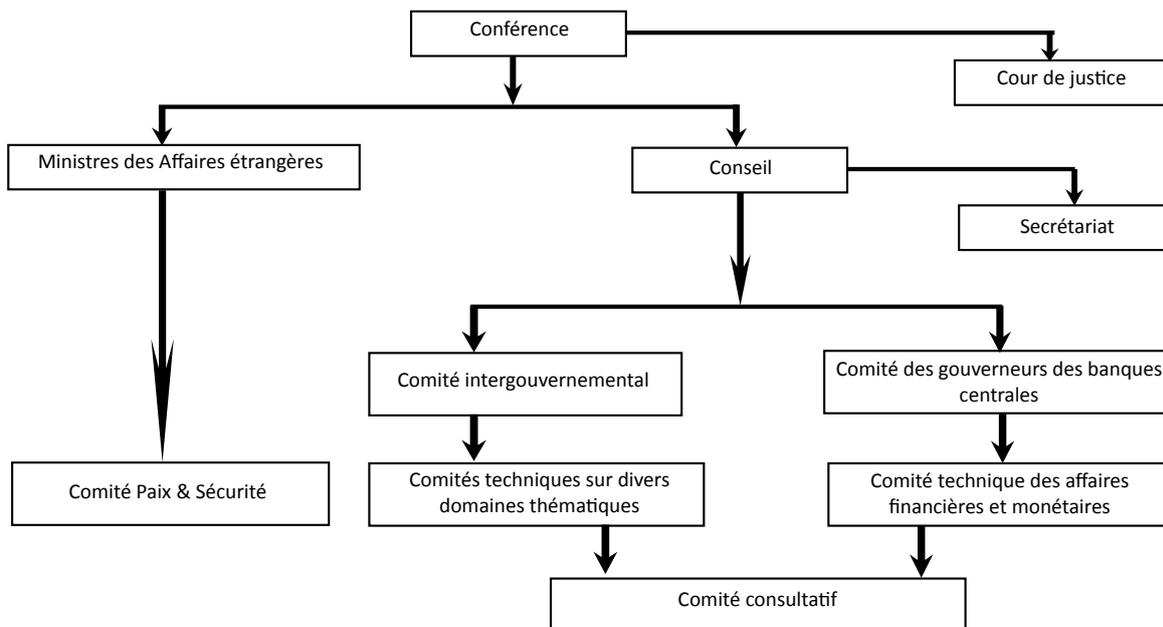
À l'horizon 2012 et au-delà, nos opérations et résultats anticipés seront axés sur les quatre piliers du Plan stratégique à moyen terme. Dans l'avenir immédiat, il est prévu que l'Union douanière du COMESA devienne pleinement opérationnelle en 2012.

Les préparatifs pour la mise en place du Marché commun prévue pour 2015 sont également en cours. Les programmes connexes se poursuivent, particulièrement la libéralisation et les services infrastructurels devant faire l'objet d'une action immédiate. Les programmes d'infrastructures ont considérablement contribué à relier les marchés de sorte que les biens, les services, les personnes et les investissements puissent circuler librement.

Enfin, le COMESA reconnaît et apprécie les efforts inlassables de tous les États membres et de nos partenaires de coopération. Nous ne prenons pas pour acquis leur engagement et appui continu et nous leur savons gré pour leur implication dans notre agenda de développement et d'intégration.

## DEUXIÈME PARTIE : PROCESSUS DÉCISIONNAIRE DU COMESA

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe tient à l'obligation redditionnelle, la transparence et l'équité dans la mise en œuvre de ses programmes. La structure décisionnaire comprend deux volets, à savoir : l'un portant sur les questions afférentes au commerce, et l'autre concernant les questions de paix et de sécurité. Cette structure, telle que prévue à l'article 7 du Traité, est présentée dans l'organigramme ci-après, ainsi que les fonctions relevant des pouvoirs et prérogatives dévolus aux organes directeurs aux termes du Traité.



### La Conférence

La Conférence est l'organe directeur suprême du Marché commun ; elle est composée des chefs d'État et de gouvernement de tous les 19 États membres.

Durant l'exercice à l'étude, Son Excellence Bingu wa Mutharika, président de la République du Malawi, a assumé la fonction de président en exercice de la Conférence du Marché commun. Durant la même période, Son Excellence Ikililou Dhoinine est devenu président de l'Union des Comores conformément à l'accord sur la gestion de la période intérimaire, et devint ainsi le plus nouveau membre de la Conférence.

Le quinzième sommet de la Conférence s'est tenu à New State House à Lilongwe, en République du Malawi, du 14 au 15 octobre 2011, sous le thème « Science et Technologie au service du développement ». Durant la période considérée, la Conférence a noté les réalisations suivantes:

- La croissance du commerce intra-COMESA s'est renforcée pour atteindre 18,8 milliards USD à la fin de 2011, par rapport à 17,4 milliards USD durant l'exercice précédent;
- La mise en place d'un groupe de travail ministériel pour aborder les questions en suspens, de sorte à s'assurer que soit dûment mise en œuvre une Union douanière fonctionnelle;
- Suite au lancement des négociations sur la Zone de libre-échange tripartite le 12 juin 2011 à Johannesburg, en Afrique du sud, les préparatifs progressent harmonieusement; et la

Conférence est engagée à faire appliquer effectivement la feuille de route pour les négociations;

- La collaboration continue entre le COMESA et d'autres organisations régionales en Afrique, particulièrement dans le cadre du dispositif tripartite COMESA-EAC-SADC et de la dynamique COMESA, EAC, IGAD et COI dans le cadre du Comité interrégional de coordination (CIRC);
- Le rôle et l'importance des quatre secteurs prioritaires de services, à savoir: les services financiers, les communications, le transport et le tourisme dans les économies modernes, d'où les États membres ont été exhortés à parachever les listes révisées des engagements et négociations spécifiques;
- Elle a félicité le gouvernement de Zambie d'avoir abrité avec succès le dixième Forum de l'AGOA, et les États membres de leur participation active qui s'est traduite par la définition d'une position commune pour faire avancer les consultations avec le gouvernement des États-Unis d'Amérique sur le programme;
- La Conférence sur l'investissement dans les infrastructures de la Tripartite COMESA-EAC-SADC et de l'IGAD tenue les 28-29 septembre 2011 à Nairobi, au Kenya, qui a initié le processus de mobilisation des ressources en faveur des projets le long des corridors central, du Nord, de Lamu et de Djibouti, y compris des projets d'énergie;
- Elle a entériné la décision du Conseil des ministres sur l'utilisation des indicateurs d'intégration régionale pour l'accès aux ressources de la Facilité d'ajustement du Fonds COMESA, afin d'assurer la mise en œuvre efficace et ponctuelle par les États membres des programmes d'intégration du COMESA;
- Elle a salué l'offre du gouvernement de l'Ouganda d'abriter l'Académie régionale d'e-gouvernance du COMESA;
- Elle a approuvé la Stratégie du COMESA sur le développement durable de la pêche et de l'aquaculture;
- Elle a approuvé la création d'un Fonds pour l'autonomisation économique des femmes en vue de promouvoir l'équité du genre et l'habilitation économique;
- Elle a réitéré l'importance de la démocratie et de la bonne gouvernance dans le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité, tout en exhortant les États membres à continuer de renforcer les processus, structures et institutions démocratiques afin de consolider la démocratie et la bonne gouvernance dans la région;
- Elle a félicité le gouvernement et le peuple du Soudan du Sud d'avoir obtenu l'indépendance; et
- Elle a exprimé sa reconnaissance aux partenaires de coopération pour leur appui continu à la mise en œuvre des programmes du COMESA.

Le communiqué final détaillé du quinzième sommet de la Conférence est disponible sur le site Internet [www.comesa.int](http://www.comesa.int).

*Le Bureau de la Conférence en 2011*



*S.E.M. Bingu wa Mutharika, président de la République du Malawi et président en exercice de la Conférence du COMESA - 2011*



*Sa Majesté le roi Mswati III, Ingwenyama du Royaume d'eSwatini et rapporteur de la Conférence du COMESA - 2011*

## Le Conseil des ministres

Le Conseil est composé des ministres en charge de la coordination des affaires du COMESA dans tous les États membres. Il assure le contrôle du bon fonctionnement et du développement du COMESA ainsi que la mise en œuvre des politiques convenues.

En octobre 2011, le Conseil a tenu sa réunion en République du Malawi. Il a examiné diverses questions d'administration et d'exécution de programmes affectant l'institution, allant du Régime commercial simplifié à l'agriculture, l'environnement et les ressources naturelles. Toutes les questions examinées sont détaillées dans le présent rapport sous les axes stratégiques de l'année que sont l'élimination des obstacles à la mobilité des facteurs, et le développement des capacités productives pour la compétitivité au niveau mondial.

Le Conseil a examiné le recrutement du personnel de la catégorie Administrateurs et le renouvellement des contrats pour les postes suivants: Directeur du Budget et Finances; Directeur des Affaires juridiques et institutionnelles; Directeur du Commerce, Douane et Affaires monétaires; et Directeur du Genre et Affaires sociales; ainsi que les budgets et les états financés vérifiés de toutes les institutions du COMESA.

D'autre part, le Conseil a délibéré sur les diverses institutions du COMESA, ainsi que le Secrétariat et les partenaires de coopération. Ces délibérations sont détaillées plus loin dans le présent rapport. Les rapports détaillés sont également disponibles sur le site Internet [www.comesa.int](http://www.comesa.int), tandis que les décisions du Conseil pour la période à l'étude sont accessibles dans le Journal officiel du COMESA, volume 16.



*De gauche à droite : M. Masataka Fujita, responsable de la section Tendances de l'investissement à la CNUCED ; l'ambassadeur Nagla El-Hussainy, secrétaire générale adjointe (A&F) du COMESA ; le président en exercice du Conseil des ministres, honorable John Bande (ministre du Commerce et de l'Industrie du Malawi) ; et M. Mathews Chikhankeneni, président de la Chambre de commerce du Malawi au 7<sup>e</sup> Forum économique au Malawi, 2011*



Le 13<sup>è</sup> Conseil des ministres  
*Lilongwe - Malawi*

## **La Cour de justice du COMESA**

La Cour a tenu sa dixième réunion administrative du 3 au 4 mars 2011, et sa onzième du 28 au 29 juillet. Lors de ces assises, elle a discuté des amendements aux Règles de procédure afin d'aborder des lacunes spécifiques dans ses opérations et l'administration. Les Règles de procédure amendées seront, sous réserve de l'approbation des ministres de la Justice, soumises au Conseil des ministres pour adoption finale.

La onzième réunion de la Cour a examiné le projet de budget pour l'exercice 2012 préparé conformément à l'article 42 du Traité du COMESA, et le programme de travail au titre de 2012. Celui-ci se focalise sur la tenue de séminaires publicitaires et dans la mesure du possible, des sessions itinérantes de la Cour dans les États membres; le développement des ressources; et la consultation des partenaires de coopération en vue de mobiliser des ressources extrabudgétaires.

Les séminaires publicitaires de la Cour visent à engager un dialogue approfondi avec les États membres et les parties prenantes sur l'existence et les fonctions de cette dernière. Un tel séminaire s'est tenu à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 26 au 27 juillet 2011, à l'intention des usagers de la Cour ; il a attiré les membres du système judiciaire national, les associations de juristes et d'avocats, les chambres de commerce et d'industrie et les universitaires. Ce qui a été constaté lors du séminaire, c'est le manque général de connaissance sur les fonctions de la Cour, sa compétence et la saisine.

Le séminaire convoqué sous le thème « Assurer l'intégration économique par la promotion de la justice au sein du Marché commun » s'est tenu avec l'appui de la Commission de l'Union africaine (CUA), et divers responsables de la CUA ont fait des exposés conjointement avec le personnel de la Cour et du Secrétariat du COMESA.

Ont participé au séminaire le conseiller juridique et le commissaire aux Affaires économiques de l'Union africaine, tandis que le président de la Cour suprême de la République fédérale d'Éthiopie était l'invité d'honneur à la séance d'ouverture solennelle.

Au fur et à mesure que le COMESA consolide son intégration économique et la création d'une zone de libre-échange élargie dans le cadre tripartite, la Cour est déterminée à assurer la justice dans le Marché commun à travers l'adjudication rapide des différends dont elle sera saisie. À titre d'exemple, durant l'année à l'étude, la Cour a jugé deux affaires, à savoir: une demande préliminaire et une demande concernant taxation des frais de justice. Dans l'ensemble, la Cour a, depuis sa création, jugé plus de 50 affaires.

## **Le Comité des gouverneurs des banques centrales**

Le Comité des gouverneurs des banques centrales est régi par l'article 13 b) du Traité. Le 12 juillet 2011, il a tenu sa seizième réunion.

La première réunion conjointe des ministres des Finances et des gouverneurs des Banques centrales s'est tenue le 13 juillet 2011 à Lusaka, en Zambie. Participaient à cette réunion les ministres, les gouverneurs et des délégués des pays suivants : Burundi, Égypte, Kenya, Malawi, Maurice, Ouganda, RDC, Rwanda, Seychelles, Soudan, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. Les représentants de la Chambre de compensation du COMESA, de la Commission de l'Union africaine et de la BAD étaient également présents à la session. Suivent ci-après les points saillants des délibérations et les décisions afférentes.

La réunion a pris acte et elle a pris note des progrès réalisés dans l'intégration régionale et la croissance

phénoménale du commerce intra-COMESA, qui est passé de 4,3 milliards USD en 2003 à 12,7 milliards USD en 2009; il y a eu un soutien total pour le Cadre de surveillance multilatérale des politiques budgétaires proposé pour la région et défini avec l'assistance de la BAD; le Comité a pris acte de l'Institut monétaire du COMESA qui a lancé ses opérations le 7 mars 2011 ; et il a loué les banques centrales du Kenya, du Malawi, de Maurice, d'Ouganda, du Soudan, du Swaziland et de Zambie, qui avaient versé leurs contributions au budget de l'Institut; et il a pris note du Système régional de paiement et de règlement qui est devenu opérationnel en septembre 2011. Par ailleurs, la réunion conjointe a relevé que les banques centrales de Djibouti, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, de la Libye, de Madagascar, des Seychelles, de l'Union des Comores et du Zimbabwe n'avaient pas signé la Charte; et que les banques centrales du Burundi, de l'Égypte, de la RDC et du Rwanda avaient signé la Charte mais non libéré leurs contributions.

### ***Le Comité intergouvernemental***

Le Comité intergouvernemental est régi par l'article 14 du Traité. Il a la responsabilité d'élaborer des programmes et plans d'action dans tous les secteurs de coopération, sauf les volets financiers et monétaires. Par ailleurs, il est chargé d'assurer le suivi et la revue constants du bon fonctionnement et du développement du Marché commun, tout en supervisant la mise en œuvre des programmes conformément aux dispositions du Traité. Dans l'exercice de ce pouvoir, le Comité peut demander à un comité technique d'étudier une question particulière ou inviter le secrétaire général à entreprendre des investigations spécifiques.

Le Conseil a reçu et examiné le rapport de la treizième réunion du Comité intergouvernemental tenue du 6 au 8 octobre 2011 à Lilongwe, au Malawi. Ce rapport a été présenté par le président en exercice dudit Comité, M. Newby Kumwembe, secrétaire général du ministère de l'Industrie et du Commerce du Malawi. La présentation a couvert les rapports des réunions ministérielles et techniques, ainsi que la mise en œuvre des divers programmes du COMESA. Le Comité intergouvernemental a formulé des recommandations à l'intention du Conseil ; ainsi, ces recommandations sont consignées dans le rapport même du Conseil.

### ***Les comités techniques***

Les comités techniques sont régis par les articles 15 et 16 du Traité. Ils sont chargés de l'élaboration de programmes et de calendriers exhaustifs de mise en œuvre qui servent à établir les priorités dans chaque secteur. De plus, les comités techniques suivent et examinent la mise en œuvre des programmes de coopération, et peuvent inviter le secrétaire général à mener des investigations spécifiques. Ils soumettent des rapports et des recommandations au Comité intergouvernemental, lequel les transmet au Conseil. Ces recommandations sont ainsi consignées dans le rapport dudit Conseil.

### ***Le Secrétariat***

Le Secrétariat du COMESA est dirigé par un secrétaire général, lequel est nommé par la Conférence. Le secrétaire général est le premier responsable du Marché commun, qu'il représente dans l'exercice de sa personnalité morale. Le Conseil a les pouvoirs de nommer tous les fonctionnaires du Secrétariat, à part le secrétaire général et les secrétaires généraux adjoints, lesquels sont désignés par la Conférence. En s'acquittant de leurs fonctions, le secrétaire général, les secrétaires généraux adjoints et le personnel du Secrétariat ne peuvent recevoir d'instructions d'aucun État membre ni d'aucune autre autorité extérieure au Marché commun. Le secrétaire général est appelé à assister les organes du Marché commun dans l'exercice de leurs prérogatives et il soumet au Conseil et à la Conférence des rapports sur les activités du Marché commun, en consultation avec le Comité intergouvernemental.

## *Le Comité Paix et Sécurité*

Les États membres du COMESA ont mis sur pied un comité composé de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères, dénommé «Comité Paix et Sécurité». Celui-ci se réunit au moins une fois l'an pour discuter des questions de paix et de sécurité dans la région, et ses recommandations sont subséquentement examinées par les ministres des Affaires étrangères. Les réunions du Comité et des ministres se focalisent sur la situation de paix et sécurité prévalant dans la région et servent à renforcer l'obligation redditionnelle et à promouvoir la bonne gouvernance. La session des ministres des Affaires étrangères convient, au niveau politique, des questions afférentes aux conflits existants et des voies et moyens de mieux appréhender ces problèmes. Par ailleurs, les ministres discutent des questions entourant la reconstruction post-conflit comme moyen de prévenir les conflits. La Conférence du COMESA examine leurs recommandations et prend des décisions en conséquence.

En reconnaissance du caractère complexe des conflits dans la région, la Conférence a également donné instruction au Secrétariat du COMESA d'assurer une plus grande collaboration et consultation entre une large gamme de parties prenantes, dont la société civile, les milieux d'affaires et les parlementaires. Conformément à cette directive, le COMESA a mis en place un réseau d'organisations de la société civile et du secteur privé à travers un processus d'accréditation au Programme Paix & Sécurité du COMESA, ainsi que la création d'un Forum interparlementaire du COMESA.



**L'équipe de direction du COMESA**

*De gauche à droite* : M. Francis Mangeni (directeur de la division Commerce, douanes et affaires monétaires); M. Sherin Shoukry (directeur de la division Information et technologie); Mme Anne Ndirangu (expert en Suivi & évaluation); Mme Ann Mugunga (éditeur en chef), Mme Victoria Mwewa (directrice de l'Administration); M. Julien Razafintsalama (chargé de la Coopération et mobilisation des ressources); M. Dev Hama (directeur du Budget & finances); Mlle Hloniphile Dlamini (Chef des Services de conférence); M. Maclay Kanyangarara (expert en Changements climatiques); M. Sindiso Ngwenya (secrétaire général); M. Brian Chigawa (directeur des Affaires juridiques); Amb. Nagla El-Hussainy, secrétaire générale adjointe (A&F); M. Chungu Mwila (directeur de la division Promotion investissement & dév. du secteur privé) ; Mme Aurelia Olunga (chef de l'Audit interne); M. Abu Dafalla (directeur a.i. de la division Infrastructure);  
Mme Emiliana Tembo (directrice du Genre et affaires sociales)

## TROISIÈME PARTIE : LE COMMERCE

### 3.1 DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

#### Évolution des échanges du COMESA avec le reste du monde

Le commerce entre les États membres du COMESA et le reste du monde s'est accru de 11% en passant de 244 milliards USD en 2010 à 270 milliards USD en 2011, selon les chiffres prévisionnels compilés par le Secrétariat. Spécifiquement, les exportations totales ont augmenté de 9% en passant de 107 milliards USD en 2010 à 116 milliards USD en 2011, tandis que les importations ont enregistré une croissance de 12%, en passant de 137 milliards USD en 2010 à 153 milliards USD en 2011. Cependant, la croissance du total des exportations et des importations de 9% et 12% respectivement a été inférieure à la croissance correspondante des deux flux l'année précédente de 26% et 16% respectivement (voir le tableau 1 ci-après).

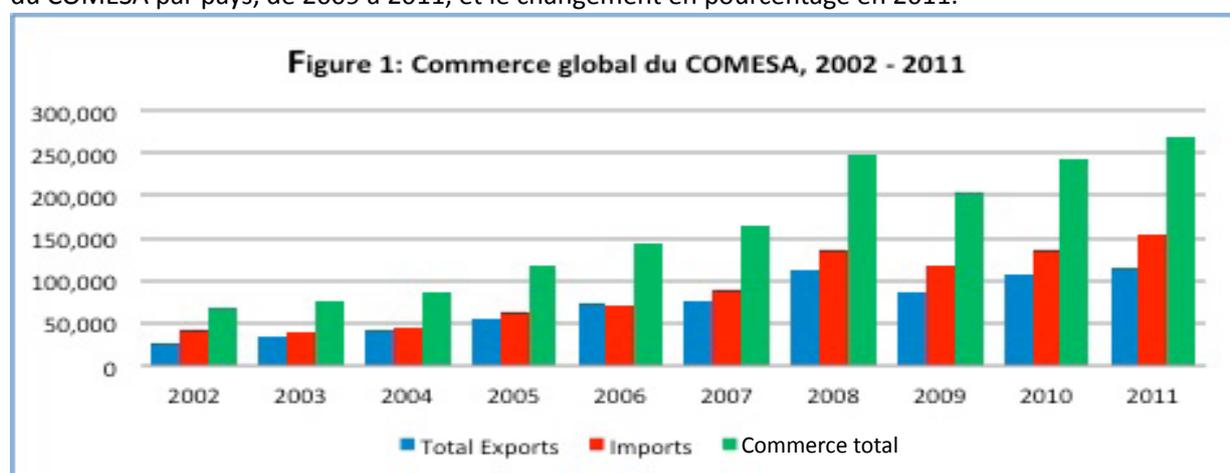
**Tableau 1: Commerce mondial du COMESA - 2002 - 2011, Valeurs en millions USD**

Flux	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Exportations	25 476	1 152	41 039	53 701	71 062	73 777	110 028	82 841	103 888	112 682
Réexportations	702		1 436	2 093	1 816	2 100	2 603	2 469	3 183	3 527
Exportations totales	26 179	35 399	42 475	55 794	72 878	75 877	112 631	85 310	107 071	116 210
Importations	41 706	39 230	44 185	62 309	71 887	88 642	136 245	118 489	137 013	153 644
<b>Commerce total</b>	<b>67 884</b>	<b>74 628</b>	<b>86 660</b>	<b>118 103</b>	<b>144 765</b>	<b>164 520</b>	<b>248 876</b>	<b>203 799</b>	<b>244 083</b>	<b>269 854</b>

Source: Base de données COMStat du COMESA et Base de données COMTRADE de l'ONU

Tous les pays de la région, sauf le Swaziland, ont enregistré une croissance positive dans les niveaux de leurs exportations mondiales en 2011 par rapport aux niveaux de 2010. Les pays ayant largement contribué à la croissance globale des exportations totales de 9% dans la région ont été l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et l'Union des Comores avec des taux de croissance de 79%, 76%, 70% et 65% respectivement.

Du côté des importations, tous les pays sauf l'Éthiopie ont affiché une croissance positive dans les niveaux de leurs importations totales en 2011 par rapport aux niveaux de 2010. L'Éthiopie a connu une baisse de 5% dans ses niveaux d'importations en 2011. Le tableau 2 ci-après décrit la performance du commerce global du COMESA par pays, de 2009 à 2011, et le changement en pourcentage en 2011.



**Tableau 2: Commerce global du COMESA par pays, 2010 - 2011, valeurs en millions USD**

Pays	2009			2010			2011			Exportations totales	% Change-ment (2011) Exports
	Exports	Réexpor-tation	Imports	Exports	Réexpor-tation	Imports	Exports	Réexpor-tation	Imports		
Burundi	96	17	342	107	10	398	184	14	858	69,5	115,5
Djibouti	157	206	647	299	699	1.402	462	1.069	1.591	53,4	13,5
Égypte	23.110	-	44.964	26.665		52.944	30.607		58.934	14,8	11,3
Érythrée	42	14	262	9		380	9		380	0,0	0,0
Éthiopie	1.031	27	7.875	2.409	44	9.229	2.573	62	8.765	7,4	-5,0
Kenya	4.201	813	11.388	5.088	768	12.021	5.761	839	14.914	12,7	24,1
Libye	29.685	-	18.727	36.511		17.559	36.511		17.559	0,0	0,0
Madagascar	1.015	-	2.565	924	115	2.279	924	115	2.279	0,0	0,0
Malawi	1.291	3	1.754	1.048	1	2.344	1.404	6	2.423	34,5	3,3
Maurice	1.428	431	3.667	1.598	501	4.245	1.828	344	4.977	3,5	17,2
Ouganda	1.381	450	4.307	1.105	427	4.550	2.199	539	5.126	78,7	12,7
RDC	2.375	-	3.073	4.461		4.015	4.461		4.015	0,0	0,0
Rwanda	189	23	1.258	202	35	1.255	371	47	1.359	75,8	8,3
Seychelles	195	51	759	74	1	869	74	1	869	0,0	0,0
Soudan	9.040	40	8.592	11.517	12	11.875	11.517	12	11.875	0,0	0,0
Swaziland	1.305	92	1.069	1.579	119	1.739	1.594	58	1.803	-2,7	3,7
Union des Comores	13	-	179	15	0	182	24		201	65,3	10,7
Zambie	4.095	212	3.792	6.834	338	5.022	8.644	372	7.179	25,7	43,0
Zimbabwe	2.193	90	3.268	3.442	113	4.706	3.534	49	8.540	0,8	81,5
<b>Total</b>	<b>82 841</b>	<b>2 469</b>	<b>118 489</b>	<b>103 888</b>	<b>3 183</b>	<b>137.013</b>	<b>112.682</b>	<b>3.527</b>	<b>153.644</b>	<b>8,54</b>	<b>12,14</b>

Source: Bases de données COMStat et COMTRADE

Eu égard aux principaux marchés d'exportation des produits du COMESA, l'UE est toujours en tête de liste, avec des exportations d'une valeur de 46 milliards USD en 2011, soit une augmentation de 6% par rapport à 43 milliards de produits exportés en 2010 (voir le tableau 3 ci-après). Les exportations vers l'UE étaient essentiellement des hydrocarbures et des huiles de minerais bitumeux de la Libye. Classée au deuxième rang après l'UE était la Chine en tant que marché principal d'exportations pour les produits du COMESA, avec des exportations évaluées à plus de 17 milliards USD en 2011, une légère majoration par rapport aux niveaux de l'année précédente. Ces exportations étaient essentiellement des hydrocarbures et des huiles de minerais bitumeux du Soudan et de la Libye, ainsi que le cuivre et le cobalt de la RDC et de la Zambie.

**Tableau 3: Principaux marchés du commerce d'exportation du COMESA, 2001 - 2011, valeurs en millions USD**

Rang 2011	Marché	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1	UE	4 727	13 915	17 864	22 840	29 685	38 027	38 053	55 014	34 889	43 308	45 894
2	Chine	1 010	832	2 116	1 932	3 462	7 000	3 079	12 180	11 659	17 141	17 407
3	COMESA	1 719	2 149	2 145	2 335	3 208	2 970	4 520	6 772	6 621	9 040	9 935
4	Suisse	277	796	948	1 266	1 823	3 214	3 714	5 791	3 930	4 909	5 823
5	Afrique du sud	1 086	1 418	2 926	2 506	1 785	2 483	3 105	2 529	2 695	4 262	5 717
6	États-Unis	917	1 161	1 516	2 071	3 548	4 865	5 201	6 350	4 285	4 950	4 985
7	Emirats arabes unis	123	177	272	305	873	1 272	859	1 586	2 104	3 105	3 359
8	Inde	323	497	635	548	693	1 948	1 854	2 752	2 401	1 678	2 668
9	Arabie saoudite	189	400	408	524	764	754	903	1 695	1 827	1 973	2 256
10	Turquie	88	773	1 142	1 649	2 161	681	669	1 168	1 236	1 451	1 974

Source: Bases de données COMStat et COMTRADE

Du côté des importations, l'UE a été toujours classée numéro un en tant que source majeure des importations vers la région COMESA. Cependant, les importations de l'UE sont demeurées au niveau de 37 milliards USD en 2011, soit une légère croissance de 1% par rapport au niveau de 2010. Étaient classés après l'UE la Chine, l'Afrique du sud, les États-Unis et la région COMESA dans cet ordre (voir le tableau 4 ci-après).

**Tableau 4: Principaux marchés du commerce d'importations 2001 - 2011, valeurs en millions USD**

Rang 2011	Origine	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1	UE	7 748	13 027	11 627	13 667	17 358	18 845	22 470	36 498	34 053	37 432	37 688
2	Chine	1 284	1 816	2 063	2 686	4 344	5 850	7 873	12 359	12 607	15 856	16 712
3	Afrique du sud	3 306	3 712	3 888	4 979	5 024	4 970	6 727	8 729	7 777	9 483	12 347
4	États-Unis	3 001	3 870	2 375	2 173	3 150	3 409	4 514	8 358	7 600	7 691	9 651
5	COMESA	1 718	2 218	2 173	2 223	3 046	3 757	4 554	6 932	6 110	8 337	8 886
6	Inde	975	1 345	1 192	1 612	2 131	2 877	3 565	6 518	5 368	6 197	7 504
7	Emirats arabes unis	909	885	932	1 156	2 170	3 089	3 225	5 152	3 621	5 525	6 371
8	Turquie	321	627	629	818	1 381	1 038	1 127	2 853	5 137	4 711	5 680
9	Arabie saoudite	1 347	1 397	1 534	1 534	3 573	4 352	5 320	9 289	4 240	4 895	5 245
10	Japon	1 092	1 590	1 371	1 614	1 949	2 620	3 223	4 721	3 808	4 484	4 568

Source: Bases de données COMStat et COMTRADE

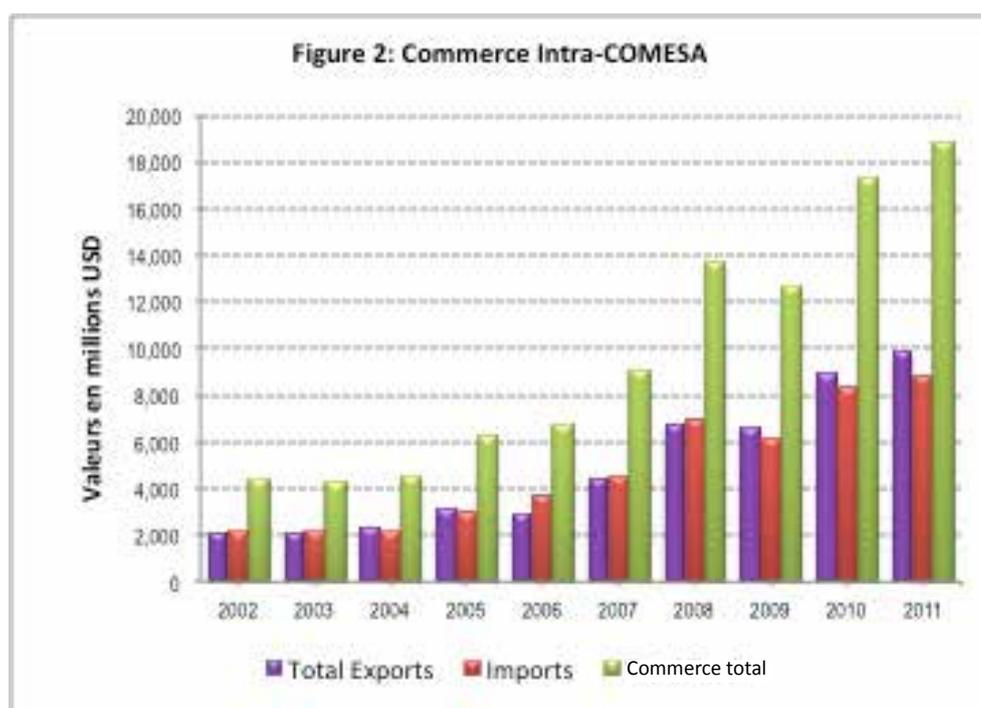
## Commerce intra-COMESA

Le commerce intra-COMESA s'est accru de 8% par rapport au niveau de 2010, en passant de 17,3 milliards USD à 18,8 milliards USD, selon les chiffres prévisionnels disponibles au Secrétariat. Cependant, la croissance de 8% en 2011 est mitigée par rapport à la croissance de 36% affichée en 2010. La croissance de 8% du commerce intra-COMESA au titre de 2011 peut être attribuée en partie aux croissances enregistrées dans le commerce entre des pays tels que le Kenya, la Zambie, le Burundi, Maurice et l'Ouganda. Le tableau 5 ci-après et la figure 2 qui le suit décrivent la performance du commerce intra-COMESA durant la période 2002 – 2011.

**Tableau 5: Commerce intra-COMESA, 2002 - 2011, valeurs en millions USD**

Flux	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Exportations	1 882	1 670	1 804	2 583	2 702	3 950	6 157	5 879	7 781	8 181
Réexportations	267	475	531	625	268	570	614	742	1 259	1 754
Exportations totales	2 149	2 145	2 335	3 208	2 970	4 520	6 772	6 621	9 040	9 935
Importations	2 218	2 173	2 223	3 046	3 757	4 554	6 932	6 110	8 337	8 886
Commerce total	4 368	4 318	4 558	6 254	6 728	9 074	13 704	12 731	17 376	18 821

Source: Base de données COMStat



Pour des États membres particuliers, en 2011, les exportations et importations intra-COMESA du Kenya se sont accrues de 30% et 23% respectivement. Les exportations intra-COMESA de la Zambie et du Burundi ont augmenté de 80%, tandis que les importations intra-COMESA du Burundi ont augmenté de 49% durant la période à l'étude, et les importations intra-COMESA du Zimbabwe se sont également majorées de 70% (voir le tableau 6 ci-après).

Les importations zambiennes de minerais et concentrés de cuivre venant de la RDC ont à elles seules augmenté de 48% en 2011, en passant de la valeur de 560 millions USD en 2010 à 831 millions USD en 2011. Les importations de la Zambie de la RDC en 2011 s'élevaient à plus de 1,3 milliards USD, et comprenaient

essentiellement des minerais et concentrés de cuivre et de cobalt, du cuivre affiné et des oxydes de cobalt. Les principaux produits d'exportations intra-COMESA étaient le thé vers l'Égypte, le Soudan, Djibouti et l'Érythrée (plus de 238 millions USD) et divers produits essentiellement vers l'Ouganda d'une valeur de plus de 6751 millions USD, dont le ciment portland en premier lieu (73 millions USD). Les principales importations intra-COMESA étaient le maïs du Malawi et de la Zambie, et des mélanges de substances parfumées du Swaziland d'une valeur de plus de 52 millions USD en 2011.

Les exportations intra-COMESA de l'Ouganda étaient essentiellement le café vers le Soudan (presque 60 millions USD), le ciment vers le Rwanda, la RDC et le Soudan; et le thé noir vers le Kenya d'une valeur de 35 millions USD. Les importations intra-COMESA de Maurice étaient essentiellement des cigarettes contenant du tabac (37 millions USD) et du coton de la Zambie à 27 millions USD.

**Tableau 6: Commerce intra-COMESA par pays, 2010 - 2011, valeurs en millions USD**

Pays	2010			2011			% Changement (2011)		
	Exportations	Réexportations	Importations	Exportations	Réexportations	Importations	Exportations	Réexportations	Imports
Burundi	17,6	7,0	105,9	31,5	6,3	157,7	79,2	-9,8	49,0
Djibouti	3,2	598,5	78,1	136,3	900,3	115,0	4 139,4	50,4	47,2
Égypte	2 343,7		961,8	1 622,5		834,8	-30,8		-13,2
Érythrée	2,1		155,5	2,1		155,5	0,0		0,0
Éthiopie	286,9	0,4	286,2	315,4	1,4	289,4	10,0	223,0	1,1
Kenya	1 439,0	219,4	504,1	1 760,1	301,4	617,5	22,3	37,4	22,5
Libya	334,8		1 378,3	334,8		1 378,3	0,0		0,0
Madagascar	38,9	8,1	197,3	38,9	8,1	197,3	0,0	0,0	0,0
Malawi	215,4	0,1	231,8	308,5	3,9	225,6	43,2	2 538,7	-2,7
Maurice	85,7	70,0	125,3	99,6	89,2	152,9	16,1	27,4	22,1
Ouganda	487,5	225,5	586,9	647,8	307,9	659,5	32,9	36,5	12,4
RDC	1 134,3		806,1	1 134,3		806,1	0,0		0,0
Rwanda	68,9	13,8	415,2	115,9	35,5	368,0	68,2	157,2	-11,4
Seychelles	2,5		47,0	2,5		47,0	0,0		0,0
Soudan	334,5	2,0	767,9	334,5	2,0	767,9	0,0	0,0	0,0
Swaziland	139,4	0,9	10,7	94,6		7,0	-32,1	-100,0	-33,9
Union des Comores	2,4		13,0	2,8		7,5	13,8		-42,4
Zambie	590,4	99,8	1 394,2	1 062,6	84,1	1 636,6	80,0	-15,8	17,4
Zimbabwe	253,8	13,2	271,2	136,5	13,9	462,0	-46,2	5,7	70,4
<b>Total</b>	<b>7,781 1</b>	<b>1,258 7</b>	<b>8,336 6</b>	<b>8,181 4</b>	<b>1,754 0</b>	<b>8,885 7</b>			

Source: Base de données COMStat

En ce qui concerne les parts de marchés intra-COMESA pour 2011, le Kenya a enregistré la part la plus importante à 21% pour les exportations intra-COMESA; suivi de l'Égypte, de la Zambie et de la RDC, avec des parts de 16%, 12% et 11% respectivement (voir le tableau 7 ci-après).

Du côté des importations, la Zambie a toujours enregistré la plus grosse part de marché à 18% en 2011, soit 2 pourcent plus que la part de l'année précédente; suivie de la Libye en deuxième position avec une part de

marché d'importations intra-COMESA de 15,5%. L'Égypte et la RDC sont venues en troisième et quatrième positions avec de 9,4% et 9,1% respectivement (voir le tableau 7 ci-après).

**Tableau 7: Commerce intra-COMESA, 2011, valeurs en millions USD et % des parts de marché**

N°	Exportateur	Valeur	% Part	Importateur	Valeur	% Part
1	Kenya	2 061,5	20,7	Zambie	1 636,6	18,4
2	Égypte	1 622,5	16,3	Libye	1 378,3	15,5
3	Zambie	1 146,7	11,5	Égypte	834,8	9,4
4	RDC	1 134,3	11,4	RDC	806,1	9,1
5	Djibouti	1 036,7	10,4	Soudan	767,9	8,6
6	Ouganda	955,7	9,6	Ouganda	659,5	7,4
7	Soudan	336,5	3,4	Kenya	617,5	6,9
8	Libye	334,8	3,4	Zimbabwe	462,0	5,2
9	Éthiopie	316,8	3,2	Rwanda	368,0	4,1
10	Malawi	312,4	3,1	Éthiopie	289,4	3,3
11	Maurice	188,7	1,9	Malawi	225,6	2,5
12	Rwanda	151,4	1,5	Madagascar	197,3	2,2
13	Zimbabwe	150,5	1,5	Burundi	157,7	1,8
14	Swaziland	94,6	1,0	Érythrée	155,5	1,8
15	Madagascar	47,1	0,5	Maurice	152,9	1,7
16	Burundi	37,8	0,4	Djibouti	115,0	1,3
17	Union des Comores	2,8	0,0	Seychelles	47,0	0,5
18	Seychelles	2,5	0,0	Union des Comores	7,5	0,1
19	Érythrée	2,1	0,0	Swaziland	7,0	0,1
	<b>Total</b>	<b>9 935, 4</b>	<b>100,0</b>		<b>8 885,7</b>	<b>100,0</b>

Source: Base de données COMStat

En général, les minerais et concentrés de cuivre étaient toujours les produits les plus exportés en termes de valeur au sein de la région COMESA en 2011, à l'instar de l'année précédente, tel qu'il ressort du tableau 8 ci-après. En deuxième position, le thé noir, précédemment en première position en 2009, 2008 et 2007. Le ciment portland et le cuivre affiné étaient respectivement en troisième et quatrième positions.

Tableau 8: Premiers produits d'exportation intra-COMESA et classement 2011 - 2007

	CTCI	Désignation CTCI	Valeurs 2011	R11	R10	R09	R08	R07
1	2831	Minerais de cuivre et leurs concentrés	504,5	1	1	3	2	5
2	7414	Thé noir (fermenté) et autres thés partiellement fermentés	343,2	2	2	1	1	1
3	66122	Ciment portland	264,0	3	3	2	4	2
4	68212	Cuivre affiné	229,3	4	5	6	3	6
5	3330	Pétrole brut	228,2	5	6	438	1 242	1 181
6	77261	Tables, panneaux, consoles, pupitres, armoires (y compris les armoires de commande numérique)	215,0	6	98	93	263	285
7	6111	Sucres de canne bruts, à l'état solide, sans addition d'aromatisants ou de colorants	203,0	7	4	7	7	9
8	28793	Minerais de cobalt et leurs concentrés	197,6	8	7	12	508	591
9	52255	Oxydes et hydroxydes de cobalt; oxydes de cobalt du commerce	158,7	9	9	90		1 842
10	449	Autre maïs, non moulu	156,6	10	66	291	23	4
11	6129	Autres sucres de betterave ou de canne à l'état solide, non additionnés d'aromatisants	138,5	11	12	14	20	10
12	1211	Tabacs, non écotés	127,5	12	13	5	6	12
13	72333	Compacteuses et rouleaux compresseurs autopropulsés	120,6	13	304	464	848	506
14	3425	Butanes liquéfiés	120,4	14	11	11	31	7
15	42229	Huile de palme raffinée et ses fractions	102,6	15	16	26	25	22
16	7111	Café non torréfié ni décaféiné	98,2	16	20	16	10	15
17	1222	Cigarettes contenant du tabac	95,5	17	15	10	8	11
18	119	Animaux vivants de l'espèce bovine, autres que les reproducteurs de race pure	86,9	18	40	148	157	76
19	2225	Graines de sésame	83,9	19	19	20	12	68
20	67133	Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer	79,3	20	17	63	22	2 110

Le pourcentage du commerce intra-COMESA par rapport au commerce total du COMESA a continué d'augmenter à partir des niveaux régionaux de 5% en 2004, à l'actuel 7% en 2011, tel qu'il ressort du tableau 9 ci-après. Au niveau national, les pays perçus comme échangeant le plus dans la région sont Djibouti (37% en 2011), le Rwanda (29%), la RDC (23%), l'Ouganda (21%) et le Burundi (19%).

**Tableau 9: Commerce intra-COMESA en pourcentage du commerce total du COMESA par pays, 2003 – 2011**

Pays	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Burundi	22	21	18	17	26	22	26	25	19
Djibouti	14	6	9	1	8	4	18	28	37
Égypte	3	2	2	2	2	4	4	4	3
Érythrée	3	1	9	13	5	13	17	41	41
Éthiopie	6	4	6	8	5	5	4	5	5
Kenya	15	16	16	12	11	11	11	12	12
Libye	1	0	1	1	1	2	3	3	3
Madagascar	4	5	6	4	5	3	5	7	7
Malawi	13	13	14	13	15	9	10	13	14
Maurice	5	4	4	4	5	5	5	4	5
Ouganda	25	25	28	20	22	20	21	21	21
RDC	16	13	8	12	18	17	22	23	23
Rwanda	24	25	32	48	38	40	37	33	29
Seychelles	2	4	2	2	3	4	6	5	5
Soudan	10	7	5	5	5	4	4	5	5
Swaziland	4	3	2	5	9	9	6	4	3
Union des Comores	3	4	3	9	3	5	5	8	5
Zambie	15	13	13	9	12	16	16	17	17
Zimbabwe	3	6	13	5	10	7	6	7	5
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

### *Mise en œuvre de l'Union douanière*

Des progrès ont été réalisés en vue de concrétiser la Vision du COMESA de devenir une région pleinement intégrée et compétitive à l'échelle internationale, avec un meilleur niveau de vie, particulièrement pour les gens ordinaires. Il a été constaté une nette croissance du commerce intra-COMESA, de 5 milliards USD entre 2009 et 2011.

Dans le but de réaliser l'Union douanière envisagée, durant la période à l'étude, les États membres ont convenu de mener une étude sur les pays ayant un nombre substantiel de tarifs dont les taux sont en deçà du Tarif extérieur commun (TEC). De plus, ils ont convenu d'élargir la portée de l'étude sur la bande tarifaire de 5% afin d'aborder les questions liées au coût de production et les conséquences pour les recettes et le développement industriel. Ces deux études ont été achevées en 2011.

Quant aux conséquences de l'alignement pour les États membres ayant un nombre substantiel de leur tarif inférieur au TEC, il a été observé que l'ajustement du tarif national au TEC sera politiquement et économiquement très difficile à mettre en œuvre par les pays concernés. D'importance particulière serait le défi d'imposer des tarifs supérieurs sur les biens intermédiaires utilisés en industrie et par conséquent, d'éroder la compétitivité des industries d'importation, ce qui rend la réforme tarifaire une gageure.

De même, les augmentations potentiellement significatives des prix à la consommation découlant des hausses tarifaires sur les produits finis rendent cette réforme tarifaire difficile. A cet égard, une étude révisée sera menée pour tenir compte de la compétitivité et de l'industrialisation.

Quant aux implications d'une bande tarifaire additionnelle de 5% pour le TEC, il a été conclu que l'introduction d'une telle bande n'est pas faisable étant donné son impact sur le coût des matières premières et des biens d'équipement, ainsi que la complication qu'elle apportera à l'harmonisation des TEC des autres CER. En conséquence, les pays concernés pourraient faire usage des flexibilités prévues dans les règlements du Conseil régissant l'Union douanière.

En 2011, des missions ont été menées dans les quatre États membres du Zimbabwe, du Kenya, de l'Ouganda et de Zambie, dans la perspective de les assister à générer des listes d'alignement tarifaire et identifier les produits sensibles. De plus, afin d'aider les États membres à mettre en œuvre les instruments de l'Union douanière, le Secrétariat a élaboré et diffusé des lignes directrices à tous les États membres le 25 janvier 2011.

Tel qu'il est recommandé par les meilleures pratiques de l'Organisation douanière mondiale (ODM), l'évaluation du délai requis pour le dédouanement des marchandises, à travers des études sur la mainlevée, est devenue de plus en plus importante pour la mesure de l'efficacité de la douane et des autres agences de gestion douanière. À cet égard, la première réunion s'est tenue du 21 au 23 février 2011 à Lusaka. Quatre États membres, à savoir: le Malawi, Maurice, le Soudan et la Zambie, y ont participé et finalisé le projet de programme de travail qui a été approuvé pour la réalisation des études sur la mainlevée. Il est prévu que le projet pilote sera exécuté cette année 2012, dans dix pays.

Et suite à la requête de l'office des recettes des Seychelles, le Secrétariat a mené une mission d'assistance technique en vue d'aider ce pays à migrer du SH 2002 au SH 2007, et une formation a été dispensée à ses cadres sur le Système harmonisé.

Une réunion des États membres ayant soumis les listes des produits sensibles s'est tenue le 2 août 2011 à Lusaka, en Zambie, pour examiner les listes soumises à ce jour, en vue d'explorer la voie à suivre pour finaliser lesdites listes.

La troisième réunion du Comité Union douanière s'est tenue du 3 au 5 août 2011 à Lusaka. Son objectif principal était de mener une revue à mi-parcours de la mise en œuvre de la période transitoire et formuler des recommandations appropriées à l'intention du Comité Commerce & Douanes. La 27<sup>ème</sup> réunion de ce Comité s'est tenue du 15 au 18 août 2011 à Mbabane, au Swaziland; elle a passé en revue la période transitoire, et l'état de mise en œuvre est présenté au tableau ci-après.

**Tableau 10: Mise en œuvre de l'Union douanière par les États membres**

N°	Activité	Avancement	Observations
1.	Finalisation de la Nomenclature tarifaire du COMESA	Exécutée	
2.	Adoption par les États membres de la Nomenclature tarifaire du COMESA	Retardée	Les lignes directrices sur l'incorporation ont été transmises aux États membres. L'incorporation de la NTC est un préalable pour la mise en place d'une Union douanière fonctionnelle et pour une mise en œuvre significative du TEC.
3.	Compilation d'une liste de produits alignés sur les taux TEC de 0%, 10%, et 25%	En cours	Cette liste peut être publiée au journal officiel par les États membres tel qu'il a été décidé par le Conseil.
4.	Soumission par les États membres de leur liste finale des produits sensibles	En cours	Certains États membres ont soumis leur liste et ont accepté que celle-ci soit provisoirement annexée au Règlement du Conseil.
5.	Soumission par les États membres de leur liste finale des produits exclus	En cours	Le Conseil a décidé que cela se fasse maintenant. Maurice a soumis cette liste. Le Burundi, le Kenya et l'Ouganda ont indiqué qu'ils utiliseront la liste des produits interdits de l'EAC.
6.	Création des institutions nationales pour la mise en œuvre de la période transitoire.	Exécutée	Les États membres ont créé des institutions nationales sur l'Union douanière.
7.	Soumission par les États membres de leurs plans d'action pour l'alignement de leurs taux tarifaires nationaux sur les taux du TEC.		Le Secrétariat a produit des listes modèles sur l'alignement des tarifs. Les États membres n'ont pas encore produit et soumis leurs listes d'alignement sur la base d'une NTC intériorisée.
8.	Compilation de la Liste commune des produits sensibles dont les taux ne sont pas alignés sur le TEC	Reportée	Une liste régionale des produits sensibles est un objectif à long terme.
9.	Soumission de la liste finale des produits exclus, désagrégée pour montrer les produits exclus par chaque État membre.	En cours	Cette liste sera achevée lorsque les États membres auront soumis leurs listes nationales.
10.	Examen du Règlement sur les recours commerciaux par le Comité Commerce & Douanes.	Exécutée	Le Comité Commerce & Douanes a examiné le Règlement.
	Finalisation par le Comité juridique et adoption par le Conseil du Règlement sur les recours commerciaux	En cours	Le Règlement a été revu par le Sous-comité de rédaction juridique, et sera soumis au Comité juridique.
11.	Règlements liés à la douane sur les droits de propriété intellectuelle pour inclusion dans le Code des douanes en tant qu'amendement.	Exécutée	Le Conseil a adopté les amendements au Code des douanes pour incorporer les dispositions sur la propriété intellectuelle.
12.	Accord sur les dispositions permanentes pour la mobilisation des ressources en faveur de l'Union douanière.	En cours	Le COMESA s'attèle continuellement à l'identification des sources de financement durables, y compris un prélèvement du Marché commun.
13.	Parachever le travail sur l'harmonisation des normes.	En cours	65 normes adoptées en 2011.
14.	Réalisation d'une étude sur l'impact de l'introduction d'une bande tarifaire de 5% dans le TEC du COMESA.	En cours	Trois études ont été conduites depuis le lancement de l'Union douanière, dont les conclusions sont à l'étude.
15.	Etude sur les remises industrielles	En cours	Un groupe de travail sur les remises industrielles a été constitué pour poursuivre les travaux dans ce domaine à la lumière des évolutions dans les régimes des États membres.
16.	Consolidation du marché intérieur du COMESA	En cours	

17.	Partage des recettes et la libre circulation	En cours	Des lignes directrices ont été formulées sur la libre circulation, y compris celles liées aux pays non membres de la ZLE. Il a été proposé que le Système régional de paiement et de règlement (SRPR) aide au transfert des recettes aux États membres respectifs. Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales traitent également de cette question.
-----	--	----------	--

### *Procédures simplifiées pour les petits commerçants transfrontières*

La réunion des ministres sur la mise en œuvre du Régime commercial simplifié (Récós) s'est tenue à Lusaka, en Zambie, le 12 août 2011. Les ministres ont augmenté le plafond de la valeur Récós de 500 USD à 1.000 USD, et ont convenu que la liste commune des produits devrait remplacer le Certificat d'origine du COMESA, dans la mesure où il est évident que les produits énumérés dans la liste commune sont éligibles pour le commerce hors taxe.

Il a été recommandé que les frais administratifs soient standardisés pour toutes les transactions Récós dans la région et que les États membres envisagent de réduire ces frais à 1 USD au maximum. Les États membres ont été exhortés à aider les associations commerciales en sensibilisant les commerçants transfrontières sur les avantages du régime Récós.

Le Récós a commencé sur une base pilote à l'intention de 10 États membres avec possibilité d'extension à d'autres.

Le Kenya et l'Éthiopie ont accepté d'échanger, dans le cadre du régime Récós, des produits d'une valeur de 1.000 USD au plus.

### *Commerce des services*

L'intégration du COMESA se focalise sur le commerce aussi bien des marchandises que des services. Eu égard au commerce des services, une attention particulière a été accordée à l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires, afin d'encourager le commerce intra-COMESA des marchandises.

On a très tôt pris conscience de l'importance des services, et les programmes de la ZEP et du COMESA ont préconisé l'harmonisation des services monétaires et de transport, entre autres. Il est clairement reconnu qu'un système financier et de transport efficace facilite considérablement la production et le mouvement des marchandises au sein de la région et au-delà.

Le Programme Commerce des services est motivé par diverses évolutions dans le commerce mondial des services, plus particulièrement celles ayant conduit à la conclusion du Cycle d'Uruguay et de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). De plus, dans le cadre des Accords de partenariat économique UE-ACP, il existe une composante sur le commerce des services qui est couverte dans les négociations avec l'Union européenne. En soi, la libéralisation du commerce des services au sein de la région a le potentiel de promouvoir l'emploi et réduire la pauvreté, étant donné le coût inférieur par création d'emploi dans le secteur des services par rapport au secteur des marchandises.

Les objectifs du Programme Commerce des services du COMESA sont les suivants:

- (a) Réaliser la croissance et le développement durables des États membres en éliminant les obstacles au commerce des services, surtout ceux auxquels font face les petites et moyennes entreprises (PME) et les exportateurs ;
- (b) Renforcer la coopération entre les États membres dans la perspective de promouvoir l'efficacité et la compétitivité des marchés des services, y compris la diversification de la capacité de production et de l'offre. Ce qui va améliorer la distribution des services au sein et hors du Marché commun, tout en assurant la promotion de la croissance économique, la création de la richesse et la lutte contre la pauvreté ;
- (c) Libéraliser le commerce des services en renforçant la profondeur et la portée de la libéralisation conformément à l'article V de l'AGCS; et
- (d) Promouvoir, améliorer et développer l'exportation des services.

Suite à l'adoption du Règlement sur le commerce des services en juin 2009, un Comité Commerce des services a été constitué. Le règlement intérieur du comité prévoit l'élaboration des listes d'engagements spécifiques, lesquelles définissent le niveau et la profondeur de la libéralisation dans un secteur donné. Ceci se fait dans les quatre modes du commerce des services, en tenant compte de l'accès au marché et du traitement national.

D'autre part, les lignes directrices pour les négociations des services fournissent quelques éclaircissements sur la façon dont les négociations doivent être menées, y compris quelques disciplines en termes d'engagements minimum qu'un pays doit prendre dans les secteurs prioritaires.

Les États membres se sont convenus de quatre secteurs prioritaires de services dans lesquels ils sont censés prendre des engagements. Il s'agit des transports, des communications, des services financiers et des services touristiques. Ces secteurs ont été choisis car ils sont à même d'accroître l'efficacité de la production et du transport dans le commerce des services.

Durant une bonne partie de 2010 et 2011, les États membres ont préparé les tout premiers projets de listes d'engagements spécifiques dans les secteurs de services prioritaires, qui serviront de base pour lancer les négociations. Cependant, ils sont libres de prendre des engagements dans des secteurs autres que les prioritaires.

En mai 2011, il s'est tenu une réunion pour lancer les négociations sur les listes d'engagements. Cependant, les États membres ont demandé plus de temps pour mener des consultations nationales en vue de la préparation de leurs listes initiales d'engagements spécifiques. Le lancement des négociations est prévu pour cette année 2012.

Afin de recueillir les vues des parties prenantes et initier le travail sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et académiques, un atelier portant sur les services juridiques, la comptabilité et l'ingénierie s'est tenu en mai 2011 en collaboration avec la Banque mondiale. L'une des importantes conclusions de l'atelier a été la conception d'un projet sur la plateforme de connaissance des services professionnels, qui sera exécuté conjointement par le COMESA et la Banque mondiale. Ce projet, qui est censé démarrer cette année 2012, vise à favoriser des discussions approfondies basées sur des faits, sur

l'impact des services et une conception appropriée de politiques réglementaires susceptibles d'aborder les défis auxquels font face les professionnels en quête de prestation des services à travers les frontières.

La plateforme de savoir comblera les lacunes d'information actuelles sur les services, activités, prix, flux de commerce, politiques réglementaires appliquées et barrières au commerce; résoudra les déficiences de savoir en favorisant l'échange de connaissances et d'expériences sur des pratiques concluantes; et couvrira les contraintes d'économie politique pouvant entraver des réformes réglementaires bénéfiques et ralentir le processus d'intégration.

### 3.2 FACILITATION DU COMMERCE

#### Progrès sur l'élimination des obstacles non tarifaires

L'interdiction des obstacles non tarifaires (ONT) tel qu'il est prévu à l'article 49 du Traité du COMESA est une pierre angulaire de la Zone de libre-échange car elle assure que les marchandises peuvent circuler librement au sein de la ZLE. Cependant, malgré cette interdiction, à plusieurs reprises, il arrive que certains États membres imposent des ONT aux importations venant d'autres États membres.

Le tableau 11 ci-après présente les ONT qui ont été signalés durant la période 2010-2011 et l'état de leur élimination; et force est de préciser que certains d'entre eux persistent depuis plus de deux ans.

**Tableau 11: ONT signalés durant la période 2010-2011**

Type d'ONT	P a y s a y a n t s i g n a l é l'ONT	Pays ayant i m p o s é l'ONT	É t a t d'élimination	Observations	Mesure à prendre /Méthode de résolution
Frigidaires et congélateurs – Règles d'origine	Swaziland	Zimbabwe	En attente	Rapport final attendu de la part du Zimbabwe	Emission d'opinion technique après travail analytique du Secrétariat (en cours)
Sucre blanc et Equipements électroniques LG – Règles d'origine	Égypte	Kenya	En attente	Le Kenya a demandé une mission de vérification	Le Kenya doit mener une mission de vérification en Égypte. Le Secrétariat doit assurer un appui technique
Huile de palme pure – Règles d'origine	Kenya	Zambie	En attente	Les deux pays mènent des consultations bilatérales	Il est demandé à la Zambie et au Kenya de signaler les résultats des consultations bilatérales.
Lait et produits laitiers - SPS et normes	Kenya	Zambie	Partiellement résolu	Sur le yaourt et d'autres produits laitiers, les questions liées à la conformité aux normes par le Kenya ne sont pas encore résolues	Le Secrétariat assure le suivi avec la Zambie en vue de faciliter une mission d'étude par le Kenya. Le ministère du Commerce de la Zambie a indiqué que la question relève du ministère des Coopératives et de l'Agriculture.

<b>Savon – Règles d'origine</b>	Maurice	Madagascar	<b>Partiellement résolu</b>	Les deux pays n'ont pas encore convenu de la méthode de détermination des coûts; Madagascar n'a pas encore répondu à la proposition du Secrétariat d'engager un expert international en calcul du coût réel	Le Secrétariat assure le suivi avec Madagascar en vue d'obtenir l'accord pour engager un expert international en calcul du coût réel.
<b>Thé en transit – Taxe à la frontière</b>	Ouganda	Kenya	<b>Résolu</b>	Le Kenya a clarifié qu'il n'impose pas de taxes sur les marchandises en transit, et il est alors nécessaire que de telles marchandises soient bien déclarées comme étant en transit.	Résolu durant la 2ème réunion des points focaux tripartites à Nairobi.
<b>Chaussures en plastique – Règles d'origine</b>	Zambie	Zimbabwe	Résolu	Le Zimbabwe et la Zambie se sont convenus d'inclure le produit sur la liste des articles échangés sur base Récos.	Résolu durant l'atelier national de renforcement des capacités à Harare après consultations entre les points focaux
<b>Interdiction aux autobus de traverser le pont de Kariba – Infrastructures liées au commerce non adéquates</b>	Zambie	Zimbabwe	Résolu	L'interdiction a été levée pour permettre aux autobus et aux petits camions commerciaux de 11 tonnes au plus, de traverser le pont	Résolu à travers des consultations entre les points focaux
<b>Retards à la frontière au pont-bascule de Vic Falls, à cause de poids irréguliers au pont bascule</b>	Zambie	Zimbabwe	Résolu	Le pont-bascule a été depuis étalonné par les autorités zimbabwéennes (standardisé) et aucun rapport n'est plus reçu après le calibrage.	Résolu à travers des consultations entre les points focaux

### Meilleures pratiques en matière de résolution d'ONT signalés

Les mécanismes en place pour aborder les ONT comprennent ce qui suit:

- a. Les États membres et les entités du secteur privé affectées ont signalé les ONT au Secrétariat

et ont contacté l'État membre imposant l'ONT pour qu'il résolve la question. Ceci a été particulièrement utile étant donné que ce sont les États membres et le secteur privé qui sont sur le terrain et font face à tous ONT en place;

- b. Le Secrétariat a préparé des opinions techniques sur les ONT signalés, avec recommandations sur les mesures à prendre par l'État membre concerné;
- c. Le cas échéant, le Secrétariat a arrangé des missions de vérification sur place pour aider les États membres dans leurs consultations;
- d. Le Comité Commerce & Douanes a toujours un point à l'ordre du jour sur les ONT lors de ses réunions, durant lesquelles les États membres signalent tous les ONT auxquels font face leurs exportations;
- e. Le Secrétariat a présenté un rapport écrit sur tous les ONT signalés, et les États membres ont eu l'occasion de fournir des éclaircissements sur la situation en place;
- f. Des consultations ont d'habitude eu lieu entre les États membres affectés en marge des réunions du Comité Commerce & Douanes;
- g. Des consultations additionnelles ont eu lieu en marge des réunions du Comité intergouvernemental, le cas échéant, sur les questions en suspens;
- h. Des points focaux nationaux et des Comités nationaux de suivi des ONT ont été mis en place dans les États membres. Bien que ces comités fonctionnent à peine dans certains États membres, les points focaux et les comités ont été utiles dans l'action de mobilisation pour aborder les ONT signalés;
- i. Le mécanisme pour signaler les ONT en ligne a été très utile pour faire rapport et assurer le suivi de l'état d'élimination des ONT, étant donné que les points focaux ont pu agir immédiatement sur les ONT signalés et à travers l'intervention réciproque de pairs, ils ont pu suivre étroitement les progrès sur les mesures prises.

Ci-après figure la situation récapitulative du Mécanisme tripartite en ligne pour signaler et assurer le suivi des ONT:

- a. Le nombre total des ONT signalés par et dans les 19 États membres du COMESA est de 216;
- b. Le nombre total d'ONT résolus est de 155, soit 71,8% des ONT signalés;
- c. Le nombre total d'ONT existants et en cours de résolution est de 53, soit 24,5%; et
- d. Le nombre total de nouvelles plaintes, là où la résolution n'a pas encore commencé, est de 8, soit 3,7% de tous les ONT signalés.

En général, un mécanisme efficace et rationalisé de mise en application doit être mis en place pour minimiser les ONT qui sont maintenus pour des périodes de temps excessivement longues, causant de

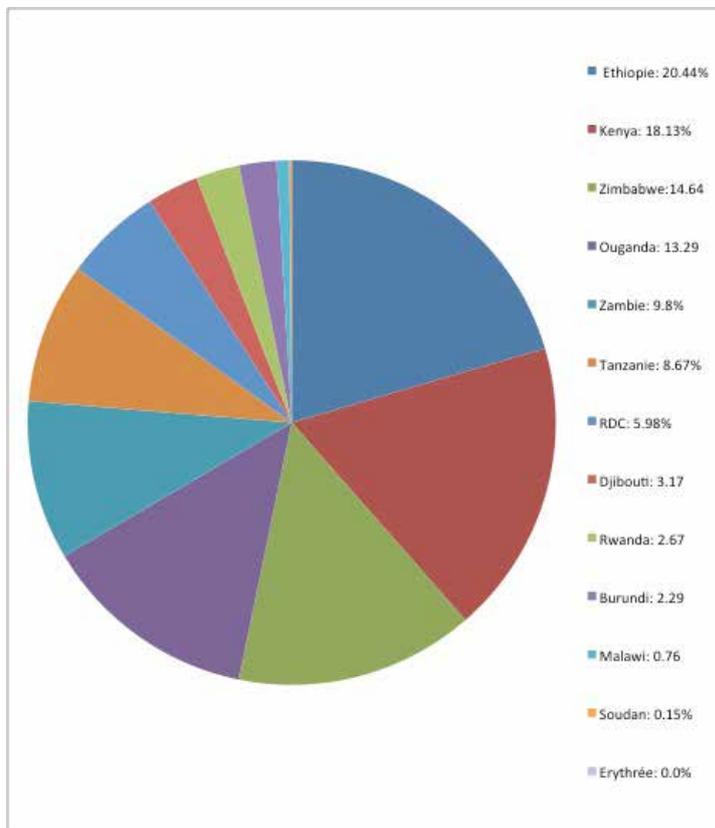
grosses pertes au secteur privé tout en compromettant le régime ZLE. Lors de sa trentième réunion tenue en octobre 2011 à Lilongwe, le Conseil a pris acte du projet de Règlement et a lancé un appel pour la résolution des controverses persistant sur certains projets de dispositions, surtout la clause prévoyant une formule pour calculer le montant de compensation due à la partie souffrant des conséquences des ONT. Le projet de Règlement sur les ONT, qui a été examiné par le Comité Commerce & Douanes et par les organes directeurs à plusieurs reprises, doit être finalisé de sorte à être utilisé par les États membres dans la résolution des ONT.

### 3.3 RÉGIME RÉGIONAL DE GARANTIE DU TRANSIT SOUS DOUANE

#### La Carte jaune

Le régime de la Carte jaune du COMESA a été de plus en plus reconnu par les conducteurs voyageant entre les pays au sein de la région et au-delà comme étant une assurance régionale fiable contre tiers. Les activités sur l'opération du Régime durant la période à l'étude comprennent l'augmentation du nombre de compagnies d'assurance de la région impliquées dans la vente des polices d'assurance de la Carte jaune du COMESA, le nombre de Cartes jaunes annuelles vendues, les primes d'assurance annuelles collectées par les compagnies d'assurance; et le nombre de déclarations de sinistres réglées aux victimes d'accidents de circulation dans le cadre du régime. Durant l'exercice 2011, près de 180 compagnies d'assurance étaient impliquées dans l'opération du régime et ont émis plus de 110.000 Cartes jaunes aux automobilistes en voyage. Les revenus annuels des primes ont été estimés à 5,4 millions USD; le nombre de sinistres gérés était de 367; et les sinistres réglés se chiffraient à plus de 800.000 USD.

Figure 3: Revenus des primes de la Carte jaune en 2011



## Comparaison de la performance des primes de la Carte jaune en 2010 et 2011

Figure 4: Situation des sinistres – 2011

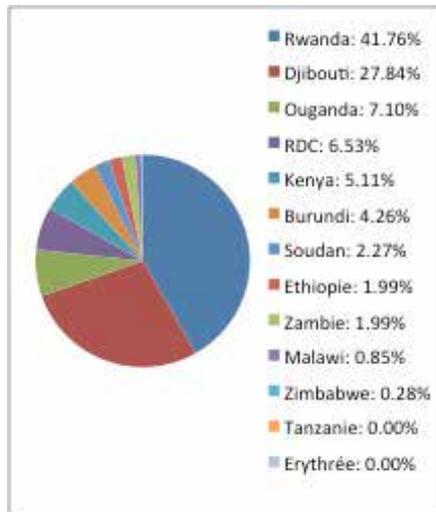
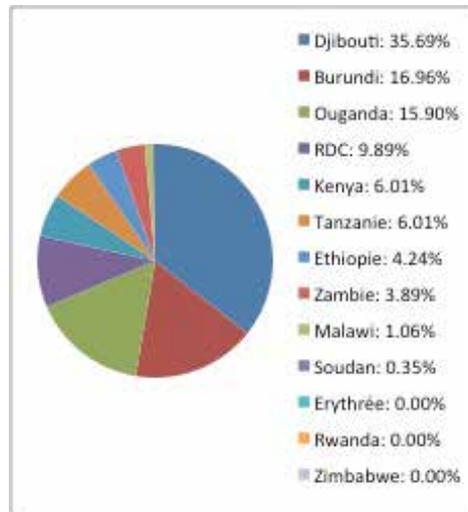


Figure 5: Situation des sinistres - 2010



### Le Régime régional de garantie du transit sous douane

Le Régime régional de garantie du transit sous douane, communément connu comme le Carnet RGTD, a été conçu pour faciliter le mouvement des marchandises en transit sous scellés douaniers en fournissant une caution suffisante aux pays de transit pour le recouvrement de leurs droits et taxes au cas où les marchandises en transit seraient illégalement utilisées dans les pays de transit. Elaboré sous l'égide du Protocole sur le commerce de transit et les facilités de transit aux termes de l'annexe I du Traité, le Carnet RGTD a été lancé en décembre 2011 dans les États membres du Corridor Nord du Kenya et de l'Ouganda, pour les marchandises transitant depuis le port de Mombasa vers l'Ouganda. Actuellement, des sociétés de transit sélectionnées, à savoir: Kuehne & Nagel, SDV-Transami et Sedag-Interfreight, sont impliquées dans la délivrance des Carnets RGTD. A ce jour, 145 carnets ont été délivrés moyennant une valeur moyenne de caution de 561.000 USD. Le lancement a été élargi pour inclure d'autres États membres du Corridor Nord, à savoir: le Rwanda et le Burundi. Subséquemment, les opérations du Carnet RGTD commenceront dans les pays du Corridor Nord-Sud de RDC, Malawi, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe, ainsi que dans la Corne de l'Afrique composée de Djibouti, de l'Éthiopie et du Soudan, avant la fin de 2012. Il est envisagé que cette mise en œuvre aidera considérablement les États membres, particulièrement les pays enclavés, à réduire les coûts de transport et de transit, à travers l'élimination des frais de cautions d'assurance, de garanties bancaires ou de nantissement bloqué auprès des institutions financières. Cela réduira les exigences de documentation, simplifiera les procédures et diminuera les fuites de recettes et les retards aux postes-frontières durant le dédouanement des marchandises.

### Le Dispositif commercial tripartite COMESA-EAC-SADC

Le Cadre tripartite découle de l'idée réaliste selon laquelle les processus d'intégration régionale des trois CER du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté est-africaine (EAC) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), sont similaires et identiques à maints égards. Etant donné les adhésions multiples à ces trois CER, il a été jugé prudent pour les 3 CER de coopérer et d'harmoniser leurs programmes. Le Cadre tripartite de coopération et d'harmonisation des politiques et programmes régionaux entre le COMESA, l'EAC et la SADC, a été revu et a obtenu un soutien renforcé des

parties prenantes, ainsi qu'une raison d'être au plus haut niveau en octobre 2008, lors du premier sommet tripartite, et en juin 2011 lors du second sommet.

La région tripartite comptait déjà en 2009 une population combinée de 581.480.046 habitants et un produit intérieur brut (PIB) de 858.757.432.664 USD<sup>1</sup>. Il ressort du communiqué du second sommet tripartite que ce PIB a maintenant atteint 1 billion USD, soit 58% du PIB total de l'Afrique en tant que continent; et que la population de la région tripartite représente 57% de celle de l'Afrique<sup>2</sup>. Les exportations intra-tripartites se sont accrues en valeur de 24% durant la période 2009-2010, en passant de 198.435.913.000 à 245.386.268.000 USD.<sup>3</sup> Etant donné la tendance, la région tripartite peut être considérée comme étant une initiative de grande ampleur en termes de sa taille économique, démographique et géographique, et à la lumière des motifs et de la justification de cette dynamique.

La justification politique découle essentiellement du concept que l'Afrique a d'elle-même comme étant un peuple unique qui devrait être uni dans les relations internationales et collaborer étroitement pour relever les défis auxquelles elle face, et atteindre ses objectifs de développement. La justification économique est que la région tripartite servira de support pour des volumes de plus en plus croissants du commerce et de l'investissement, et partant, contribuera à la création de la richesse, y compris pour les gens ordinaires, afin de les aider à avoir une vie de plus en plus meilleure. Il est anticipé que la dynamique tripartite contribuera de cette façon à la paix, à la prospérité et au bonheur dans la région.

La première décision primordiale du Sommet tripartite a été que les trois CER devraient immédiatement commencer par œuvrer vers une fusion en une seule CER dans le but d'accélérer la réalisation de la Communauté économique africaine. Le Sommet tripartite a donné instruction au Groupe de travail tripartite des trois secrétariats d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre de leur fusion pour examen lors de sa prochaine session.

Dans les domaines du commerce, de la douane et de l'intégration économique, le Sommet tripartite:

- i) a approuvé la mise en place accélérée d'une Zone de libre-échange (ZLE) englobant les États membres/partenaires des trois CER avec l'ultime objectif de créer une Union douanière unique;
- ii) a donné instruction aux CER de conduire une étude incorporant, entre autres, les éléments ci-après:
  - a) l'élaboration d'une feuille de route dans un délai de 6 mois, en vue de la mise en place d'une ZLE, laquelle tiendra compte du principe de géométrie variable;
  - b) le cadre juridique et institutionnel devant soutenir la ZLE;
  - c) les mesures devant faciliter la circulation des opérateurs économiques à travers les CER;
- ii) a donné instruction que le rapport de l'étude susvisée à l'alinéa (ii) soit présenté à une session du Conseil tripartite des ministres spécifiquement convoquée pour la circonstance, dans un délai de 12 mois, afin de définir entre autres, le calendrier pour la création d'une seule ZLE englobant les trois CER;

<sup>1</sup> Indicateurs du développement dans le monde 2009

<sup>2</sup> Clause 1(ii) du Communiqué tripartite du 12 juin 2011, Sandton, Johannesburg, RSA, document tripartite T/TS/II/6

<sup>3</sup> Calculs du CCI basés sur les statistiques de COMTRADE

- iii) a donné instruction aux présidents en exercice des Conseils des ministres des trois CER de s'assurer que les trois communautés accélèrent l'élaboration de programmes conjoints susceptibles de renforcer la coopération et consolider la coordination des politiques industrielles et de concurrence, des systèmes financiers et des paiements, du développement des marchés financiers, et des bourses des produits de base; et
- iv) a donné instruction aux présidents des Conseils des ministres des trois CER de s'assurer que les secrétariats participants coordonnent et harmonisent les positions sur les négociations APE et d'autres négociations multilatérales, y compris les négociations sur le Cycle de développement de Doha de l'OMC.

Dans le domaine du développement des infrastructures, le Sommet tripartite:

- i) a invité les trois CER à mettre en place dans un délai d'une année un programme conjoint pour la mise en œuvre:
  - (a) d'un espace aérien unique et homogène;
  - (b) d'un réseau interrégional d'infrastructures TIC à large bande accéléré homogène;
  - (c) d'un cadre politique et réglementaire harmonisé devant régir les TIC et le développement des infrastructures au sein des trois CER;
- ii) a demandé aux trois CER de coordonner et harmoniser efficacement dans un délai d'une année:
  - (a) les plans directeurs de transport régional des trois CER; et
  - (b) les plans régionaux d'investissement prioritaires dans l'énergie, et les plans directeurs de l'énergie des trois CER;
- iii) a donné instruction aux trois CER de définir des mécanismes conjoints de financement et de mise en œuvre pour le développement des infrastructures dans un délai d'une année.

En ce qui concerne le cadre juridique et institutionnel, le Sommet tripartite:

- i) a invité le Conseil des ministres de chacune des trois CER à examiner et approuver dans un délai de six mois, le Protocole d'accord sur la coopération et l'intégration interrégionale, lequel devrait également prévoir les pouvoirs de chaque niveau de prise de décisions;
- ii) a donné instruction que le Protocole d'accord approuvé soit signé par les présidents en exercice des trois CER, un mois après son approbation;
- iii) a institué un Sommet tripartite des chefs d'État et de gouvernement qui siège une fois tous les deux ans;
- iv) dans l'intérim, en attendant la signature du Protocole d'accord:

- (a) a établi un Conseil des ministres tripartite qui se réunira au moins une fois tous les deux ans;
- (b) a institué un Comité ministériel sectoriel tripartite sur le commerce, les finances, la douane, les affaires économiques et les affaires intérieures; un Comité ministériel sectoriel tripartite sur les infrastructures; un Comité ministériel sectoriel tripartite sur les affaires juridiques, et tous autres comités ministériels mis sur pied par le Conseil des ministres tripartite, qui se réunissent une fois l'an;
- (c) a approuvé des réunions extraordinaires du Sommet tripartite et du Conseil des ministres tripartite, qui se tiendront selon les besoins;
- (d) a mis en place un Comité tripartite de hauts fonctionnaires et d'experts, qui se réunira au moins une fois l'an; et
- (e) a constitué un Groupe de travail tripartite des secrétariats des trois CER qui se réuniront au moins deux fois l'an.

Lors du second Sommet tripartite qui s'est tenu le 12 juin 2011 à Sandton à Johannesburg, Afrique du sud, abrité par le président Jacob Zuma de l'Afrique du sud, les chefs d'État et de gouvernement du COMESA, de l'EAC et de la SADC ont lancé des négociations en vue d'une Zone de libre-échange tripartite devant couvrir ces trois communautés économiques régionales.

Sur tous les 26 pays, 12 chefs d'État et de gouvernement, trois vice-présidents et 10 plénipotentiaires y ont participé, donnant un taux de participation de 25 sur 26. Cette bonne participation a témoigné de l'appui politique soutenu dont jouit le Dispositif tripartite au sein de la région. Les chefs d'État et les plénipotentiaires ont signé la Déclaration portant lancement de la Zone de libre-échange tripartite et ont adopté l'Instrument sur les principes, les processus et le cadre institutionnel ainsi que la feuille de route pour les négociations.

Selon la déclaration, la région tripartite a adopté une approche développementale à l'intégration régionale, avec trois piliers, à savoir: le développement industriel, les infrastructures, et l'intégration des marchés. Un programme de travail sur le pilier de développement industriel devra être élaboré et adopté. Les programmes d'infrastructures sont en cours, essentiellement en termes de mise en œuvre des plans directeurs tripartites pour le transport routier, l'énergie et les technologies de l'information et des communications, ainsi que l'ouverture du ciel pour le transport aérien. Des programmes de facilitation du commerce ont été mis en place pour aider au renforcement d'un marché interne homogène. Quant au pilier d'intégration des marchés, le Sommet a lancé les négociations sur la ZLE tripartite, dont la mise en œuvre sera le programme majeur sous ce pilier. La déclaration a été signée par 23 des 26 pays.

Ci-après sont les principes convenus:

- a. les négociations seront dirigées par les CER et/ou les États/partenaires membres;
- b. la géométrie variable;
- c. la flexibilité et le traitement spécial et différencié;

- d. la transparence, y compris la communication des informations sur l'application des dispositions tarifaires au sein de chaque CER;
- e. consolidation des acquis des ZLE des CER existantes en termes de consolidation de la libéralisation tarifaire au sein de la ZLE de chaque CER;
- f. un engagement unique couvrant la phase I sur le commerce des marchandises;
- g. une libéralisation substantielle;
- h. le traitement NPF;
- i. le traitement national;
- j. la réciprocité; et
- k. la prise de décisions par consensus.

Sur ces principes, ceux qui ont suscité le plus de débats et probablement jugés ainsi par les pays comme étant les plus importants, sont les suivants: l'appropriation par les CER et les pays, au lieu d'être poussés par les secrétariats, la flexibilité en termes de permettre la désignation des produits sensibles selon certaines modalités à convenir, et la prise de décisions par consensus. Le principe d'engagement unique a été introduit comme surprise à la dernière minute, et n'a pas fait l'objet de l'attention soutenue qu'il aurait méritée.

Eu égard au processus, les négociations auront lieu en deux phases. La première couvrira les domaines principaux du commerce des marchandises qui sont nécessaires pour établir une zone de libre-échange. Ces domaines sont les suivants: la libéralisation tarifaire, les règles d'origine, la résolution de différends, les procédures douanières et la simplification de la documentation douanière, les procédures de transit, les obstacles non tarifaires, les recours commerciaux, les obstacles techniques au commerce, et les mesures sanitaires et phytosanitaires. Outre ces domaines principaux, les négociations sur la circulation des acteurs économiques vont démarrer durant la première phase. La deuxième phase, qui sera lancée à l'expiration de la première phase, couvrira le reste des domaines liés au commerce des services, aux droits de propriété intellectuelle, à la politique de concurrence, au développement et à la compétitivité du commerce.

En ce qui concerne le cadre institutionnel, le Sommet a mis en place le Forum tripartite de négociations commerciales, en tant qu'organe au sein duquel les négociations auront lieu au niveau technique. Le Forum fera rapport au Comité tripartite des Hauts fonctionnaires, qui rendra compte au Comité ministériel sectoriel tripartite, lequel fera rapport au Conseil des ministres tripartite qui, à son tour, rendra compte au Sommet tripartite des chefs d'État et de gouvernement. Les services de secrétariat seront assurés par le Groupe de travail tripartite composé des chefs des trois communautés économiques régionales, à savoir COMESA, EAC et SADC.

Il est prévu une disposition pour le suivi et évaluation. L'objectif du suivi est de s'assurer « qu'un accord crédible et axé sur le développement soit conclu rapidement », et d'assurer le respect des calendriers prescrits par la feuille de route. Le Comité ministériel sectoriel a été chargé de la responsabilité de superviser et d'assurer le leadership des négociations, et d'examiner tous les six mois les rapports trimestriels élaborés par le président en exercice du Forum tripartite de négociations commerciales. Alors que le Comité ministériel sectoriel fait rapport au Conseil tripartite, les recommandations issues des revues

desdits rapports seront soumises au Conseil pour la prise de décisions appropriées, et étant donné le fait que c'est le Conseil qui se réunit annuellement, tandis que le Sommet se réunit une fois tous les deux ans.

En ce qui concerne la feuille de route, les négociations ne devraient pas prendre plus de 36 mois, pour la première phase de négociation de la ZLE tripartite qui est l'élément central, et consolidera les ZLE existantes des trois communautés économiques régionales, en les fusionnant en une seule ZLE tripartite. Cependant, c'est le résultat des revues biennales par le Comité ministériel sectoriel qui influencera le rythme des négociations.

Les trois instruments adoptés par le Sommet servent de base solide pour les négociations, dans la mesure où ils démontrent une détermination solennelle à mener les négociations, et en définissent la direction et la durée.

### **Mise en œuvre des décisions des sommets tripartites**

Dans le domaine des infrastructures, des plans directeurs ont été élaborés pour le transport, l'énergie et les TIC; et deux conférences de mobilisation des ressources ont été organisées avec succès en avril 2009 et en septembre 2011. La conférence d'avril 2009 a réalisé 1,2 milliards USD sous forme de promesses, tandis que la conférence de septembre 2011 a engrangé 8 milliards USD en engagements. Des dispositions institutionnelles sont en place pour la coordination des donateurs et la gestion des ressources. Une Unité tripartite de préparation de projets a été également créée pour aider à la finalisation des projets bancables.

Le pilier de développement des infrastructures permettra de promouvoir l'interconnexion de la région tripartite, de sorte qu'il y ait un marché tangible et homogène au sein duquel les marchandises et les personnes circulent librement. Certes, cela devra être appuyé par un cadre politique afin de réduire les obstacles à la libre circulation dans la mesure du possible.

Conformément aux instructions du Second sommet tripartite, le Groupe de travail tripartite a déjà élaboré un plan de travail pour le développement industriel. Le projet de plan sera examiné par les experts lors d'une réunion à convoquer. Il sera crucial d'assurer de la synergie entre le travail tripartite sur le développement industriel et les programmes de l'Union africaine qui sont déjà en place. Ce qui signifie qu'il ne sera pas nécessaire de réinventer la roue à maints égards. Le pilier de développement industriel est très important; il permettra d'assurer que les pays aient la capacité industrielle pour produire des biens à échanger sur le marché tripartite.

Dans le domaine du commerce et douane, le projet d'accord portant création de la ZLE a été élaboré et les pays tripartites se sont convenus de l'utiliser comme point de départ pour les négociations. Des progrès remarquables ont été réalisés dans divers domaines, surtout les obstacles non tarifaires, les procédures douanières et les normes, en termes des diverses réunions d'experts qui ont produit des projets de textes bien élaborés à incorporer dans l'Accord sur la ZLE tripartite.

Les négociations ont démarré tous azimuts. Le Forum tripartite de négociations commerciales a tenu trois réunions, et les Hauts fonctionnaires se sont réunis une fois pour passer en revue l'état des négociations. En termes de résultats concrets jusqu'ici issus des réunions:

- a. le Forum tripartite et les Hauts fonctionnaires ont adopté leurs règlements intérieurs;
- b. les Hauts fonctionnaires ont adopté une compréhension commune de la signification des

principes régissant les négociations;

- c. des groupes de travail techniques ont été constitués pour appuyer les négociations dans les domaines de la douane, des normes et des règles d'origine, ensemble avec les termes de référence pour les groupes. Il est prévu que ces groupes démarrent leur travail dans les quelques mois à venir;
- d. les informations sur les tarifs et les flux du commerce nécessaires pour les négociations ont été compilées et seront utilisées pour la négociation de la ZLE tripartite;
- e. les matrices pour faire des offres et demandes et la réduction tarifaire pour la ZLE tripartite ont été élaborées pour la plupart des pays de la Tripartite; et
- f. un calendrier intégré a été adopté pour les négociations, à finaliser en 2014 au plus tard.

Quant à l'état de signature de la déclaration sur le lancement des négociations de la ZLE tripartite, l'Éthiopie et Madagascar ont indiqué qu'ils sont maintenant disposés à signer ladite déclaration. Ainsi, il ne reste que l'Érythrée avec laquelle les consultations se poursuivent.



*Le premier ministre du Zimbabwe, S.E.M. Morgan Tsvangirai, admirant des produits locaux à l'un de stands lors du Forum économique du COMESA tenu dans la ville de Victoria Falls (Zimbabwe).*

## QUATRIÈME PARTIE : TENDANCES MACROÉCONOMIQUES

Le 13 juillet 2011, la première réunion conjointe des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales s'est tenue à Lusaka, en Zambie. La réunion a adopté le Cadre du COMESA de surveillance multilatérale des politiques budgétaires. Le cadre, élaboré avec l'assistance technique et financière de la Banque africaine de développement, est crucial pour le double objectif d'intégration commerciale et d'intégration monétaire et financière, en tant que composantes fondamentales de ses programmes d'intégration régionale visant la réalisation de l'Union douanière et d'un Marché commun. Bien que des progrès aient été réalisés sur l'intégration commerciale, il demeure des défis surtout dans le volet d'intégration monétaire et financière; en particulier les progrès ont été lents vers la réalisation de la convergence macroéconomique, que le COMESA a identifié comme indicateur important de la promotion de l'intégration monétaire. La convergence budgétaire est essentielle pour le programme de convergence macroéconomique du COMESA, et sert de relais entre les programmes d'intégration monétaire et commerciale.

La réunion conjointe s'est convenue de la mise en place d'un Conseil de convergence du COMESA composé des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrale, et chargé de la surveillance des politiques budgétaires. Le Conseil des ministres, de concert avec le Comité des ministres des Finances, le Comité des ministres du Commerce et le Comité des gouverneurs des banques centrales, est chargé de suivre étroitement les évolutions ayant cours dans leur domaine de responsabilité.

D'autre part, la réunion conjointe a examiné des propositions relatives au Prélèvement du Marché commun, ainsi que des moyens innovants de financement tels que le Prélèvement de solidarité sur les compagnies aériennes, le Prélèvement sur les transactions de change, la Taxe carbone, et a décidé qu'il soit mis sur pied un groupe de travail composé d'experts des finances publiques pour examiner les propositions.

Par ailleurs, la réunion conjointe a adopté la feuille de route pour accélérer la croissance et la transformation dans la zone tripartite. La feuille de route comprend cinq piliers, à savoir: la consolidation de l'intégration régionale; l'utilisation étendue des zones économiques spéciales; l'amélioration de la conduite des affaires et des indicateurs de compétitivité sur la région en général, le développement des infrastructures publiques, et la promotion du renforcement des capacités aux niveaux national et régional.

La réunion a soutenu les politiques de réformes prévues dans la feuille de route proposée pour la transformation économique accélérée au sein de la région tripartite, et a donné mandat au Secrétariat du COMESA de formuler un programme détaillé sur les réformes préconisées en étroite consultation et collaboration avec les États membres.

La 17<sup>ème</sup> réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales s'est également tenue du 3 au 4 novembre 2011. Elle a souligné la mise en œuvre rapide du Cadre du COMESA de surveillance multilatérale des politiques budgétaires; du Cadre d'évaluation de la stabilité financière du COMESA; et le Système régional de paiement et de règlement (SRPR). La réunion a mis l'accent sur l'utilisation rapide du système SRPR par tous les États membres. Il a été pleinement convenu que le SRPR qui est opéré par la Chambre de compensation du COMESA va stimuler la croissance économique à travers l'accroissement du commerce intra-régional en permettant aux importateurs et exportateurs de payer et recevoir le paiement pour les biens et services à travers une plateforme à coût abordable. D'autre part, la réunion a convenu que le Cadre du COMESA de surveillance multilatérale des politiques budgétaires est un instrument utile pour assurer la discipline budgétaire qui requiert qu'on évite le manque d'harmonie entre les politiques budgétaires et

monétaires, une démarche cruciale pour réaliser l'Union douanière et le Marché commun du COMESA.

L'évaluation globale des progrès réalisés dans la convergence macroéconomique au sein du COMESA en 2011 démontre que le critère budgétaire n'a pas été respecté par 11 pays sur 19. L'évaluation de la situation inflationniste en 2011 indique que 10 pays n'ont pas respecté les critères. Il ressort de l'évaluation que la performance du COMESA en termes de conformité aux critères secondaires eu égard à l'utilisation d'instruments indirects de la politique monétaire, évoluant vers des taux de change déterminés par le marché, la conformité aux 25 principes de base pour la supervision bancaire, et le respect des principes de base pour les systèmes de paiement d'importance systémique sont dans la bonne direction. Cependant, les réalisations eu égard aux autres critères de convergence secondaires n'ont pas été impressionnantes. Ci-après figurent les points saillants des évolutions dans les principaux indicateurs macroéconomiques en 2011.

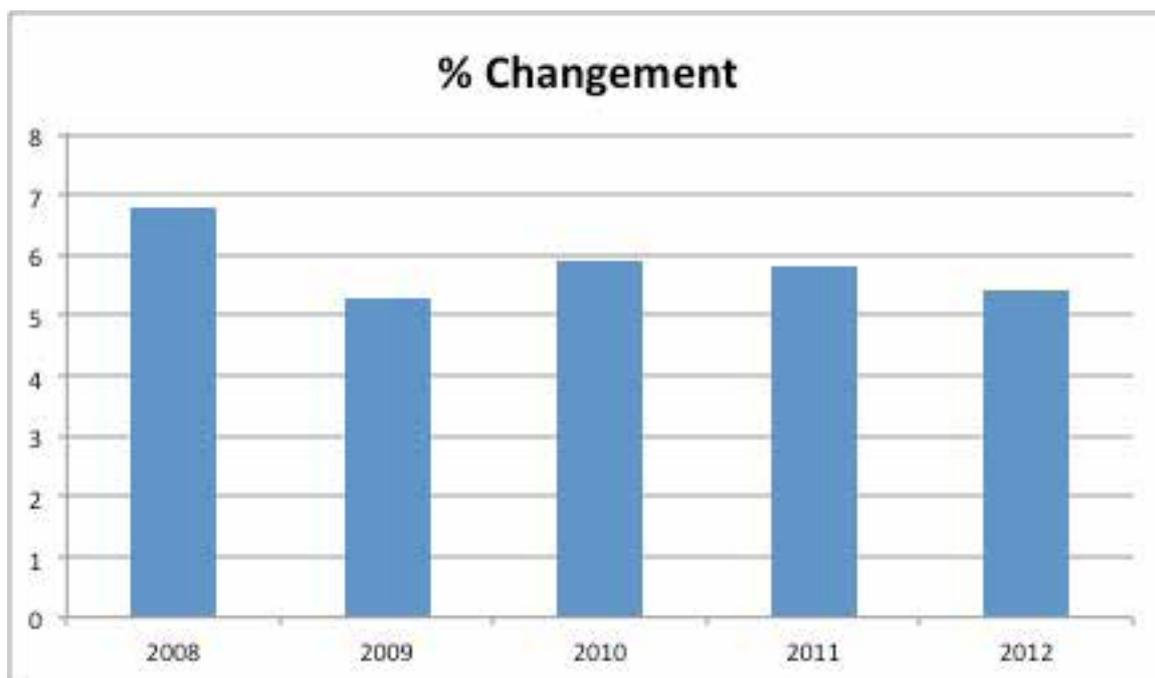
### **Performance de la croissance**

La performance de la croissance du COMESA a été tout à fait impressionnante en 2011 à 5,8% en moyenne malgré l'impact négatif persistant de la crise financière mondiale et le fait que certains États membres aient souffert des effets des conditions sévères de sécheresse et famine, et des prix galopants de denrées alimentaires et du pétrole. Les perspectives de croissance demeurent optimistes et la région s'attend à un taux de croissance de 5,4% en 2012.

La reprise a été sous-tendue par divers facteurs (Rapport économique CEA-UA sur l'Afrique – 2012), dont les suivants:

- Meilleures recettes des exportations de marchandises, découlant des prix plus élevés pratiqués sur le marché international et la demande croissante pour les produits de base, particulièrement venant des marchés émergents en Afrique;
- Flux accru d'investissement direct étranger (IDE), en réaction à une meilleure gestion économique et au climat plus propice pour la conduite des affaires;
- Nette croissance du marché à la consommation, grâce aux revenus croissants et à une plus forte urbanisation;
- De nombreux pays ont également continué à diversifier leur production à l'exportation en développant les capacités locales à la transformation et à la valeur ajoutée, en les aidant à pénétrer de nouveaux marchés pour des produits à haute valeur sur les marchés émergents à croissance rapide en Asie orientale et en Amérique latine;
- Activité en croissance dans le secteur des services;
- Demande intérieure en croissance, découlant de dépenses publiques plus importantes sur les projets d'infrastructures, ce qui a également permis de stimuler la capacité productive de la région, particulièrement dans l'agriculture et les industries minières;
- Bonne récolte dans un certain nombre d'États membres.

Figure 6: Taux de croissance moyen annuel du PIB en termes réels en pourcentage



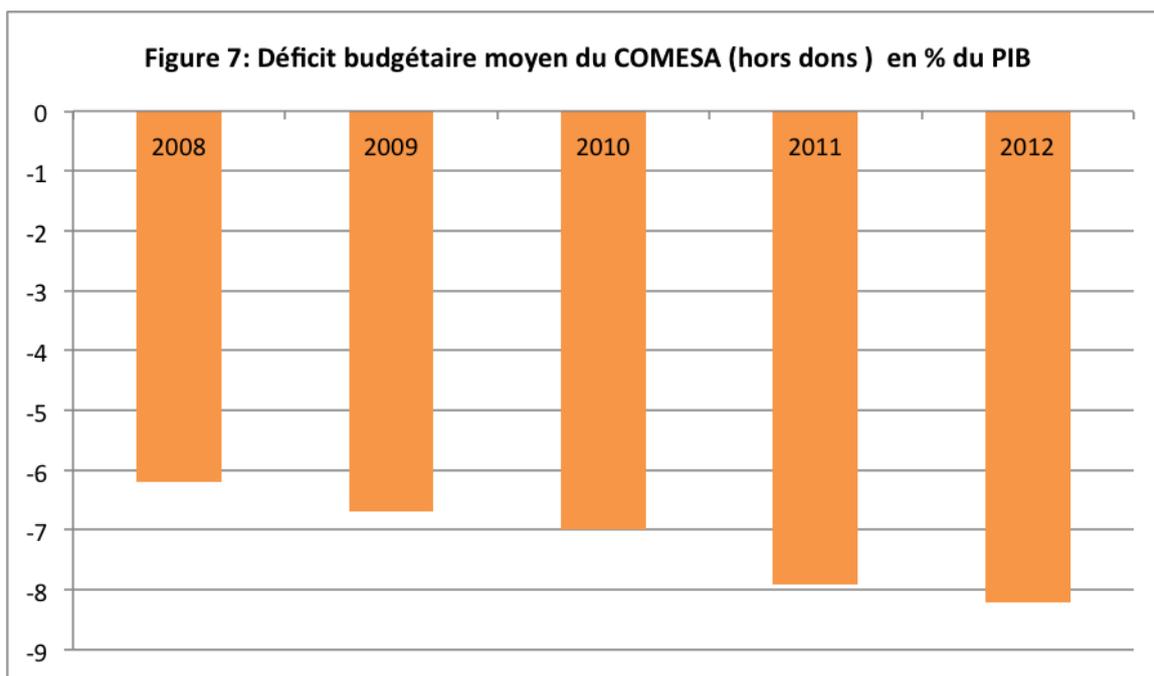
Les chiffres pour 2012 sont des projections

### Politiques budgétaires

Le déficit budgétaire moyen de la région (hormis les subventions) s'est élargi à 7,9% du PIB en 2011. La plupart des États membres ont enregistré un ratio déficit budgétaire/PIB de plus de 5%, résultant de la poursuite des mesures budgétaires expansionnistes adoptées durant le marasme mondial. Comme mesure anticyclique, plusieurs d'entre eux ont augmenté leurs budgets dans la perspective de stimuler la croissance et lutter contre les taux élevés d'inflation; mais plutôt cela s'est traduit par la détérioration des déficits de la plupart des États membres. Certainement, les gouvernements de la région sont conscients de l'importance d'accroître la collecte des recettes afin de mieux équilibrer les dépenses, mais en général, la base fiscale est étroite et la portée de la collecte agressive des recettes est plutôt limitée.

L'amélioration de la collecte des recettes fiscales a pu modérer le déficit dans un certain nombre de pays. Des efforts soutenus ont été déployés pour réduire l'évasion fiscale, étant donné que la collecte des recettes a été limitée par les réductions de taxes et droits destinées à aider les consommateurs à faire face aux taux élevés d'inflation et aux conséquences de la sécheresse.

Du côté des dépenses, dans la plupart des pays, les dépenses de l'État se sont accrues, sous l'impulsion des investissements publics et du développement des ressources humaines. Le déficit budgétaire moyen régional est présenté à la figure 7 ci-après.



Les chiffres de 2012 sont des projections

### Politique monétaire

Jusqu'au second semestre de 2011, les taux d'intérêts dans un certain nombre de pays de la région étaient généralement influencés en partie par la conjoncture mondiale marquée par une nette réduction des taux d'intérêts dans de nombreux pays industrialisés, à des niveaux frisant des intérêts réels négatifs. Dans le deuxième semestre de 2011, certaines banques centrales de la région ont commencé par resserrer la politique monétaire face à l'inflation galopante. Au Kenya et en Ouganda par exemple, l'inflation s'est accélérée en tandem avec la réduction des taux de change, engendrant ainsi des politiques rigoureuses.

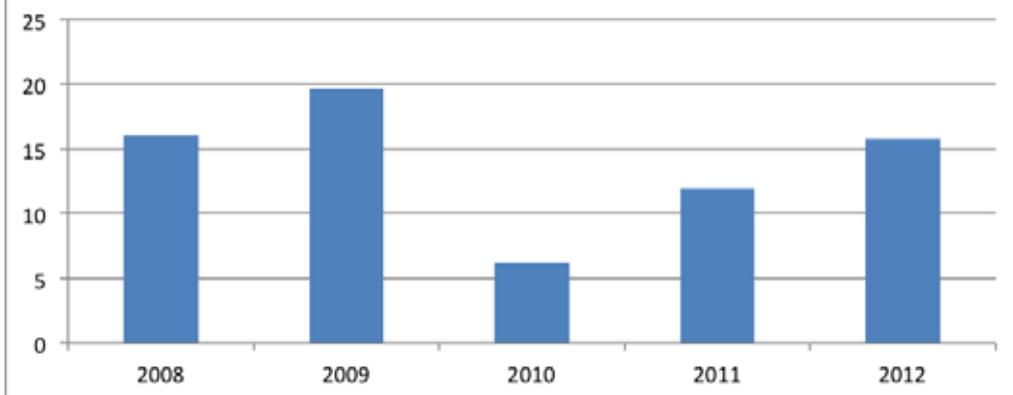
Plusieurs banques centrales ont resserré la politique monétaire face à la hausse des taux d'inflation. La réduction des taux de change dans la région est en conséquence devenue cruciale pour comprendre les pressions inflationnistes car l'inflation s'est accélérée pendant que le taux de change a chuté.

### Inflation

La hausse de l'inflation dans la plupart des États membres en 2011 a été initialement déclenchée par des prix alimentaires et pétroliers élevés. L'inflation des prix moyens à la consommation de la région est passée à 11,9% en 2011 contre 6,2% en 2010. Dans la Corne de l'Afrique, une grande sécheresse a contribué à la hausse plus poussée des prix alimentaires en particulier. En Éthiopie par exemple, l'inflation a presque atteint 40%, et au Kenya et en Ouganda, près de 20%. L'inflation des prix non alimentaires a augmenté, mais dans d'autres pays tels que le Malawi, le Rwanda et la Zambie, les bonnes récoltes ont réduit l'inflation des prix alimentaires, et l'inflation générale était restée à un chiffre.

Clairement pour la région COMESA, la forte dépendance vis-à-vis des importations de produits pétroliers et alimentaires contribue considérablement à l'inflation des prix, ce qui complique davantage la gestion macroéconomique dans les États membres affectés. Pour faire face aux effets des prix alimentaires, certains pays ont introduit des contrôles de prix et accordent des subventions.

**Figure 8: Inflation des prix à la consommation du COMESA - Changement annuel en %**



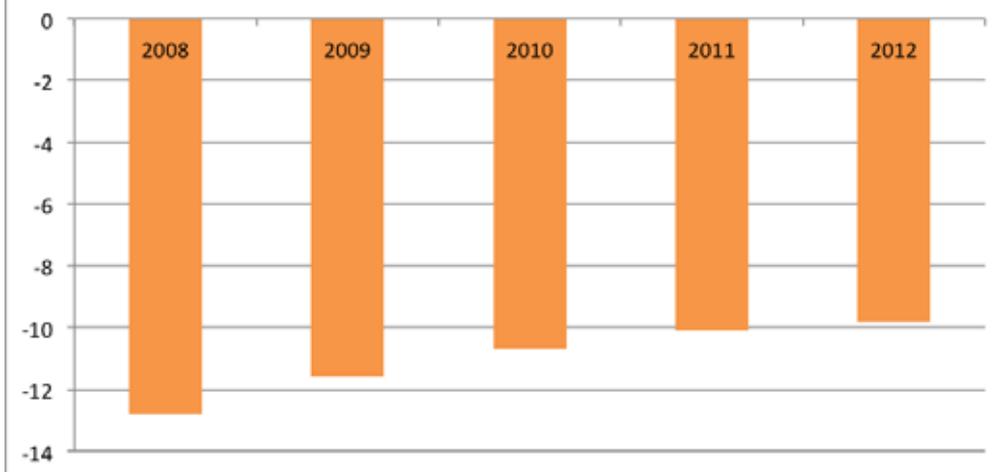
*Les chiffres de 2012 sont des projections*

### **Les tendances du compte courant**

Les positions du compte courant se sont légèrement améliorées en 2011 par rapport à 2010. La détérioration du compte courant dans certains pays tient aux exportations réduites suite aux mauvaises récoltes et à la hausse des prix alimentaires et pétroliers. Le décaissement tardif des flux de l'aide extérieure a également contribué à la détérioration des soldes du compte courant et à la dépréciation des taux de change dans certains pays. L'industrie touristique est un autre facteur qui est une incidence majeure sur la balance des paiements de plusieurs pays de la région, ainsi qu'un certain nombre d'impacts positifs sur l'économie en général.

Il y a lieu de préciser qu'un ratio soutenable du déficit du compte courant au PIB est désirable s'il découle de la croissance de l'investissement national plutôt que de la réduction des épargnes, surtout lorsque ces épargnes nationales sont mitigées.

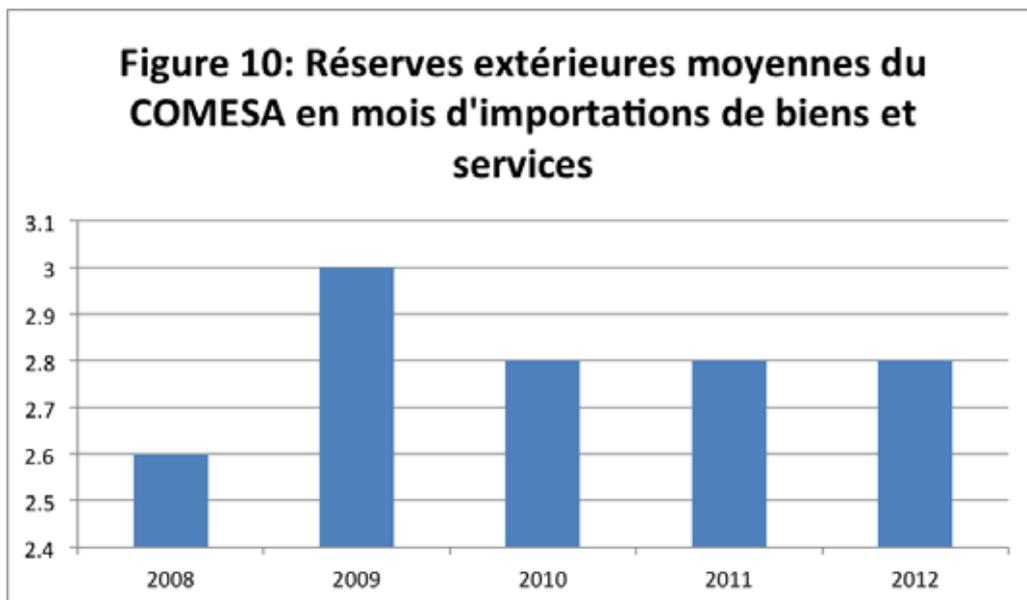
**Figure 9: Ratio moyen du compte courant extérieur du COMESA hors dons au PIB dans le COMESA**



*Les chiffres de 2012 sont des projections*

## Les réserves

Les réserves extérieures se sont retrouvées sous pression dans un certain nombre de pays. Le niveau moyen des réserves des États membres en 2011 était suffisant pour couvrir trois mois d'importations de biens et services, ce qui est en-deçà des critères de convergence convenus d'au moins 4 mois d'importations de biens et services. L'accumulation de réserves de devises étrangères est nécessaire pour se préserver contre les chocs exogènes et assurer des conditions harmonieuses sur le marché du change.



Les chiffres de 2012 sont des projections

L'accumulation de réserves suffisantes en devises est nécessaire pour se prémunir des chocs extérieurs et stabiliser le marché des changes.

Tableau 12: Croissance réelle annuelle du PIB en pourcentage

PAYS	2008	2009	2010	2011	2012
Burundi	4,5	3,5	3,9	4,2	4,8
Djibouti	5,8	5,0	3,5	4,5	
Égypte	7,2	4,7	5,1	1,8	
Érythrée	-9,8	3,9	2,2	8,2	6,3
Éthiopie	11,2	10,0	8,0	7,5	5,5
Kenya	1,5	2,6	5,6	5,3	6,1
Libye	5,4	-0,1	2,5		
Madagascar	7,1	-3,7	0,6	1,0	4,7
Malawi	8,3	9,0	6,5	4,6	4,2
Maurice	5,5	3,0	4,2	4,2	4,1
Ouganda	8,7	7,2	5,2	6,4	5,5
RDC	6,2	2,8	7,2	6,5	6,0
Rwanda	11,2	4,1	7,5	7,0	6,8
Seychelles	-1,3	0,7	6,2	5,0	4,4
Soudan	3,2	3,0	4,5		
Swaziland	3,6	-1,7	2,8	3,4	3,6
Union des Comores	1,0	1,8	2,1	2,2	3,5
Zambie	5,7	6,4	7,6	6,7	6,7
Zimbabwe	-17,7	6,0	9,0	6,0	3,1
COMESA (Moyenne)	6,8	5,3	5,9	5,8	5,4

Source: FMI-Base de données du Département Afrique, 20 avril 2012

La croissance réelle moyenne du PIB de la région COMESA était de 5,8 % en 2011 ; une baisse légère par rapport aux 5,9 pour cent enregistrés en 2010. L'Érythrée a enregistré le taux de croissance le plus élevé à 8,2 % en raison de projets d'exploitation minière ayant attiré des investissements étrangers considérables et une haute production d'argent, de cuivre et de zinc. L'Éthiopie a occupé la deuxième position du taux de croissance le plus élevé à 7,5 %, stimulé par la croissance des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, de l'immobilier, de la location et de l'intermédiation financière.

**Tableau 13: Équilibre budgétaire général hors dons en % du PIB**

PAYS	2008	2009	2010	2011	2012
Burundi	-38,2	-32,1	-34,9	-28,0	-22,4
Djibouti	1,3	-4,6	-0,5		
Égypte	-7,8	-6,8	-7,8		
Érythrée	-24,0	-17,3	-21,3	-19,4	-14,7
Éthiopie	-6,9	-5,2	-4,6	-6,6	-7,5
Kenya	-5,4	-6,0	-7,0	-6,7	-6,1
Libye	29,4	11,7	5,0		
Madagascar	-4,5	-4,2	-1,0	-2,3	-4,4
Malawi	-16,2	-13,6	-10,3	-8,5	-8,1
Maurice	-1,9	-3,6	-4,2	-5,6	-5,6
Ouganda	-5,7	-5,0	-7,5	-10,9	-9,2
RDC	-6,7	-12,6	-12,9	-16,3	-14,7
Rwanda	-10,0	-11,4	-13,2	-14,5	-12,2
Seychelles	2,1	-1,3	-1,7	-1,1	1,3
Soudan	-1,6	-4,8	-3,4		
Swaziland	0,5	-7,1	-13,1	-8,7	-5,8
Union des Comores	-10,9	-7,3	-7,9	-8,0	-7,3
Zambie	-5,2	-5,5	-4,9	-5,0	-8,2
Zimbabwe	-2,7	-3,6	-0,4	-1,0	-8,5
<b>COMESA (moyenne)</b>	<b>-6,2</b>	<b>-6,7</b>	<b>-7,0</b>	<b>-7,9</b>	<b>-8,2</b>

Source: FMI-Base de données du Département Afrique, 20 avril 2012

L'équilibre budgétaire moyen de la région en termes de pourcentage du PIB était de 7,9 % en 2011, en hausse par rapport à 2010. Le Burundi a enregistré le plus grand déficit à 28,0 % dû principalement à la chute de la demande mondiale des produits alimentaires et à une flambée des prix du carburant. Le déficit de l'Érythrée était également élevé à 19,4 %, principalement suite aux défis posés par la sécurité dans la Corne de l'Afrique, la sécheresse récente ayant affecté la région, ainsi que l'impact négatif sur les investissements et les transferts de fonds de la diaspora provoqué par la crise financière globale.

Tableau 14: Prix moyen annuel à la consommation (changement en pourcentage)

PAYS	2008	2009	2010	2011	2012
Burundi	24,4	10,7	6,4	8,7	12,5
Djibouti	12,0	1,7	4,0	5,1	
Égypte	18,3	11,7	11,4	10,3	
Érythrée	19,9	33,0	12,7	13,3	12,3
Éthiopie	25,3	36,4	2,8	18,1	31,2
Kenya	15,1	10,6	4,1	12,1	7,4
Libye	10,4	2,4	2,5		
Madagascar	9,2	9,0	9,2	10,3	8,5
Malawi	8,7	8,4	7,4	8,6	11,5
Maurice	9,7	2,5	2,9	6,7	5,3
Ouganda	7,3	14,2	9,4	6,5	16,9
RDC	4,8	4,8	2,7	5,8	3,3
Rwanda	15,4	10,3	2,3	3,9	6,5
Seychelles	37,0	31,9	-2,4	2,6	4,6
Soudan	14,3	11,3	13,0		
Swaziland	12,7	7,4	4,5	8,3	7,8
Union des Comores	9,3	3,5	1,5	2,8	2,6
Zambie	12,4	13,4	8,5	9,1	7,5
Zimbabwe		6,2	3,0	3,6	6,5
COMESA (moyenne)	16,0	19,7	6,2	11,9	15,8

Source: FMI-Base de données du Département Afrique, 20 avril 2012

La région a enregistré une moyenne annuelle d'IPC de 11,9%. En 2011, l'Éthiopie et l'Érythrée ont été les plus affectées à 18,1% et 13,3 % respectivement, en grande partie en raison de la flambée des prix des denrées alimentaires dans ces deux pays. D'autres facteurs sous-tendant le niveau élevé de l'IPC comprenaient une expansion monétaire excessive, la hausse des prix des intrants importés, une forte hausse de la demande intérieure, des chocs de l'offre et des marchés mal organisés. Les prix ont été le plus stable dans les Seychelles et l'Union des Comores.

# Investissement



# CINQUIÈME PARTIE : INVESTISSEMENT, INDUSTRIE ET AGRICULTURE

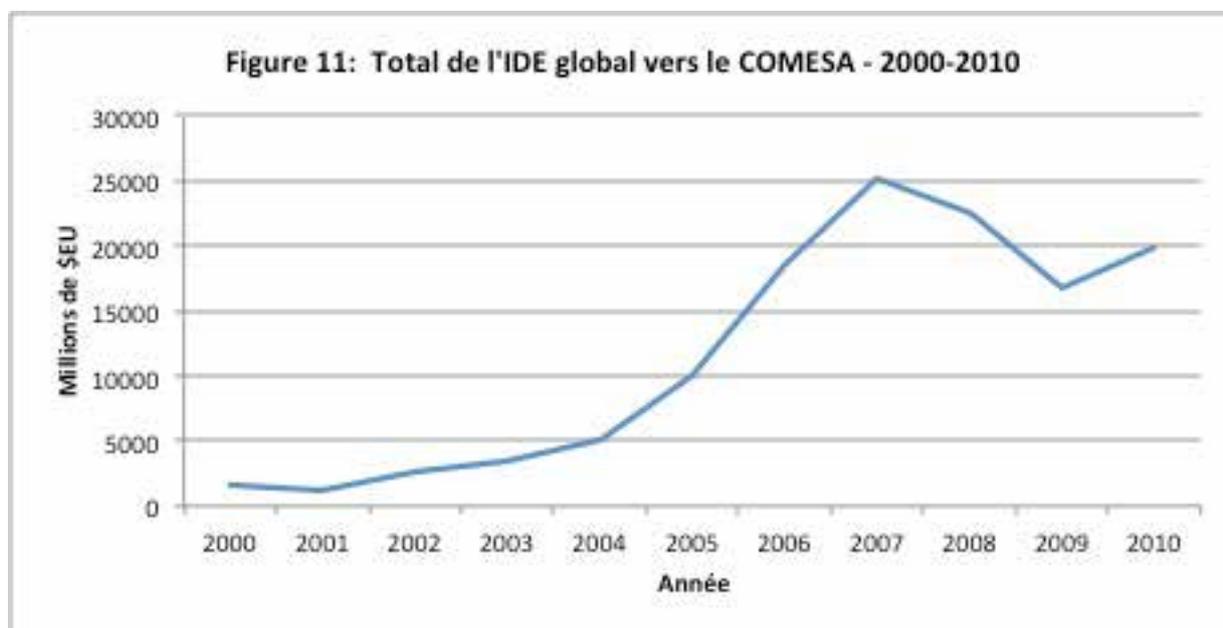
## 5.1 INVESTISSEMENT

### Flux d'investissement direct étranger

Les flux prévisionnels de l'investissement direct étranger vers la région COMESA ont enregistré une hausse de 18%. Il s'agit-là de la première hausse globale de l'IDE vers la région depuis 2007. Les principaux moteurs de cette hausse ont été les flux IDE vers la Libye, la RDC, Maurice et l'Ouganda. Les principales destinations de l'IDE telles que l'Égypte et le Soudan ont connu des réductions des flux IDE durant la même période. En termes de part du total des flux IDE, l'Égypte a dominé la part de marché en 2010 en bénéficiant de 33% du total des flux, suivie de la Libye, de la RDC et du Soudan, qui ont respectivement représenté 20%, 15% et 15% du montant total des flux IDE du COMESA.

L'indice des flux IDE indique la performance des pays en les classant sur la base de leurs entrées IDE selon leur taille économique. Cet indice est le ratio de la part d'un pays du montant total des flux IDE à sa part du PIB total. Parmi les pays du COMESA, la RDC a affiché une nette amélioration de son classement mondial en passant du 30ème rang en 2009 au 7ème en 2010. Le classement de la Libye est passé au 35ème rang en 2010 depuis le 46ème rang en 2009. Par ailleurs, le Malawi a amélioré son classement en passant du 62ème rang à la fin de 2010, contre le 106ème rang en 2009. La Zambie est passée du 32ème rang en 2009 au 28ème en 2010.

Figure 11: Total de l'IDE global vers le COMESA - 2000-2010



Source: COMESA et CNUCED

**Tableau 15: Flux d'IDE vers le COMESA**

**Flux d'IDE vers les pays du COMESA, en millions USD**

2005	2006	2007	2008	2009	2010		Taux de croissance 2009-2010
Burundi	0,73	0,03	0,51	3,79	0,35	0,77	120%
Djibouti	22,2	108,29	195,35	228,95	99,63	26,8	-73%
Égypte	5 375,60	10 042,80	11 578,10	9 494,60	6 711,60	6 385,60	-5%
Érythrée	-1,04	0,45	-0,11	-0,23	0,04	0,04	0%
Éthiopie	265,11	545,26	222	108,54	221,46	184	-17%
Kenya	20,63	47,02	631,54	85,08	139,88	184,32	32%
Libye	1 038,00	2 013,00	4 689,00	4 111,00	2 674,00	3 833,39	43%
Madagascar	86,02	294,19	777,48	1 179,80	1 294,70	583,23	-55%
Malawi	52,3	72,2	92	215,3	10,78	9,21	-15%
Maurice	-5,19	97,17	281,19	325,3	218,84	301,65	38%
Ouganda	379,81	644,26	792,31	728,86	603,75	861,72	43%
RDC	-	256,12	1 808,03	1 726,84	663,8	2 939,27	343%
Rwanda	10,5	30,64	82,28	103,35	118,67	42,33	-64%
Seychelles	85,87	146,11	242,88	406,26	271,64	365,51	35%
Soudan	2 304,60	3 534,10	2 436,90	2 600,50	2 922,80	2 894,38	-1%
Swaziland	-45,85	119,65	35,7	112,7	53,03	130,74	147%
Union des Comores	0,56	0	7,64	4,58	13,14	5,24	-60%
Zambie	356,9	615,8	1 323,90	938,6	694,8	665,6	-4%
Zimbabwe	102,8	40	68,9	51,6	105	105,44	0%
<b>Total</b>	<b>10 049,56</b>	<b>18 607,08</b>	<b>25 265,59</b>	<b>22 425,43</b>	<b>16 690,01</b>	<b>19 776,03</b>	<b>18%</b>

Source: COMESA et CNUCED

**Flux d'investissement direct étranger en % du PIB**

En termes de la taille relative des flux IDE par rapport au PIB, les Seychelles (39%), la RDC (22%) et Djibouti (11%) ont affiché les ratios les plus élevés en 2010; la RDC en particulier a enregistré une hausse importante de son ratio par rapport à 2009. En revanche, Madagascar a connu une nette chute du ratio en 2010, qui représente la moitié de son ratio en 2009.

**Flux IDE intra-COMESA**

Les flux IDE intra-COMESA et intra-Afrique sont disponibles auprès de certains États membres même si de façon intermittente. Pour la plupart des pays, ces données sont extraites des enquêtes sur l'IDE auprès des entreprises. Les années à l'étude représentent les périodes couvertes par les enquêtes nationales. Afin d'évaluer la taille des flux IDE intra-régionaux, le tableau 16 présente les périodes moyennes d'IDE pour les années pour lesquelles chaque pays a signalé des données sur l'IDE. Les flux IDE de la région COMESA vers l'Égypte s'élevaient à 171,8 millions USD entre 2009 et 2010, la plupart venant de la Libye. Le flux IDE du COMESA vers l'Égypte représentait 100% de tous les flux émanant de l'Afrique durant 2009 et 2010. La moyenne des flux émanant du COMESA vers l'Ouganda se chiffrait à 167,5 millions USD entre 2007 et 2009.

Ce qui représentait près de 74% des flux originaires de l'Afrique. Les flux IDE vers la Zambie émanant du

COMESA ont engendré un désinvestissement de 12,99 millions USD des flux moyens de 2001 et 2009, soit 20% des flux provenant de l'Afrique. Un désinvestissement de 12,6 millions USD du Kenya était à l'origine de cette évolution, ce qui tient aux remboursements de prêts accélérés dans le courant de 2009, comme moyen d'atténuer l'impact de la crise mondiale dans les entreprises sœurs ou affiliées. Les flux IDE moyens vers Madagascar s'élevaient à 53 millions USD entre 2007 et 2009, soit 96% de tous les flux IDE émanant de l'Afrique. Le COMESA représentait 54% en moyenne des flux IDE provenant de l'Afrique vers le Rwanda entre 2008 et 2009. Dans le cas du Kenya, le COMESA représentait 69% des flux IDE émanant de l'Afrique.

Une tendance intéressante émergeant du tableau 16 pour l'Ouganda est que les flux intra-COMESA vers ce pays représentent la plus grande partie de l'IDE émanant de l'Afrique. Les flux IDE intra-africains vers la Zambie et Maurice proviennent essentiellement de l'Afrique du sud.

**Tableau 16: Flux IDE intra-COMESA et intra-africains vers des pays sélectionnés du COMESA**

Pays/région source & période moyenne des flux IDE, en millions USDUSD						
Pays destina-taire	Périodes couvertes	COMESA	Afrique du sud	Reste de l'Afrique	Afrique	Part du COMESA en Afrique
Égypte	2009-2010	171,80			171,80	100%
Zambie	2007-2009	-13,99	89,66	-5,40	70,28	-20%
Kenya	2007-2008	17,92		8,21	26,14	69%
Madagascar	2007-2010	53,21	0,00		53,21	100%
Maurice	2000-2009		18,23	26,38	44,61	0%
Rwanda	2008-2009	34,00	28,93		62,92	54%
Ouganda	2007-2009	167,52	40,83	18,05	226,41	74%

Source: COMESA

Parmi les plus grandes sociétés d'investissement dans l'IDE intra-COMESA en 2010, on compte Elsewedy Electric et Arab Swiss Engineering Company dans les secteurs des composants électroniques et du bâtiment; Diamond Trust Bank, Co-operative Bank, Gulf African Bank dans le secteur des services financiers; et Kenol Kobil Group dans le secteur énergétique.

Quant aux flux IDE émanant d'autres sources africaines, les acteurs clés dans le secteur des services financiers étaient United Bank of Africa, Standard Bank Group, Sanlam & Exim Bank of Tanzania; tandis que dans le secteur des communications, il y a le groupe MTN, Dimensions Data Holdings et le groupe Altech. La société Pick & Pay a investi dans le secteur alimentaire en Zambie et à Maurice en 2010.

**Tableau 17: Principales sociétés d'investissement africaines et du COMESA implantées au sein du Marché commun, 2010**

Nom de la société	Pays d'origine	Région d'origine	Pays COMESA destinataire	Secteur
Elsewedy Electric (Elsewedy Cables)	Égypte	COMESA	Zambie	Composants électroniques,
Arab Swiss Engineering Company (ASEC)	Égypte	COMESA	Soudan	bâtiment & matériaux de construction et métaux
Arab Swiss Engineering Company (ASEC)	Égypte	COMESA	Soudan	
National Bank of Egypt (NBE)	Égypte	COMESA	Éthiopie	Services financiers Services financiers
Diamond Trust Bank	Kenya	COMESA	Burundi	Services financiers
Diamond Trust Bank	Kenya	COMESA	Ouganda	Services financiers
Diamond Trust Bank	Kenya	COMESA	Kenya	Services financiers
The Cooperative Bank of Kenya	Kenya	COMESA	Soudan	Services financiers
Kenol-Kobil Group (KenolKobil)	Kenya	COMESA	Rwanda	Charbon, pétrole, et gaz naturel
Kenol-Kobil Group (KenolKobil)	Kenya	COMESA	Ouganda	Charbon, pétrole, et gaz naturel
Kenol-Kobil Group (KenolKobil)	Kenya	COMESA	Zimbabwe	Charbon, pétrole, et gaz naturel
Nakumatt Holdings Limited	Kenya	COMESA	Ouganda	Nourriture & Tabac
Gulf African Bank (GAB)	Kenya	COMESA	Ouganda	Services financiers
Credit Reference Bureau Africa (CRBAfrica)	Kenya	COMESA	Rwanda	Services financiers
Mt Kenya University (MKU)	Kenya	COMESA	Rwanda	Services commerciaux
Tell-Em Public Relations (EA)	Kenya	COMESA	Ouganda	Services commerciaux
East African Development Bank (EADB)	Ouganda	COMESA	Rwanda	Services financiers
Albatros Energy	Maurice	COMESA	Ouganda	
Charbon, pétrole & gaz naturel				
Banque africaine de développement (BAD)	Côte d'Ivoire	Autres pays africains	Zimbabwe	Services financiers
Société africaine de réassurance (Africa-Re)	Nigeria	Autres pays africains	Éthiopie	Services financiers
United Bank for Africa	Nigeria	Autres pays africains	Kenya	Services financiers
United Bank for Africa	Nigeria	Autres pays africains	Zambie	Services financiers
SecureData Holdings	Afrique du sud	Autres pays africains	Kenya	Logiciel & services TI
Tourvest	Afrique du sud	Autres pays africains	Zimbabwe	Hôtels & Tourisme
MTN Group	Afrique du sud	Autres pays africains	Rwanda	Communications
Dimension Data Holdings (DiData)	Afrique du sud	Autres pays africains	Ouganda	Communications
Standard Bank Group	Afrique du sud	Autres pays africains	Zimbabwe	Services financiers
Sanlam Group	Afrique du sud	Autres pays africains	Ouganda	Services financiers
Pick n Pay	Afrique du sud	Autres pays africains	Zambie	Alimentaire & Tabac
Pick n Pay	Afrique du sud	Autres pays africains	Maurice	Alimentaire & Tabac
JHI	Afrique du sud	Autres pays africains	Zimbabwe	Immobilier
Basil Read	Afrique du sud	Autres pays africains	Zimbabwe	Métaux
Altech Group	Afrique du sud	Autres pays africains	Kenya	Communications

Exim Bank (Tanzania)	Tanzanie	Autres pays africains	Zambie	Services financiers
Exim Bank (Tanzania)	Tanzanie	Autres pays africains	Djibouti	Services financiers

Source: *Financial Times*, Base de données IDE

### Projets IDE entièrement nouveaux dans le COMESA

Les projets IDE entièrement nouveaux au sein du COMESA ont baissé à 217 en 2010 par rapport à 265 en 2009. La majeure partie de ces projets relevait des secteurs des services ; sous la perspective d'investissement financier estimatif, ils représentaient 35% des apports de capitaux. Les secteurs primaires ne représentaient que 9% du nombre total des projets IDE entièrement nouveaux, mais en termes de valeur, ils représentaient 52% des apports de capitaux. L'Asie était la plus importante source de ces projets IDE industriels, représentant 35% en 2010, suivie de l'Union européenne avec une part de 29%. L'Afrique était la troisième plus importante source avec 16% des projets IDE industriels signalés en 2010.

Parmi les pays du COMESA, l'Égypte a accueilli le plus grand nombre de projets IDE entièrement nouveaux, à 34%. Elle a été suivie par le Kenya (16%), l'Ouganda (10%), la Libye (8%), et la Zambie et le Zimbabwe étaient ex aequo à 6% respectivement.

**Tableau 18: Nombre de projets entièrement nouveaux au sein du COMESA par pays de destination**

Projets IDE industriels dans les pays du COMESA (COMESA en tant que destination) – Nombre de projets								
Economie de destination	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>COMESA</b>	94	91	139	139	132	288	265	217
Burundi	-	-	-	-	-	1	5	2
Djibouti	-	-	1	2	1	3	2	3
Égypte	40	34	47	51	54	85	103	73
Érythrée	1	1	4	1	-	-	-	-
Éthiopie	2	1	1	3	10	10	8	8
Kenya	13	15	13	12	8	19	29	35
Libye	4	7	15	11	20	40	17	17
Madagascar	4	3	4	3	3	4	3	-
Malawi	-	-	-	-	-	2	4	3
Maurice	4	8	5	1	4	14	5	5
Ouganda	5	5	6	15	7	41	16	21
RDC	3	2	10	8	5	15	5	8
Rwanda	-	-	2	-	8	13	26	6
Seychelles	-	3	3	-	3	2	1	1
Soudan	10	5	10	15	2	13	12	9
Swaziland	-	2	2	-	-	3	1	-
Union des Comores	-	-	-	-	-	1	-	-
Zambie	5	4	14	14	5	17	15	13
Zimbabwe	3	1	2	3	2	5	13	13

Source: CNUCED sur la base des informations obtenues auprès de *Financial Times*, Marchés IDE ([www.fDimarkets.com](http://www.fDimarkets.com))

## Sorties d'IDE

Parmi les pays couverts par le rapport, les sorties d'IDE ont connu une hausse de 25% en 2010. Au niveau pays, les moteurs clés de cette croissance étaient l'Égypte, la Libye et la Zambie, dont les sorties d'IDE ont augmenté de 59%, 10% et 7% respectivement.

## Entrées d'IDE dans le COMESA

Les entrées totales d'IDE dans le le COMESA ont augmenté de 132 milliards USD en 2009 à 148 milliards USD en 2010, soit une appréciation de 13%. D'importantes augmentations des niveaux des entrées ont été constatées pour le Swaziland, la RDC, Maurice et les Seychelles durant la même période.

Les entrées d'IDE en 2010 en pourcentage du PIB ont été les plus élevées pour les Seychelles (215%), Djibouti (84%), la Zambie (53%) et l'Ouganda (35%).

**Tableau 19: Volumes d'entrées d'IDE**

Entrées d'investissement direct étranger dans le COMESA, en millions USD						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Burundi</b>	47,42	47,45	47,95	61,55	71,45	85,55
<b>Djibouti</b>	158,74	322,32	517,67	751,67	851,67	878,47
<b>Égypte</b>	28 881,90	38 925,00	50 503,10	59 997,70	66 709,30	73 094,90
<b>Érythrée</b>	382,61	383,06	382,95	382,71	382,75	438,35
<b>Éthiopie</b>	2 820,75	3 366,01	3 588,01	3 696,55	3 918,01	4 102,01
<b>Kenya</b>	1 113,24	1 163,92	3,3	4 008,36	2 129,07	2 262,11
<b>Libya</b>	2 021,36	4 034,36	8 723,36	12 834,36	15 508,36	19 341,75
<b>Madagascar</b>	32,9	224,6	707,52	1 110,40	735,17	331,17
<b>Malawi</b>	767,24	1 017,26	1 315,38	2 583,53	820,74	960,74
<b>Maurice</b>	804,74	910,05	1 249,10	1 632,02	1 889,25	2 319,20
<b>Ouganda</b>	2 024,37	2 668,63	3 460,93	4 189,79	5 031,37	5 893,08
<b>RDC</b>	908,25	800,53	1 520,53	2 520,53	3 057,96	3 993,96
<b>Rwanda</b>	77	103,23	170,37	273,72	392,39	434,72
<b>Seychelles</b>	809,35	954,94	1 193,54	1 372,85	1 647,71	2 016,69
<b>Soudan</b>	7 684,10	11 225,50	13 661,80	16 262,30	19 142,70	20 742,70
<b>Swaziland</b>	75,36	69,36	86,26	72,91	56,46	901,69
<b>Union des Comores</b>	24,25	24,83	32,35	39,87	48,96	58,35
<b>Zambie</b>	5 409,00	6 024,80	7 603,90	6 634,06	7 473,55	8 514,90
<b>Zimbabwe</b>	1 230,00	1 270,00	1 338,90	1 390,50	1 645,50	1 730,72
<b>Total</b>	55 272,58	73 535,83	96 106,92	119 815,39	131 512,35	148 101,05

Source: COMESA et CNUCED

## L'environnement des affaires – Performance des pays

Durant la période à l'étude, il y a eu des degrés variables de réforme dans la performance cruciale pour stimuler l'investissement dans la région. Des évaluations régionales et internationales ont été effectuées sur base d'une enquête commerciale conduite par le COMESA, de l'enquête 2011 de la Banque mondiale sur la conduite des affaires, et du rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial. Le

consensus qui se dégage est celui d'un statut variable d'un pays à l'autre quant à la portée des réformes de politique et de la performance.

L'enquête du COMESA sur la conduite des affaires menée en 2011 a présenté des perceptions critiques du secteur privé sur le climat d'investissement. Les conclusions saillantes suggèrent la nécessité:

- d'assainir l'environnement des affaires par la ratification d'accords de double imposition et d'accords d'investissement bilatéraux;
- de mettre en œuvre des réformes juridiques et institutionnelles applicables au plan régional. Ce qui abordera les obstacles au commerce sous forme de corruption, de sécurité insuffisante et d'infrastructures inadéquates dans la région; et
- de simplifier les procédures liées à l'enregistrement des entreprises.

L'enquête de la Banque mondiale sur la conduite des affaires menée en 2011 a placé le Rwanda parmi les dix premiers pays qui se développent le plus rapidement en matière d'enregistrement des entreprises (dans un délai de 30 jours), alors que Maurice compte parmi les dix premiers pays ayant le moins de procédures pour le raccordement électrique (deux formalités). Parmi les dix économies qui se sont améliorées le plus, trois pays d'Afrique subsaharienne sont enregistrés ; deux sont le Rwanda –un réformateur constant de l'enregistrement des entreprises-- et la Zambie. D'autre part, il faut préciser que 16 pays du COMESA sur 18 ont effectué au moins une réforme de politique.

Le tableau ci-après présente les progrès réalisés par les pays eu égard à la facilité de la conduite des affaires, entre 2010 et 2011.

**Tableau 20: Performance en matière de facilité de la conduite des affaires pour les pays du COMESA**

Economie	Classement en termes de conduite des affaires - au plan mondial			Classement connexe au sein du COMESA		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Maurice	20	20	23	1	1	1
Rwanda	70	58	45	2	2	2
Zambie	84	76	84	3	3	3
Égypte	99	94	110	6	4	6
Seychelles	92	95	103	4	5	4
Kenya	94	98	109	5	6	5
Éthiopie	103	104	111	7	7	7
Swaziland	116	118	124	8	8	9
Ouganda	129	122	123	9	9	8
Malawi	132	133	145	10	10	12
Madagascar	138	140	137	11	11	11
Soudan	153	154	135	12	12	10
Zimbabwe	156	157	171	13	13	16
Djibouti	157	158	170	14	14	15
Comores	159	159	157	15	15	13
RDC	179	175	178	16	16	17
Érythrée	180	180	180	17	17	18
Burundi	181	181	169	18	18	14

Source: Banque mondiale

## Stratégie régionale pour aborder le coût de la conduite des affaires

Durant l'exercice 2011, l'accent a été mis sur la nécessité d'aborder le coût de conduite des affaires au sein de la région. Des progrès ont été réalisés en vue de la mise en œuvre des aspects non contraignants de l'Accord sur la Zone d'investissement commune du COMESA (ZICC) de 2007. L'objectif principal de cet Accord est d'attirer des niveaux plus élevés d'investissements durables vers la région en créant une zone compétitive qui permet la libre circulation des capitaux, des biens, de la main-d'œuvre et des services à travers les frontières des États membres. Diverses recommandations ont été adoptées en vue de la formulation des stratégies nationales individuelles, lesquelles comprennent:

- L'adoption des indicateurs de la Banque mondiale pour la conduite des affaires en guise d'indicateurs communs de progrès sur l'amélioration des procédures et coûts liés à la constitution des entreprises à l'intention de tous les États membres ;
- La mise en place d'un mécanisme dans chaque pays pour assurer le suivi des progrès réalisés sur les indicateurs liés à la conduite des affaires ;
- Faire le plaidoyer et renforcer le soutien politique pour l'amélioration et l'harmonisation des cadres juridiques, réglementaires et de procédure pour la constitution des entreprises couvrant l'enregistrement, l'octroi de l'autorisation d'exploitation et la transparence ;
- La mise en place des structures institutionnelles appropriées à l'appui des entreprises naissantes, y compris des centres d'information à guichet unique et des agences de promotion d'investissement, comme priorité pour tous les États membres ;
- Toutes les législations et informations de procédure liées à la constitution des entreprises devraient être publiées sur les sites Internet des agences de promotion de l'investissement ;
- Il faudrait rechercher l'appui des donateurs pour le développement des capacités, les changements institutionnels et réglementaires nécessaires pour améliorer et harmoniser le lancement des entreprises ;
- L'échange d'informations entre les agences de promotion de l'investissement du COMESA devrait être encouragé ;
- Les agences de promotion de l'investissement devraient régulièrement informer le Secrétariat et l'Agence d'investissement régionale du COMESA (AIRC) des efforts déployés par les pays dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires.

Une feuille de route régionale qui servira de guide pour la région et définira les objectifs à atteindre a été élaborée. Elle sera ensuite synthétisée avec les feuilles de route des pays individuels. Les ministères pertinents des États membres vont alors s'approprier la feuille de route et formuleront des stratégies pour les perspectives d'avenir en collaboration avec toutes les parties prenantes. En 2011, les premiers pays impliqués dans le programme d'amélioration de l'environnement des affaires ont été Djibouti, la RDC, le Zimbabwe et le Swaziland.

# Industrie



## INDUSTRIE

### Normalisation et assurance de la qualité (NAQ)

En 2011, des dispositions ont été prises pour mettre en place des organes de normalisation, des établissements d'accréditation et d'évaluation de la conformité; les capacités de métrologie industrielle, scientifique et juridique; ainsi que le développement des ressources humaines pour les normes internationales.

Les sous-comités NAQ sur la normalisation, la métrologie et l'accréditation, les règlements techniques, l'essai et l'assurance de la qualité se sont réunis à Lusaka en août 2011, et ont délibéré sur les progrès réalisés dans le domaine des infrastructures de la qualité, et ils ont élaboré des plans de travail. Ils ont noté la nécessité de concevoir des programmes cohérents dans les disciplines respectives, sur la base des besoins actuels et émergents, ainsi que les défis auxquels font face les États membres dans le processus de normalisation.

Le sous-comité NAQ a recommandé que le COMESA doive définir un plan stratégique pour les infrastructures de la qualité. Le comité a salué la proposition et l'a entérinée pour adoption.

Lors de sa réunion tenue au Malawi en octobre 2011, le Conseil a adopté:

- i) la formulation d'un plan stratégique pour guider la mise en œuvre de la politique NAQ en tenant compte des défis communs auxquels font face les États membres quant aux infrastructures de la qualité, et respecter les exigences de l'Union douanière;
- ii) les 65 normes électriques comme normes harmonisées pour la génération, la transmission et la distribution du courant électrique.

Une composante clé de la dynamique tripartite sont les annexes spécifiques aux secteurs qui comprennent les normes. Les normes de produits sont cruciales à l'intégration régionale car elles sous-tendent la productivité renforcée, le commerce durable et la croissance économique. En conséquence, il incombe aux CER d'harmoniser leurs normes si le commerce régional doit être amélioré dans le cadre d'une zone de libre-échange ou d'une union douanière. Un programme sur le développement et l'harmonisation des normes doit être guidé et approuvé par les instances tripartites. C'est la raison pour laquelle le COMESA, l'EAC et la SADC ont accordé une grande priorité à la définition des principes et procédures pour le développement et l'harmonisation des normes tripartites en 2011. Deux réunions se sont tenues en 2011, une en mars à Nairobi, qui a élaboré le projet de document; et l'autre en octobre à Lusaka, qui a mis au point le document pour l'examen du Groupe de travail tripartite, avant son approbation par le Conseil des ministres tripartite.

Alors que les trois CER se sont employées à dégager des perspectives d'avenir avec l'élaboration et la mise en œuvre future de normes tripartites, elles ont également identifié les domaines focaux de coopération et des programmes de travail en métrologie, évaluation de la conformité et accréditation.

### Science & Technologie

Durant les années 2010 et 2011, les réunions des organes directeurs du COMESA se sont tenues sous le thème « Science et Technologie au service du développement ». Ce qui a fait suite à la prise de conscience de l'importance du rôle que jouent la science, la technologie et l'innovation dans le développement des nations. Il a été noté que l'utilisation de la science et de la technologie est limitée dans la région et partant,

la nécessité d'intensifier la coopération dans ce domaine et de transformer les États membres en nations qui se développent sous l'impulsion du savoir et de la technologie au lieu de demeurer seulement comme sources de matières premières. Conformément aux décisions des organes directeurs, une Stratégie de science et technologie du COMESA avec plan de mise en œuvre a été élaborée et examinée lors de la réunion du Comité Science et Technologie tenue en juillet 2011. La stratégie comprend trois aspects essentiels, à savoir: la mise en place des systèmes d'innovation; la considération d'une approche de regroupement thématique, et l'adoption d'une approche stratégique d'apprentissage axée sur l'action.

Un système d'innovation peut être défini comme un réseau d'institutions des secteurs privé et public dont les activités et interactions initient, importent, modifient et disséminent de nouvelles technologies. Les groupements sont des concentrations géographiques d'entreprises et institutions interconnectées dans un domaine particulier. Les groupements favorisent la diffusion de l'organisation industrielle dans laquelle l'innovation est directement intégrée dans un processus selon lequel les entreprises établissent leurs capacités centrales et travaillent en réseau avec d'autres entreprises. La mise au point des systèmes d'innovation est un processus permanent qui requiert une stratégie intégrée et cohérente, une vision commune et bien comprise, des priorités claires et un plan d'action.

L'année prochaine, l'accent sera mis sur l'établissement des parcs de science, technologie et innovation, des groupes d'industries prioritaires, et le développement d'un mécanisme d'échange d'expériences entre les États membres.

### **Propriété intellectuelle**

Suite à l'adoption de la Politique du COMESA sur les droits de propriété intellectuelle et les industries culturelles par le Conseil en août 2010, le Secrétariat a mené des activités en vue de la mise en œuvre de cette politique. L'objectif de la politique est de transformer la région COMESA de celle qui est basée sur les matières premières, à celle propulsée par le savoir. D'autre part, étant donné que tous les États membres sont soit des pays en développement, soit des pays moins avancés, la politique met un accent particulier sur le développement.

Les partenariats ont continué d'être utilisés en 2011 et deux cadres ont entrepris un voyage d'étude au bureau de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Ce voyage leur a offert l'opportunité d'être informés sur les fonctions de l'OMPI et les programmes de formation dispensés par l'organisation, ainsi que la collaboration avec les pays et les CER.

Le Secrétariat, avec l'appui du programme ACP-MTS, a organisé un atelier sur la propriété intellectuelle, la santé publique et l'accès aux médicaments essentiels.

Avec l'assistance d'un consultant international, le Secrétariat a élaboré des modèles de dispositions législatives dont peuvent s'inspirer les États membres dans la promulgation ou l'amendement de leurs législations sur les domaines stratégiques de la propriété intellectuelle.

Les lignes directrices sur la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales sur la propriété intellectuelle ont été adoptées par le Conseil en octobre 2011, tandis que les autres directives législatives ont été discutées lors de la réunion des experts en propriété intellectuelle qui s'est tenue du 23 au 25 novembre 2011.

Il est important que l'action au niveau national soit bien coordonnée de sorte à créer des synergies.

Les dispositions législatives types ont été élaborées et il est prévu que les États membres les utiliseront pour formuler ou amender leurs lois sur la propriété intellectuelle.

La région mènera des audits sur la propriété intellectuelle afin d'identifier les actifs de la propriété intellectuelle dans les États membres et déterminer la contribution de cette dernière aux économies nationales. Il est envisagé que les États membres qui vont formuler ou amender leurs lois relatives à la propriété intellectuelle se serviront des dispositions législatives types qui ont été élaborées.

### **Programme UE/Tous-ACP des produits de base agricoles**

Le Secrétariat du COMESA, avec l'appui de l'Union européenne et en collaboration avec cinq organisations internationales, a mis en œuvre le Programme de produits de base agricoles UE-Tous-ACP (AAACP) en Afrique orientale et australe. Les cinq organisations internationales sont le Centre de commerce international, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Banque mondiale et le Fonds commun des produits de base.

Les interventions du programme dans la région AfOA se sont focalisées sur les cinq produits de base ci-après:

- Manioc (le manioc représente 75% de la production de racines et tubercules comestibles, et il s'agit d'une denrée de base pour la sécurité alimentaire);
- Café (essentiellement cafés de qualité) ;
- Céréales (le maïs est en train de devenir la denrée alimentaire de base la plus courante);
- Horticulture; et
- Coton.

Il a été obtenu notamment les résultats suivants durant la période couverte par le rapport:

(i) *Habilitation des parties prenantes des chaînes de produits de base dans les pays ACP*

La mise en valeur du coton pour la stratégie de chaîne de valeur de l'habillement, qui a été adoptée et lancée en 2009, a permis le fonctionnement plus efficace et bien coordonné du secteur.

La stratégie de la Zambie sur le manioc a été finalisée et lancée et elle a permis la création d'un cadre de coordination, d'expansion et de valeur ajoutée pour le secteur du manioc dans le pays. L'expérience zambienne servira de base pour la formulation d'une stratégie régionale agroalimentaire là où les racines et les tubercules comestibles ont été identifiés comme cultures pour la production agricole durable en vue de l'adéquation alimentaire et la création de la richesse. Par ailleurs, la stratégie du manioc de Zambie a permis d'établir le profil du risque financier inhérent au sous-secteur par une banque locale avec l'appui de la FAO, dans la perspective d'élaborer des solutions financières novatrices pour le secteur.

En Zambie, un certain nombre de PME ont pu transformer le manioc en farine, en aliments pour animaux et en chips grâce au processus de développement de la stratégie. Un lien a été également créé entre les PME et l'industrie de minoterie, les entreprises alimentaires et de production d'aliments pour animaux.

Ainsi, des liens de marché intérieur ont été créés. Par exemple, un accord a été conclu avec Universal Industries en vue de l'approvisionnement de la farine du manioc auprès des promoteurs du projet, tandis que Tiger Feeds a acquis un stock de chips de manioc pour essai, à utiliser dans la formulation d'aliments pour animaux. D'autres industries ont manifesté l'intérêt d'acheter les produits directement auprès des petits agriculteurs.

Le développement des pépinières du manioc a augmenté l'accès à des semences de qualité, se traduisant par des récoltes élevées. Ce qui a renforcé la sécurité alimentaire étant donné que le manioc est une culture polyvalente qui résiste à la sécheresse avec très peu d'intrants requis.

Le processus de formulation de la stratégie agroalimentaire régionale a été initié dans le cadre du programme. Il a permis aux parties prenantes régionales et nationales, ainsi qu'aux partenaires de coopération, de s'investir dans le processus. Par ailleurs, il a été lancé le processus d'alignement du plan régional du PDDAA et de l'initiative de chaîne de valeur de la CEA, de l'ONUDI et de l'Union africaine et de l'Aide pour le commerce sur le processus de formulation de la stratégie.

Le lancement de l'initiative de collaboration à la chaîne de valeur du coton à l'habillement dénommée MoZaZiMa entre le Mozambique, la Zambie, le Zimbabwe et le Malawi, vise à créer des synergies dans les domaines de la recherche, de la politique et de la valeur ajoutée dans la transformation du coton en habillement. L'un des résultats immédiats de cette collaboration est l'évolution des relations de travail avec l'Initiative africaine sur la compétitivité du coton (COMPACI) dans le domaine de formulation de politiques. La COMPACI a contribué un montant de 10.000 USD pour la finalisation de la stratégie malawite du coton à l'habillement initiée par le COMESA.

*(ii) Accès et exploitation des marchés, facteurs de production et services d'appui*

Le Zimbabwe et Maurice ont maintenant des liens commerciaux sur le coton et le fil de coton. La Zambie, le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe ont des liens dans le domaine des graines de coton pour la production de l'huile comestible, tandis que l'Afrique du sud et le reste de la région ont des liens dans le domaine du développement de la capacité de recherche sur le coton.

Il y a également des liens commerciaux entre les producteurs des graines de coton du Zimbabwe et du Kenya, et entre les autorités de développement du coton de l'Ouganda et de la Tanzanie dans le domaine de la multiplication des semences en vue d'accroître la production de semences certifiées.

*(iii) Programme de renforcement des capacités Sud-Sud*

Plus de 200 agriculteurs de la région ont été formés à la réduction de la contamination du coton, aux meilleures pratiques agronomiques et agroindustrielles, et à la commercialisation et promotion directes du coton. L'impact a engendré une plus grande valeur ajoutée pour les agriculteurs, la transparence dans les relations entre les parties prenantes, et les ventes directes au Bangladesh, à la Chine et à la Thaïlande.

Les compétences des paysans en commercialisation se sont améliorées au Malawi. Une analyse a été menée sur les créneaux de commercialisation et les possibilités d'investissement dans l'amidon du manioc, les opportunités et mécanismes de financement avec un accent particulier sur les sous-secteurs de l'amidon et de la farine de manioc de haute qualité. Ce qui a abouti à la création d'une plateforme nationale destinée à rassembler les parties prenantes pour la promotion de la commercialisation du manioc.

Les modèles commerciaux inclusifs en vue d'améliorer les liens entre paysans et acheteurs, qui ont été mis

en œuvre dans le cadre du programme, ont offert aux organisations d'agriculteurs, et à celles appuyant les liens entre les petits exploitants et le marché, un guide conceptuel et un outil pour mettre à niveau les opérations.

*(iv) Utilisation par les parties prenantes des instruments de gestion des risques liés aux marchés*

Une formation a été organisée à l'intention de diverses parties prenantes en matière de gestion des risques météorologiques, avec un accent particulier sur l'évaluation de la faisabilité et du pilotage éventuel des produits d'assurance agricole. La gestion des risques liés au prix du coton pour les producteurs et les institutions d'appui au commerce dans la région a conduit au renforcement des capacités des parties prenantes en gestion des risques. Plus de 30 formateurs ont été équipés à dispenser et inculquer des compétences en gestion des risques aux parties prenantes, agriculteurs et marchands de coton dans la région.

Les capacités ont été renforcées au niveau national en cartographie des risques météorologiques, afin d'identifier les principaux risques liés à la météorologie, évaluer les risques actuels et aider l'État à concevoir une stratégie de gestion des risques pour l'agriculture.





L'activité  
agricole

## AGRICULTURE

### Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)

Le PDDAA vise à appuyer les stratégies et programmes de développement agricole motivés par les pays à travers, entre autres, l'établissement d'un engagement clair à réaliser ce qui suit: investir 10% des budgets nationaux dans le secteur agricole et réaliser une croissance de 6% dans le produit intérieur agricole. L'agenda du PDDAA vise également à changer la façon dont les parties prenantes du secteur opèrent, en revoyant et en transformant de manière critique les dispositions institutionnelles, les politiques connexes ainsi que les capacités et compétences humaines.

Les activités de 2011 se sont focalisées sur l'appui aux pays engagés dans le travail à mener avant et après la signature des pactes nationaux, et la formulation des plans nationaux d'investissement sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, le processus régional, le suivi, la communication et l'échange d'informations, le renforcement des capacités aux niveaux national et régional, et l'organisation et la participation conjointes aux manifestations et ateliers régionaux en collaboration avec divers partenaires.

L'Accord de subvention du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour l'enfance, signé entre le COMESA et la Banque mondiale en août 2010, continue d'être la principale source de financement. Ce qui est complété par une contribution de l'USAID à travers son programme d'appui au COMESA, IPAA.

*L'état d'avancement de la mise en œuvre en 2011 se présente comme suit:*

Onze États membres ont maintenant conclu leur pacte de PDDAA.

La Zambie a pu signer le pacte PDDAA le 18 janvier 2011, ce qui est significatif car la signature a été prévue et reportée à deux reprises en 2010.

La RDC a signé le pacte en mars 2011 et est actuellement sur le point de boucler l'opération d'inventaire.

Une mission d'appui a été menée au Zimbabwe en mai 2011 et, en conséquence, il y a eu des négociations concluantes entre le gouvernement et les partenaires de développement du secteur agricole, y compris l'USAID, les Pays-Bas, l'UE et la Banque mondiale. Une feuille de route a été convenue pour la signature du pacte et la production d'un plan d'investissement.

La réunion des points focaux du PDDAA s'est tenue en marge de la réunion conjointe des ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources naturelles au Swaziland en juillet 2011.

L'atelier de validation du pacte PDDAA des Seychelles s'est tenu du 6 au 7 septembre 2011 à Mahe, et le pacte a été signé le 16 septembre 2011.

A Djibouti, le COMESA a soutenu le recrutement d'un consultant national pour appuyer l'équipe-pays du PDDAA et contribuer à la rédaction du pacte national du PDDAA.

Les activités post-pacte ont été menées au Burundi, Malawi, Swaziland, Zambie, Rwanda, Kenya, Éthiopie et Ouganda.

En juillet 2011, le COMESA a consulté le Secrétariat de la SADC eu égard à la conception proposée d'un Plan

régional élargi de développement et d'investissement agricoles. Suite à ces consultations, le Sommet de la SADC a entériné la proposition d'un cadre régional tripartite de politique agricole et d'investissement.

En octobre 2011, le COMESA a mené une mission au siège de la Communauté Est-africaine à Arusha, en Tanzanie, visant le même objectif. Le dialogue entre les deux CER a continué en 2012.

Diverses initiatives de renforcement des capacités ont été conçues et exécutées durant la période couverte par le rapport, comme suit:

En partenariat avec la CUA, la NPCA et l'USAID, le COMESA a organisé l'atelier de conception du Programme sur l'agriculture intelligente face au climat, tenu au Kenya du 24 au 27 octobre 2011. Les États membres, les CER, les partenaires de développement et les organisations sous-régionales impliquées dans l'agriculture et la sécurité alimentaire y ont participé.

Le Secrétariat a facilité la participation de huit membres d'équipes nationales des pays PDDAA francophones du COMESA dans le pilier III du programme d'apprentissage préparé en français par la CILSS-CEDEAO et la FAO.

Le COMESA a participé à la formation CUA-IFDC sur les opportunités de fabrication des engrais traditionnels.

Le PDDAA a participé à l'atelier sur l'accélération de la mise en œuvre opérationnelle du Cadre UA-NEPAD d'adaptation-atténuation aux changements climatiques par l'agriculture, du 17 au 18 août 2012. Cet atelier a été abrité par la NPCA à Durban, en Afrique du sud.

Le personnel de l'unité PDDAA et de la division Genre du Secrétariat ont participé à la Conférence des femmes africaines dans l'agriculture et le développement rural tenue à Johannesburg, en Afrique du sud. La conférence s'est focalisée sur l'intégration du genre dans l'agriculture et le développement rural.

Du 7 au 11 novembre 2011, le COMESA a participé à la réunion conjointe CUA, NPCA, CER et partenaires qui s'est tenue à Dar-es-Salaam, lors de laquelle les progrès, les défis et les perspectives d'avenir de la mise en œuvre du PDDAA ont été examinés.

Le personnel du PDDAA a contribué et participé au Forum économique du COMESA tenu à Lilongwe, au Malawi, du 11 au 12 octobre 2011.

Du 5 au 9 décembre 2011, le PDDAA a participé à la réunion de COP 17 tenue à Durban, en Afrique du sud.

Quant à la sécurité alimentaire, il y a lieu de préciser que 10 millions de personnes dans la région COMESA ont besoin de l'aide alimentaire d'urgence. En conséquence, il est crucial d'avoir des informations précises et ponctuelles sur la disponibilité alimentaire régionale, et un bilan régional de la situation alimentaire.

Un séminaire conjoint de haut niveau COMESA, SADC et FAO sur les actions politiques et programmatiques pour aborder les prix élevés de denrées alimentaires s'est tenu du 6 au 8 juin 2011 à Lilongwe, au Malawi. Le séminaire a souligné l'importance d'équilibrer les besoins des consommateurs aussi bien que des producteurs, en concevant des réactions aux prix élevés des denrées, et la nécessité pour les programmes relatifs à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au développement, d'intégrer la nutrition de sorte à aborder les besoins immédiats des ménages, tout en renforçant en même temps la résilience des groupes vulnérables.

Les participants ont également proposé l'implication accrue des principales parties prenantes dans les structures de prise de décisions, y compris le choix des variétés et produits de base par les producteurs, et la nécessité de combler le fossé nutritionnel à travers des approches agricoles sensibles à la nutrition.

Les ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources naturelles ont adopté la Stratégie du COMESA pour le développement durable de la pêche et de l'aquaculture.

Le COMESA met en œuvre actuellement un programme de recherche et d'intervention dénommé «Orientation des investissements vers le renforcement des marchés agricoles en Afrique (GISAMA)» avec l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates à travers la Michigan State University (MSU). Le programme soutient le processus PDDAA dans le domaine du développement des marchés en facilitant des débats des parties prenantes sur base de faits, devant guider les investissements et politiques futures nécessaires pour la promotion des marchés alimentaires compétitifs aux niveaux national et régional. Les activités du programme visent à contribuer à une meilleure participation des petits exploitants agricoles de la région. Actuellement, seulement 40% des petits agriculteurs participent effectivement aux marchés de denrées alimentaires de base comme vendeurs, malgré le fait que la région met en œuvre l'agenda de réforme et de libéralisation agricoles depuis plus de trois décennies.

Dans le cadre du Programme des marchés agricoles africains (AAMP), le cinquième séminaire régional et atelier de formation sur le thème «Les petits exploitants agricoles et une commercialisation efficace» s'est tenu à Kigali, au Rwanda, du 18 au 22 avril 2011. Des rapports de recherche, des matériels de formation et une fiche d'information ont été élaborés et l'on peut y avoir accès sur le site Internet [www.comesa.int](http://www.comesa.int).

D'autre part, l'AAMP a entrepris le Programme de renforcement des marchés et du commerce régional pour la sécurité alimentaire (SMART-FS), lequel vise à assainir l'environnement politique et améliorer la compétitivité du secteur de denrées alimentaires.

Par ailleurs, l'ACTESA/COMESA a également renforcé sa collaboration avec l'AGWA et un mémorandum d'accord sur la coopération avec l'Institut international pour la gestion de l'eau (IWMI)-Afrique australe a été signé.

*Afin d'assurer un bilan alimentaire régional durable, les États membres devraient:*

- adopter une stratégie à court et moyen terme pour protéger les populations pauvres, sans perturber l'économie alimentaire intérieure;
- entériner l'initiative visant à mettre en place un Bilan alimentaire régional sur la base des bilans nationaux.

Le Secrétariat a également assuré un appui à la mise en œuvre du bilan en fournissant les informations nécessaires, y compris les données de production, les stocks, importations et exportations de denrées alimentaires.

### ***Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe***

L'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe (ACTESA) a été lancée le 24 septembre 2008 par les ministres de l'Agriculture du COMESA. Le 9 juin 2009, elle a été créée par la Conférence du COMESA comme institution spécialisée devant intégrer les petites exploitants agricoles dans

les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

L'ACTESA a signé un accord avec le COMESA sur l'exécution des programmes agricoles dans la région, en vue d'accélérer la mise en œuvre des initiatives régionales dans l'agriculture, le commerce et l'investissement. Le domaine focal comprend la formulation des politiques agricoles régionales, la promotion des investissements dans l'agriculture, la promotion du commerce des produits de base agricoles, et le développement des structures de production et de commercialisation, la promotion des secteurs agricole, pastoral, d'élevage et de pêche, ainsi que la consultation avec les organisations du secteur privé et de la société civile sur les questions liées au développement agricole, surtout le commerce des produits de base.

Durant la période à l'étude, deux personnes clés ont été ajoutées au Conseil consultatif de l'ACTESA. La directrice des Affaires sociales et du Genre au COMESA, Mme Emiliana Tembo, et le président en exercice du Comité technique du COMESA sur l'agriculture, M. Bongani Masuku, ont été cooptés, portant à neuf le nombre des institutions représentées au comité.

La première réunion régionale des exploitants agricoles de l'ACTESA s'est tenue à Livingstone, en Zambie, du 13 au 15 avril 2011 sur le thème: «Aligner la production sur les marchés». La réunion - conjointement abritée par l'ACTESA, la Confédération des syndicats agricoles de l'Afrique australe (SACAU) et la Fédération des agriculteurs de l'Afrique orientale (EAFF) – a décidé d'habiliter et de renforcer les organisations d'agriculteurs, de promulguer des lois de la concurrence pour permettre un environnement de concurrence loyale et transparente pour les agriculteurs, promouvoir la multiplication de semences locales par les agriculteurs, et promouvoir les systèmes de reçus d'entrepôts ruraux, entre autres.

L'ACTESA a tenu une réunion avec les médias à Livingstone les 11 et 12 avril 2011. L'objectif de la réunion était de promouvoir la connaissance et la compréhension parmi les journalistes de la région sur le rôle d'ACTESA et ses programmes. Elle visait également à promouvoir l'accès aux sources d'informations précises et fiables ainsi que la recherche sur le développement agricole, et permettre de favoriser des contacts professionnels et personnels entre les journalistes et les parties prenantes. Participaient à la réunion des reporters et rédacteurs des institutions médiatiques privées et publiques venant de Zambie, Zimbabwe, Ouganda, Kenya, Éthiopie, Swaziland, Malawi, Mozambique et Tanzanie.

Des accords ont été finalisés avec l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA) et le Centre international de la pomme de terre (CIP) avec l'appui de l'USAID, en vue de lancer une alliance semencière publique-privée, et l'élaboration d'une feuille de route pour la multiplication des semences par le secteur privé et la commercialisation de la pomme de terre. L'ACTESA a également conclu des accords avec AGRA et CROPLIFE en vue de favoriser le développement agricole de la région.

Le 31 décembre 2011, le Programme régional d'intrants agricoles (COMRAP) est arrivé à terme après 18 mois d'exécution dans la région COMESA. Ce programme de 20 millions d'euros financé par la CE a pu encourager les producteurs de denrées alimentaires à accroître l'offre, à aborder directement les effets des prix alimentaires instables sur les populations, et à renforcer la capacité de production alimentaire.

**D'autre part, le COMRAP a enregistré les résultats suivants dans la région COMESA:**

- 755 personnes relevant des institutions financières ont été formées et sensibilisées ;
- Plus de 1.700 agents d'assurance et de banque ont été formés sur l'assurance de l'indice météorologique ;

- L'assurance indicielle a été lancée au stade pilote dans quatre pays : Malawi, Ouganda, Rwanda et Zimbabwe ;
- Le programme de multiplication des semences a produit près de 25.000 tonnes métriques de semences dans tous les États membres mis ensemble ;
- 5.686 négociants agricoles et 1.816 agents agricoles ont été formés.

Des ateliers consultatifs nationaux sur les politiques et directives régionales sur la biosécurité ont été organisés au Swaziland, Kenya, Zimbabwe, et Seychelles, portant à 14 le nombre d'États membres ayant mené des consultations nationales. Ces consultations se poursuivront dans les autres États membres.

Le programme du COMESA sur la biotechnologie et la biosécurité a participé à la réunion du Réseau africain d'expertise sur la biosécurité UA-NEPAD tenue du 11 au 12 avril 2011. La rencontre a discuté des stratégies pour la mise en œuvre des cadres réglementaires de la biotechnologie agricole.

Durant la période à l'étude, des ateliers consultatifs nationaux sur le projet de politiques et directives régionales du COMESA sur la biosécurité ont été conduits à Madagascar, Maurice et Djibouti. Ce qui porte à 17 le nombre d'États membres dans lesquels des consultations ont été tenues.

En février 2011, le Programme de renforcement des marchés et de commerce régional pour la sécurité alimentaire (SMART-FS) a tenu des ateliers conjoints de sensibilisation au Burundi, au Rwanda et en RDC, en vue de l'expansion des activités d'AAMP à ces pays. Par ailleurs, SMART-FS a aidé à finaliser et à faciliter la présentation du Plan stratégique quinquennal de l'ACTESA à la réunion du Comité intergouvernemental du COMESA qui s'est tenue du 6 au 13 octobre 2011 à Lilongwe, au Malawi.

En 2012 et au-delà, l'ACTESA poursuivra un agenda de partenariat destiné à renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques pour qu'ils planifient et initient des programmes à l'appui du commerce agricole régional et des chaînes de valeur intégrées. Ceci sera fait essentiellement en offrant une plateforme pour l'échange d'informations pour que les succès réalisés ailleurs puissent être reproduits ou améliorés à travers la région.

### **Programme d'harmonisation des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)**

Lors de leur réunion d'octobre 2011, les régulateurs SPS ont identifié des questions SPS spécifiques affectant le commerce et se sont convenus des actions collectives pour juguler les obstacles au commerce. Les risques SPS prioritaires identifiés comme étant cruciaux pour le commerce intra-régional comprennent les aflatoxines dans le maïs, l'arachide et d'autres denrées de base, les ravageurs et les maladies végétales dans les plantes et les produits horticoles.

Conformément aux plans d'actions élaborés par les États membres eux-mêmes, le Secrétariat a mobilisé des ressources et des partenariats en vue de dispenser la formation et l'assistance technique, y compris la formation dans le cadre d'analyse multicritères (AMC) pour prioriser les options de capacités SPS, les réformes réglementaires et les investissements nécessaires. Cependant, les obstacles au commerce à caractère SPS persistent au sein d'une ZLE en pleine expansion. Le Secrétariat continuera de renforcer les capacités et fournir des preuves sur les avantages du libre-échange sans interruption, tout en aidant les pays affectés à utiliser les mécanismes disponibles tels que le Comité SPS de l'Organisation mondiale du commerce, afin d'accorder une attention adéquate à l'élimination des restrictions au commerce.



## SIXIÈME PARTIE : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

L'objectif primaire de ce secteur est le développement de nouvelles infrastructures et la maintenance des infrastructures existantes du transport, de l'énergie et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Par ailleurs, il est important de mettre au point des instruments de facilitation pour harmoniser la prestation des services afin de réduire le coût de la conduite des affaires et renforcer la compétitivité aussi bien sur le marché régional qu'international. Le développement des infrastructures constitue l'un des trois piliers sous-jacents du programme de coopération régionale élargie au sein de la Tripartite COMESA-EAC-SADC, les deux autres piliers étant le développement du commerce et l'industrialisation. Les trois principaux domaines d'intervention sous les infrastructures sont l'harmonisation politique et réglementaire, le développement des infrastructures physiques, et la facilitation du transport.

### FACILITATION DU TRANSPORT

#### a) Aviation civile

Le transport aérien est crucial pour le développement de la région et durant la dernière décennie, de grandes avancées ont été faites dans ce secteur à travers la mise en œuvre des programmes de libéralisation sur la base de l'Annonce légale n° 2 de 1999. Ce programme est fondé sur la Décision de Yamoussoukro (DY) qui a été adoptée par l'Union africaine. Actuellement, 16 États membres, à savoir: Burundi, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Malawi, Maurice, Ouganda, RDC, Rwanda, Soudan, Seychelles, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe, mettent en œuvre la phase 1 de l'Annonce légale n° 2. Onze États membres, à savoir: Burundi, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Malawi, Ouganda, Rwanda, Soudan, Zambie et Zimbabwe accordent le droit de trafic de cinquième liberté aux compagnies aériennes du COMESA.

Le programme d'intégration de l'espace aérien au sein du COMESA et de la région élargie de l'Afrique orientale et australe est abordé à travers les Communications, la navigation et la surveillance et la gestion du trafic aérien (CNS/ATM) aux fins d'optimiser l'utilisation de l'espace aérien commun.

La question liée à la sécurité de l'aviation est traitée à travers le projet COSCAP dans le cadre du programme de renforcement des capacités visant à développer les compétences humaines et à mettre en place des régimes institutionnels et réglementaires appropriés, conformément aux lignes directrices de l'OACI.

#### b) Transport routier

Le transport routier est le mode primaire de transport des biens et des personnes dans la région, et partant, continue de recevoir une attention soutenue à travers des programmes de construction des routes et de facilitation du transport.

Durant la période couverte par le rapport, le COMESA s'est attelé à la promotion du développement de réseaux routiers fiables et de divers instruments pour la facilitation du transport de transit, dans le souci d'aborder les contraintes et goulots aux fins d'opérations harmonieuses des services de transport transfrontières et de transit. Ces instruments abordent les questions liées à l'octroi des licences de transit aux transporteurs transfrontières, à l'harmonisation des limites des charges à l'essieu, au contrôle de surcharge, au poids brut des véhicules, aux dimensions des véhicules et aux péages routiers.

Suite à la décision du Sommet tripartite COMESA-EAC-SADC tenu à Kampala, en Ouganda, en octobre 2008,

une stratégie a été formulée pour faciliter l'adoption d'un instrument harmonisé de facilitation du transport à travers la région. A cet égard, le Programme intégré de facilitation du transport et du commerce a été adopté pour couvrir toute la région de l'AfOA.

### c) Chemins de fer

Les chemins de fer dans la région COMESA demeurent une importante composante du transport de surface, bien que leur part en termes de fret et passagers transportés n'ait pas cessé de se réduire ces trois dernières décennies. Il y a eu une croissance mitigée dans le stock des infrastructures ferroviaires ces dix dernières années, bien qu'il s'agisse du mode de transport le plus efficace pour les trajets de longue distance et le fret de faible valeur.

Cependant, il existe de nombreux projets envisagés pour la construction de nouveaux chemins de fer le long des corridors tels que Djibouti, Lamu, Nacala, et la reconstruction des réseaux ferroviaires antérieurs le long des corridors Nord, Central et Benguela. Des études ont par ailleurs été conduites en vue du développement de nouveaux réseaux de chemins de fer tels que ceux d'Isaka-Musongati et des Grands Lacs.

Afin d'améliorer la performance des chemins de fer existants, un certain nombre de réseaux ont été concédés à des opérateurs privés, bien que les résultats n'aient pas été très concluants, étant donné les accords de concession défavorables conclus. Des concessions sont en place au Malawi, en Zambie, au Kenya et en Ouganda, tandis que la fermeture ou la suspension des services sur certains tronçons ou lignes auxiliaires ont été effectués en Éthiopie, Kenya, Malawi et Ouganda.

### d) Développement et gestion de corridors

L'approche de corridors a été adoptée pour le développement des infrastructures physiques de transport et de commerce et de facilitation du transport dans la région. Cette approche requiert la conception de corridors régionaux où l'on accorde une priorité aux infrastructures physiques telles que les routes, les chemins de fer, les ports, les terminaux intérieurs et les postes-frontières, lesquelles bénéficient de priorité et sont gardées en bonne condition par une construction appropriée, une maintenance régulière et une gestion soutenue.

Les projets développés selon cette approche couvrent maintenant divers corridors dans la région de l'AfOA, et se focalisent sur la mise en œuvre de politiques, règlements, facilitation du commerce et du transport harmonisés. En 2011, le travail s'est poursuivi sous l'égide de la Tripartite sur le Corridor Nord-Sud, le Corridor Nord et le Corridor central, ainsi que le Corridor de Djibouti sur le développement des infrastructures physiques, y compris la mise en place de postes-frontières à guichet unique et des institutions de gestion de corridors. Les conclusions des études diagnostiques ont été appliquées dans l'identification des projets prioritaires dans le transport et l'énergie, qui ont été présentés lors de la conférence d'investissement en infrastructure qui s'est tenue à Nairobi en septembre 2011.

### e) Transport maritime et par voies d'eau intérieures

Le secteur maritime est crucial pour le transport des produits du commerce régional et international. A l'instar de la précédente période à l'étude, le secteur est toujours dominé par des compagnies maritimes étrangères et continue de faire face à des conditions difficiles à cause des effets de la crise financière mondiale, se traduisant par des tarifs de fret bas ainsi qu'une inactivité croissante des porte-conteneurs et des transporteurs de vrac.

La bonne nouvelle est que de nouvelles compagnies de navigation du COMESA telles que Ethiopian Shipping Lines, Sudan Shipping Lines, ainsi qu'un certain nombre de compagnies maritimes égyptiennes ont continué de fournir des services le long de leurs trajectoires traditionnelles bien qu'avec une croissance mitigée en volumes de frets.

Les ports de la région AfOA n'ont pas enregistré des taux élevés de croissance significatifs en termes de conteneurs et de tonnage, à l'exception des ports de Mombasa et de Nqukka où l'on a constaté des augmentations du volume de conteneurs. Des ports importants tels que Durban ont connu des chutes de volumes de trafic.

En termes de productivité des ports, Mombasa, Dar-es-Salaam et Durban ont continué de connaître une congestion importante de bateaux et de cargaisons essentiellement à cause de la mauvaise évacuation vers l'intérieur. Ce qui requiert des mesures pour aborder le problème du transport terrestre par route et chemin de fer, afin de décongestionner les terminaux portuaires à travers des livraisons rapides des importations vers ou hors des ports.

En termes de construction d'infrastructures portuaires, les projets se poursuivent à Djibouti, Mombasa, Dar-es-Salaam, Maputo, Durban et au port de Nqukka, afin d'installer une capacité additionnelle de manutention des conteneurs.

En ce qui concerne le transport fluvial, le Projet de voie d'eau navigable de Shire-Zambèse devant assurer l'accès à l'océan Indien, particulièrement pour le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe, a bénéficié d'un financement de la BAD destiné à la conduite d'études plus intégrées en vue de se préparer pour l'investissement requis afin de répondre aux demandes de trafic censé découler de l'exploitation des gisements de charbon à Moatize (Tete) et des importations anticipées pour répondre aux besoins de l'industrie minière. Il est prévu que ces études démarreront durant le troisième trimestre de 2012.

Le projet de la digue de la Lukuga est en cours, et le consultant a soumis les projets de rapports sur l'hydrologie et l'évaluation de l'impact environnemental et social, qui ont été examinés lors d'un atelier des parties prenantes tenu à Bujumbura, au Burundi.

D'autres projets relatifs au transport sur des voies d'eau navigable intérieures se poursuivent en vue de l'expansion des ports de Mpulungu et de Bujumbura, ainsi que la réhabilitation des infrastructures portuaires du lac Victoria.

### ***Stratégies clés pour le développement des infrastructures régionales***

Une Conférence tripartite COMESA-EAC-SADC plus l'IGAD sur l'investissement en infrastructure s'est tenue en septembre 2011 à Nairobi, au Kenya ; des projets d'investissement prioritaire sur le transport, les TIC et l'énergie ont été présentés aux investisseurs potentiels, aux agences de financement et aux partenaires de coopération. Le message principal de cette conférence était d'attirer les investisseurs privés dans les projets, soit directement soit à travers des PPP.

En ce qui concerne la mise en œuvre opérationnelle du Fonds d'infrastructure du COMESA, le recrutement des consultants devant élaborer les instruments nécessaires pour son établissement, y compris les conseillers en transactions a été lancé. D'autre part, l'Unité de préparation et d'exécution des projets a été mise en place.

Durant 2011, un certain nombre de réalisations ont été enregistrées dans les domaines afférents aux

questions politiques et réglementaires, à la facilitation des sous-secteurs du transport, des TIC et de l'énergie, comme suit:

- La tenue couronnée de succès d'une conférence de la Tripartite COMESA-EAC-SADC et de l'IGAD sur l'investissement dans les infrastructures;
- Lancement de l'Unité de préparation des projets d'infrastructures;
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme pilote d'Aide pour le commerce pour le corridor Nord-Sud;
- Préparation du Système d'information géographique sur les infrastructures du COMESA;
- Etude de pré faisabilité sur le réseau de Chemins de fer des Grands Lacs, avec la soumission du premier projet de rapport;
- La conception détaillée de la digue de la Lukuga, les rapports sur l'hydrologie et l'évaluation de l'impact environnemental et social étant déjà soumis;
- Appel d'offres lancé pour la conception détaillée de la route Serenje-Nakonde; et
- Poursuite des travaux de construction et d'amélioration des postes-frontières à guichet unique à Chirundu, Malaba, Gatuna, Kasumbalesa et Nakonde.

#### *Défis majeurs de la facilitation du transport*

- Le manque de ressources pour la préparation des projets et la mise en œuvre des infrastructures physiques;
- La structuration des projets régionaux de sorte à faciliter la préparation, la conception, le financement, la passation des contrats et l'exécution des projets conjoints;
- Cadres juridiques et institutionnels inadéquats pour renforcer/faciliter la participation du secteur privé aux programmes régionaux de développement des infrastructures ; et
- La lenteur de la mise en œuvre des instruments de facilitation convenus en vue de surmonter les contraintes découlant des procédures réglementaires et administratives nationales.

## **ÉNERGIE**

La fourniture d'une énergie efficiente et abordable joue un rôle important dans la réduction du coût de la conduite des affaires ; en conséquence, le COMESA a reconnu le développement des infrastructures énergétiques comme un axe prioritaire et stratégique. L'objectif stratégique visé ici est de promouvoir l'interconnexion physique régionale de l'énergie et l'intégration et consolider la compétitivité. L'élimination des contraintes du côté offre liées à l'énergie est un volet essentiel nécessaire pour un meilleur accès au marché et une capacité productive renforcée.

L'énergie est rare et chère dans la région. Par exemple, le coût moyen de l'électricité est entre 0,10 USD et 0,12 USD par kilowatt. Il s'agit-là d'un obstacle à la croissance et à la compétitivité de l'économie régionale. Dans plusieurs États membres, le taux d'électrification est aussi bas que 33% (en 2010). La capacité totale installée de la région COMESA en 2010 était de 48 730 mégawatts. Près de 69% de la capacité installée est thermique, tandis que 30% est hydraulique. La consommation d'électricité par personne était 475 kwh en 2010. Cependant, le manque d'investissement dans le secteur de l'énergie, la demande renforcée pour la croissance économique et l'utilisation insuffisante des systèmes d'énergie disponibles constituent tous des facteurs contribuant aux défis énergétiques de la région.

En 2010-2011, le COMESA a adopté un cadre type de politique et stratégie sur l'énergie visant à développer des ressources énergétiques à travers une meilleure efficacité et un investissement accru. De même, l'organisation a défini certaines normes du courant électrique en vue de faciliter le commerce des services d'énergie, et de nombreux États membres les mettent actuellement en œuvre. D'autre part, il a été créé une association des régulateurs de l'énergie afin de faciliter l'harmonisation réglementaire et le renforcement des capacités.

Le COMESA accélère actuellement la mise en œuvre de la génération électrique dans le cadre des projets tels que le projet hydroélectrique de Batoka Gorge, ainsi que les projets d'interconnexion régionale Zambie-Tanzanie-Kenya, Éthiopie-Kenya, Zimbabwe-Zambie-Botswana-Namibie (ZIZABONA), Érythrée-Soudan, et Soudan du sud-Ouganda.

En 2011, le Groupement électrique de l'Afrique orientale (EAPP), une des institutions spécialisées du COMESA, a élaboré un plan directeur régional de 25 ans. Cette durée tient au fait que les projets électriques ont une longue période de gestation, ainsi qu'une longue durée économique d'opération. Le plan pour les dix premières années est détaillée, tandis que celui des 15 dernières années est indicatif juste pour donner une perspective à long terme aux décideurs. Le plan directeur doit servir de base pour un dialogue structuré entre les parties prenantes sur une base durable, sur des questions liées au développement des infrastructures électriques. Il doit être mis à jour annuellement, étant donné le changement rapide des circonstances dans la région, et les travaux préliminaires sont en cours pour amorcer bientôt sa révision.

Il ressort du plan directeur de l'EAPP que les projets d'interconnexion existants et prévus d'ici à 2014 sont les suivants:

- a. Ouganda-Kenya et Tanzanie-Ouganda sont d'anciennes interconnexions électriques;
- b. Éthiopie-Djibouti et Éthiopie-Soudan sont des interconnexions achevées et opérationnelles; et
- c. Ouganda-Kenya et Ouganda-Rwanda sont des interconnexions en cours de construction.

Les projets d'interconnexion devant être réalisés avant 2018 sont les suivants:

- a. Tanzanie-Kenya, 2015;
- b. Éthiopie-Kenya, 2016;
- c. Éthiopie-Soudan, 2016;
- d. Égypte-Soudan, 2016; et

- e. Système de transmission de Rusumo, 2015.

Les projets de génération électrique sont les suivants:

- a. Éthiopie: Mandaya (2.000 MW), Karadobi (1.600 MW), Border (1.200 MW), Baro I (500 MW), Genji (200 MW), plus les projets en cours de construction --Gibe III, Chemoga Yeda, Halele Worabesa;
- b. Ouganda: Karuma (700 MW), Murchison Falls (750 MW) et Ayago (550 MW);
- c. Burundi, Rwanda et Tanzanie: Rusumo Falls (63 MW);
- d. Tanzanie: Stieglers Gorge (I, II & III – 1,200 MW), Ruhudji (358 MW), Rumakali (222 MW), Mnazi Bay (300 MW); et
- e. Kenya: Projets géothermiques de grande envergure.

D'autre part, l'EAPP a finalisé un certain nombre d'instruments nécessaires pour faciliter le commerce du courant électrique au sein de la région; il s'agit notamment des instruments ci-après:

- a. Code d'interconnexion et normes de transmission électrique pour faciliter le développement intégré et les opérations des systèmes électriques dans les États membres;
- b. Le projet EAPP sur l'assistance technique et le renforcement des capacités, dont l'objectif principal est de renforcer la capacité du Secrétariat permanent de l'EAPP, afin de gérer avec succès les progrès vers l'intégration des marchés d'électricité des pays de l'Afrique orientale, et créer un marché régional de courant électrique pour l'Afrique orientale, et les composantes du projet comprennent:
  - i. l'évaluation du développement du marché électrique de l'Afrique orientale ;
  - ii. l'élaboration d'une feuille de route et d'un plan stratégique ; et
  - iii. la définition des règles du marché électrique et la conclusion d'accords pour le commerce transfrontière du courant ; et
- c. La facilitation de la structure institutionnelle du Centre de coordination de l'EAPP et d'un organe indépendant de régulation afin de faciliter le commerce efficient du courant dans la région lorsque les masses critiques des projets d'interconnexion seront réalisées.

#### **Accord de mise en œuvre du projet d'interconnexion Zambie-Tanzanie-Kenya (ZTK)**

Le 3 décembre 2011, le secrétaire général du COMESA, M. Sindiso Ngwenya, a signé l'Accord de mise en œuvre entre le COMESA et le ministère des Mines, de l'Énergie et du Développement hydraulique de la République de Zambie sur l'exécution du projet d'interconnexion Zambie-Tanzanie-Kenya (ZTK) dans le cadre du 10ème Fonds européen de développement, un programme financé par l'Union européenne.

L'objet de cet accord est de financer les activités et de monter et maintenir une Unité d'exécution du projet d'interconnexion ZTK, dont l'objectif principal est de gérer le projet durant l'exécution, jusqu'à la création d'une entité spéciale qui prendra subséquemment en charge les responsabilités de l'unité. Le montant total

du financement aux termes de cet accord s'élève à près 4,4 millions d'euros.

L'objectif à court et moyen terme du projet d'interconnexion ZTK est la transmission du courant électrique de la Zambie et du Groupement électrique de l'Afrique australe (SAPP) vers la Tanzanie et le Kenya, et l'objectif à long terme est d'offrir des opportunités de commerce d'énergie électrique dans la région et faciliter la création d'un marché panafricain de courant électrique s'étendant du Cap en Afrique du sud jusqu'au Caire en Égypte et Tripoli en Libye.

La conception HVAC (courant alternatif haute tension) de ce projet permettra de fournir du courant le long de toute la trajectoire, ce qui aidera considérablement ces pays à réaliser l'un des volets clés des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à savoir l'accès renforcé à l'électricité.

Il convient de relever que depuis le lancement du projet en 2001, le Bureau de promotion de l'investissement électrique privé du ministère des Mines, de l'Énergie et du Développement hydraulique de la République de Zambie assure le suivi et la coordination du projet au nom des trois gouvernements.

### **Projet d'interconnexion Éthiopie-Kenya**

Certains partenaires de coopération tels que la BAD, la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA), la Banque mondiale, l'Agence française de développement (AFD) et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont concrétisé leurs promesses de financer le projet du Corridor électrique de l'Afrique orientale, notamment le projet d'interconnexion Éthiopie-Kenya comme suit:

- a. BAD - 240 millions UC;
- b. DBSA - entre 200 millions et 300 millions USD;
- c. Banque mondiale - 510 millions USD;
- d. AFD -105 millions d'euros; et
- e. BEI - 50 millions d'euros.

### **Base de données et feuille de route sur l'énergie renouvelable**

Durant l'exercice à l'étude, le projet relatif à la base de données sur l'énergie renouvelable a été lancé par le Secrétariat, avec l'USAID comme partenaire financier. Le projet vise à faciliter l'introduction généralisée de projets d'énergie renouvelable qui soient viables et contribuent à la disponibilité d'une énergie générée localement. Le projet a également pour objectif de faciliter la commercialisation des technologies d'énergie renouvelable dans la région et en particulier l'identification des obstacles à la fourniture de l'énergie renouvelable. Il couvrira également la formulation de recommandations sur la façon d'éliminer les obstacles à la production et la livraison de l'énergie renouvelable, et la diversification de l'énergie dans la région, à travers la promotion des technologies et pratiques de production énergétique saines et efficaces du point de vue environnemental, susceptibles de réduire les intrants et les niveaux de pollution.

L'une des principales conclusions du rapport est que le COMESA devrait envisager de préconiser des programmes d'énergie renouvelable couvrant différents pays pour chaque source d'énergie renouvelable. Les différents programmes peuvent drainer un financement de technologie d'énergie propre, renforcer

les capacités de production dans un pays au moins, et assurer que le secteur ait un impact économique significatif au sein du bloc.

Par conséquent, l'harmonisation des cadres et politiques réglementaires de l'énergie renouvelable pour la dissémination de la technologie appropriée est la première étape vers le développement d'un tel programme. Étant donné le bas niveau d'accès de la région aux circuits d'énergie à base non-biomasse, l'énergie renouvelable est la technologie à moindre coût qui peut alimenter les franges reculées et pauvres de la population. Bien qu'elle coûte toujours cher en général, l'énergie renouvelable est une option alternative plus immédiate et moins chère à l'extension du réseau de transmission et de distribution électrique.

En 2012, il faudra que les projets d'énergie déjà identifiés et priorisés selon les plans directeurs des groupements électriques susvisés, et également priorisés par les différents forums d'investissement, soient présentés aux investisseurs potentiels.

### **TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION & DE LA COMMUNICATION (TIC)**

La croissance du secteur de la téléphonie mobile en Afrique a défié toutes prédictions. L'Afrique demeure la région ayant le taux de croissance annuel le plus élevé d'abonnés au téléphone mobile, et a enregistré non moins de 65 millions de nouveaux abonnés en 2007 par exemple. Les taux estimatifs de pénétration ont atteint 41% à la fin de 2010, avec de plus grandes opportunités de croissance. Le succès de la téléphonie mobile est largement motivé par la concurrence et la libéralisation des services, ainsi que la multiplication de nouveaux services tels que le chargement prépayé de micro-paiements, l'itinérance interrégionale à tarif unique et l'appui des applications TIC.

#### **Loi type sur la cybercriminalité**

En 2011, le projet de loi type sur la cybersécurité a été adopté par le Conseil. L'objet de ces lignes directrices est d'aider les États membres – lors de la formulation des politiques sur la cybersécurité – à le faire de sorte à assurer l'harmonisation des cadres juridiques, afin de jeter des bases juridiques saines susceptibles d'inspirer la confiance dans l'utilisation des TIC. La politique a particulièrement mis en exergue l'importance d'avoir des structures organisationnelles pour des programmes de réaction aux incidents, de renforcement des capacités et de sensibilisation des usagers, ainsi que la coopération internationale sur les mesures à prendre pour assurer la cybersécurité.

S'il existe des lois appropriées sur la cybersécurité, les lignes directrices permettront aux États membres de les réviser pour s'assurer qu'elles soient conformes aux normes internationales. Si elles n'existent pas, les États membres doivent faire des amendements nécessaires pour faciliter la sécurité des infrastructures d'information et permettre aux services répressifs compétents de coopérer avec ceux d'autres pays dans l'investigation et les poursuites judiciaires contre la cybercriminalité. La loi type a particulièrement relevé la nécessité de prévoir des dispositions qui criminalisent des actes tels que le vol d'identité, la fraude informatique, l'accès illégal, l'interférence des données, les violations de droits d'auteur, et la pornographie enfantine.

#### **Feuille de route de la mise en œuvre de la cybersécurité**

La feuille de route de la mise en œuvre de la cybersécurité a été également finalisée en 2011, et vise à :

- relever les défis clés face à la cybersécurité allant du déficit de compétences à la coordination limitée entre les parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial ;

- formuler des politiques, cadre juridique et réglementaire et stratégies pertinents, et établir le code de conduite pour l'amélioration de la cybersécurité;
- promouvoir et assurer la conformité aux normes techniques et opérationnelles;
- définir les questions techniques qui peuvent être imposées aux parties prenantes, telles que les prestataires de services, les institutions financières, les vendeurs, ainsi que des efforts en vue de consolider la confiance exigée par les usagers et les parties prenantes aussi bien en Afrique que par le monde;
- collecter, analyser et diffuser des informations sur les incidents, menaces et vulnérabilité;
- mettre en place des mécanismes de communications efficaces et bien sécurisés;
- promouvoir la coopération et la coordination régionales des efforts de cybersécurité;
- assurer le suivi des activités menées par le programme RICTSP en vue de promouvoir l'évaluation de l'aptitude électronique et de la société d'information en Afrique orientale et australe;
- échanger les meilleures pratiques entre les États membres et promouvoir la culture nationale et régionale de la cybersécurité.

### *Loi type sur les transactions électroniques*

Le projet de loi type sur les transactions électroniques a tenu compte de la Convention des Nations unies sur l'utilisation des communications électroniques dans les contrats internationaux de 2005. Il y a eu un débat spécifique sur l'approche aux signatures électroniques; et cette loi a préconisé l'amendement des textes de la Cour de justice du COMESA pour y incorporer une clause sur la conciliation et la médiation.

### **Protection des consommateurs dans l'utilisation des TIC**

Le projet de protection des consommateurs a été parrainé par le Centre international de recherche sur le développement (CIRD). Le projet a couvert les cinq pays suivants de l'ARÉFOA: Éthiopie, Maurice, Rwanda, Ouganda et Zambie. Il a été noté que l'enquête a permis d'avoir une bonne connaissance des problèmes des consommateurs dans les pays concernés. Il ressort des conclusions générales que les problèmes des consommateurs sont les suivants:

- Mécontentements envers les opérateurs de téléphonie mobile, avec plus de doléances d'un nombre restreint d'internautes;
- Mauvaise couverture de réseau –un problème répandu dans tous les pays;
- Qualité inférieure de service: appels coupés, alertes et courriers vocaux manqués; et Irritation sur la disparité des tarifs sur réseau et hors réseau (questions liées aux cartes SIM multiples).

Les recommandations clés de l'étude préconisent une meilleure protection des consommateurs, y compris le renforcement des lois sur leur protection, une enquête régulière sur les perceptions des consommateurs,

un meilleur traitement des doléances réglementaires et la sensibilisation des consommateurs, entre autres.

### **Systèmes d'informations géographiques (SIG)**

Le Secrétariat a élaboré un système SIG régional couvrant initialement les infrastructures de transport au sein de la région COMESA, tandis que des fonds pour l'élaboration du volet sur la paix et sécurité ne sont pas encore disponibles. Le système SIG devrait permettre aux transporteurs de mieux planifier un transport sécurisé des marchandises entre les pays.

Le système SIG montrera également les interventions sur les différents tronçons de routes et de chemins de fer et aidera ainsi les États membres à apprécier le besoin d'assurer la maintenance ou la réhabilitation des tronçons restants, afin de créer un réseau homogène. La première version du système SIG assorti des composantes du transport et des infrastructures a été élaborée durant la période à l'étude.

### **Réseau VSAT du Corridor Nord de transport de transit**

La facilitation du transport de transit le long du Corridor Nord est demeurée un défi pour les pays qui utilisent le port de Mombasa pour leur commerce international. Les pays desservis par ce port sont le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda, le Soudan du sud et la Tanzanie nord. L'Éthiopie se sert également du port de Mombasa à un degré limité.

L'objectif principal du projet VSAT du Corridor Nord est d'améliorer l'échange d'informations à travers de bons moyens de communication le long des postes-frontières. En conséquence, le temps et le coût de la conduite des affaires sont réduits. Il y aura un suivi étroit du mouvement des marchandises, l'efficacité du commerce, la compétitivité et la consolidation de l'intégration régionale. Cinq terminaux VISA ont été installés aux postes-frontières le long du Corridor Nord, et ces derniers sont reliés aux sièges des administrations douanières des États membres afin de fournir des données et des informations vocales.

## **FONDS D'INFRASTRUCTURE DU COMESA**

L'objectif du Fonds d'infrastructure du COMESA est d'investir dans les projets d'infrastructure liés au commerce dans la région. Le Fonds vise à mobiliser un capital de démarrage de 1 milliard USD auprès des secteurs public et privé régionaux et internationaux. Il cherche à réaliser un portefeuille d'investissements infrastructurels qui va générer un rendement financier déterminé par an selon certains critères de placement. Le Fonds fera des investissements en fonds propres ou quasi-fonds propres en se servant d'une variété d'instruments, y compris les actions ordinaires, les warrants, les options et les prêts convertibles. Le Fonds vise à sélectionner des projets bien préparés et rentables et à collaborer avec des sponsors et partenaires hautement qualifiés pour concevoir des structures opérationnelles rentables. Il aura également des stratégies raisonnables de sortie, de préférence à travers des contrats d'options structurés ou d'introduction en bourse.

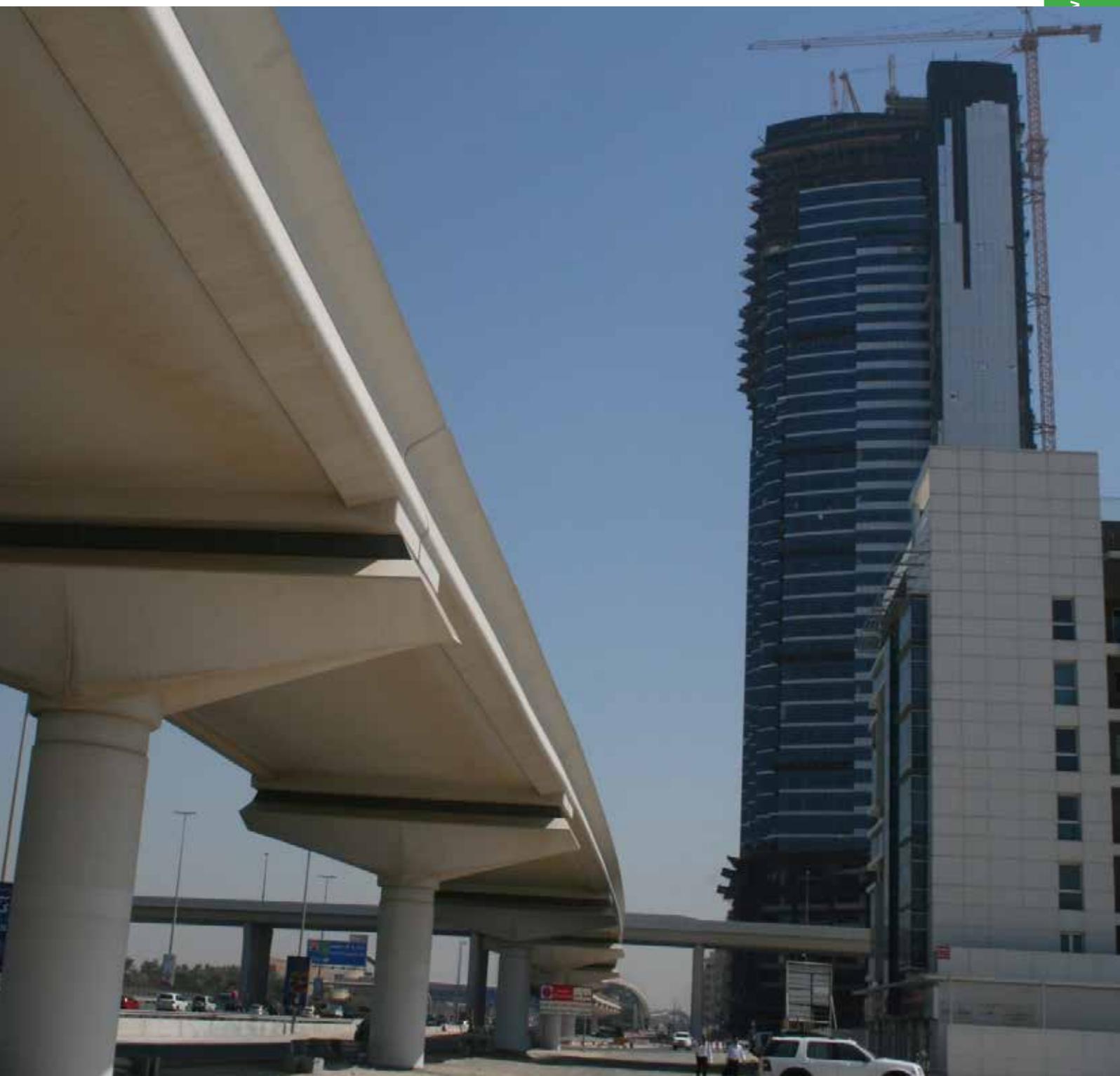
La coopération renforcée entre les États membres permettra d'améliorer l'efficacité et la compétitivité de leurs marchés, d'accroître l'offre de services infrastructurels intérieurs et régionaux, et éventuellement de promouvoir la croissance économique et la création de richesse.

Par ailleurs, le Fonds comblera en partie le fossé régional de financement en termes de besoins en investissement dans les infrastructures de la région, au titre des dix prochaines années, estimés à 93 milliards USD.

Le 4 novembre 2011, la directrice générale a déménagé à Maurice pour mettre en place le bureau du Fonds. Avec l'assistance du gouvernement mauricien, elle est en train de finaliser les procédures de délocalisation pour que le siège du Fonds soit approprié pour exercer son mandat régional.

Suite au lancement d'un appel d'offres international pour des propositions de prestation de services consultatifs financiers, juridiques et reporting comptable, des soumissions ont été reçues et évaluées. Les soumissionnaires retenus sont PWC (conseiller financier et conseiller chef de file), SNR Denton (conseiller juridique), et Deloitte (reporting comptable), et ils ont été notifiés en novembre 2011.

Le Fonds a été autorisé à emprunter une somme de 528.550 USD auprès du Fonds de base pour défrayer les coûts de recrutement des conseillers en transactions. Il est prévu que les conseillers élaboreront un document intégré qui servira de base pour le marketing des projets d'infrastructures auprès des investisseurs potentiels.



## SEPTIÈME PARTIE: PAIX ET SÉCURITÉ

Le Comité Paix & Sécurité est composé de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères. Lors de la onzième réunion des ministres des Affaires étrangères du COMESA qui s'est tenue à Lilongwe, au Malawi, du 12 au 13 octobre 2011, le rapport et les recommandations du Comité Paix & Sécurité ont été discutés et sont consignés dans le rapport des ministres des Affaires étrangères. Ci-après figurent les points saillants des réalisations enregistrées durant l'exercice 2011:

- Sans doute 2011 a été l'année la plus active pour le COMESA depuis la mise en place de son programme Paix & Sécurité. C'est une année qui a vu une nouvelle nation naître d'un conflit, ainsi que le changement de régime dans deux des grandes économies du COMESA à la suite d'insurrections populaires sans précédent.
- Conformément à l'Accord de paix global (CPA) suivant les 21 ans de conflit au Soudan, un référendum pour l'indépendance du Soudan du sud a été tenu. Ce référendum, qui a marqué la fin de six ans de période intérimaire, a opté pour la séparation à une écrasante majorité, et le Soudan du sud est devenu un État indépendant le 9 juillet 2011.

La nouvelle nation a fait face à de gros défis de reconstruction et de développement des institutions nationales, y compris des difficultés à accueillir plus de 500.000 personnes retournant du Soudan. Cependant, un référendum pour Abyei ne s'est pas tenu en 2011 comme prévu à cause des difficultés dans l'interprétation du Protocole sur Abyei de l'Accord de paix global, et cela a conduit à des tensions et affrontements persistants à la frontière commune durant la plus grande partie de l'année. L'instabilité et des troubles ont également continué dans les autres zones frontalières du Soudan et du Soudan du sud, et un conflit armé a éclaté en juin 2011 au Kordofan du sud, à la suite des élections contestées pour le gouverneur en mai, se traduisant par une crise humanitaire, tandis que des combats ont également éclaté dans l'État de Blue Nile en septembre 2011. Ces conflits ont continué de menacer la coexistence pacifique des deux nations.

Au début de l'année, l'Égypte et la Libye ont connu une crise qui s'est traduite par des changements de régime et éventuellement par des processus de démocratisation. L'ancien président Hosni Mubarak a démissionné le 11 février 2011 à la suite d'une révolte de 18 jours mettant fin à son règne de 30 ans en Égypte.

Suite à la démission du président Mubarak, le pays a commencé à entreprendre des réformes. En mars 2011, les électeurs égyptiens ont approuvé des réformes constitutionnelles qui ont, entre autres, limité la durée du mandat pour la présidence. Des élections parlementaires ont eu lieu en novembre 2011 et se sont poursuivies jusqu'en 2012.

En Libye, la révolte s'est dégradée en conflit armé entre le Conseil national de transition et le régime Kadhafi. Alors que la Commission Paix & Sécurité de l'UA avait élaboré une feuille de route en vue de la résolution de la crise le 10 mars, le Conseil de sécurité des Nations unies a imposé une zone d'interdiction aérienne sur la Libye le 17 mars et donné mandat à l'OTAN de la mettre en application, engendrant ainsi de lourds combats jusqu'à la mort de l'ancien président en octobre. Un gouvernement national de transition a été mis en place en novembre 2011 pour diriger le pays jusqu'à la tenue des élections en 2012.

Lors de leur onzième réunion, les ministres des Affaires étrangères ont exprimé leur solidarité au peuple d'Égypte, tout en appuyant le processus de réconciliation nationale en Libye. Par ailleurs, les ministres, en

solidarité avec l'UA, ont réitéré la nécessité du respect de la souveraineté et de l'indépendance de la Libye.

Durant l'année, des progrès remarquables ont été réalisés au Burundi en vue de la consolidation de la paix et la mise en place de structures et stratégies pour la reconstruction et réconciliation post-conflit. D'autre part, le pays a mis sur pied une Commission des droits de l'homme et a adopté une stratégie nationale sur la bonne gouvernance.

La RDC a pu organiser la deuxième élection post-conflit en novembre 2011, malgré de gros défis logistiques. Bien que les résultats aient été contestés, le pays est demeuré relativement stable après les élections.

L'Union des Comores a émergé d'une longue période de troubles politiques et Son Excellence le président Dhoinine de Moheli, la plus petite des trois îles, a prêté serment. Ceci a été fait conformément à la constitution et selon l'accord sur la gestion de la période intérimaire.

A Madagascar, suite à de multiples efforts diplomatiques pour le retour à l'ordre constitutionnel, une feuille de route politique a été signée par dix des onze partis politiques le 11 septembre 2011. Il est prévu que cela ouvrira la voie aux élections en 2012. Madagascar est sous sanctions de l'UA, de la SADC et du COMESA suite au changement non constitutionnel de gouvernement survenu en 2009.

Un grand défi ayant confronté la région durant l'année a été la crise en cours en Somalie, qui a été compliquée par ce qui est enregistré comme la plus sévère sécheresse en 60 ans, se traduisant par la fuite de nombreux réfugiés vers le Kenya et l'Éthiopie. Les tensions ont persisté durant la plupart de l'année et ont menacé de s'exacerber en mai 2011 suite à l'impasse sur l'extension du gouvernement trans-fédéral. Suite à la médiation du président Museveni de l'Ouganda, les parties se sont convenues d'une feuille de route pour mettre fin à la phase transitoire et ont signé les Accords de Kampala en juin 2011. Cette évolution facilitera la mise en place d'institutions démocratiques, avec une assemblée nationale et un gouvernement élus.

L'instabilité en Somalie, la montée de la piraterie et la menace du terrorisme à cause des faiblesses du gouvernement ont continué de faire l'objet d'examen par les ministres des Affaires étrangères. En décembre 2011, les CER de l'AfOA-OI ont commencé à mettre en œuvre la première phase d'un programme conjoint pour lutter contre la piraterie. Le COMESA fait office de chef de file sur le front économique, spécifiquement en termes de renforcement de la capacité de la région à aborder les flux financiers illicites liés à la piraterie.

En juin et octobre 2011, les membres du Comité des sages ont mené des missions pré-élections en Égypte et en RDC. Ces deux missions ont été entreprises en partenariat avec le Panel des sages de l'Union africaine. L'ancien président des Seychelles Sir Joseph Mancham et l'ambassadeur Simbi Mubako du Zimbabwe ont conduit les délégations du COMESA en Égypte et en RDC respectivement.

En ce qui concerne la prévention des conflits, la onzième réunion des ministres des Affaires étrangères a adopté les indicateurs et le cadre analytique du Système du COMESA d'alerte avancée en matière de conflits (COMAlerte), lequel est parmi les six systèmes et unités régionaux d'alerte avancée qui ont été désignés pour faire office de piliers pour le Système continental d'alerte avancée (CEWS). Eu égard à la démocratie et à la bonne gouvernance, COMAlerte a mobilisé la somme de 1,6 millions d'euros en vue de la mise en œuvre d'un programme de renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance dans la région. Aux fins d'un appui renforcé à la prévention des conflits, le COMESA, en collaboration avec l'EAC et l'IGAD, a soutenu le processus de démocratisation de la région en renforçant les organes de gestion des élections et des procédures connexes.

Dans la perspective d'appuyer les pays sortant de conflit, le programme Économies de guerre a ciblé le

secteur minier artisanal dans la région des Grands Lacs pour le renforcement des capacités sur une base pilote, dans le but de l'aider en fin de compte à monter d'échelon sur la chaîne de valeur.

Le programme Commerce au service de la paix a pu mettre en place cinq nouveaux bureaux d'information commerciale aux postes-frontières de Kavimvirira et Gatumba au Burundi; de Kasumbalesa en Zambie; et de Bunagana entre l'Ouganda et la RDC. Cela porte le nombre total de bureaux d'information commerciale à huit, lesquels ont joué un rôle important pour stimuler le commerce et réduire les conflits en zones frontalières. Par ailleurs, le programme a soutenu la formation des associations de commerçants transfrontières à Uvira et Bunagana en RDC, et a entamé un programme de formation en vue de réhabiliter les ex-combattants.

Les organisations de la société civile se sont également engagées dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Des consultations nationales ont été menées dans 15 États membres, et 19 organisations de la société civile ont été accréditées pour soutenir le programme de paix et sécurité dans diverses zones, y compris l'alerte et la formation des observateurs d'élections.

En 2012, eu égard à l'alerte avancée sur les conflits, l'accent sera mis sur les domaines suivants:

- i. Le développement d'un indice qui aura une dimension «paix» et une dimension «développement économique», aux fins de réaliser ainsi les objectifs principaux du COMESA;
- ii. La compilation de données historiques sur les variables explicatives adoptées lors de la 11ème réunion des ministres des Affaires étrangères, et le lancement du processus de validation des données auprès des offices nationaux de statistique;
- iii. Essai du modèle pour dégager sa valeur de projection;
- iv. Une collaboration étroite avec les CEWS de l'UA, la CEWARN de l'IGAD et l'ECOWARN de la CEDEAO sur la division du travail;
- v. Adaptation du système de suivi des médias de l'Union africaine au COMESA par COMAlerte et production régulière des bulletins d'information sur le COMESA en utilisant l'outil.

*Quant à la démocratie et la bonne gouvernance, l'accent sera mis sur:*

- i. Un consensus avec les États membres sur les domaines prioritaires à renforcer dans le cadre des procédures électorales et des organes de gestion des élections;
- ii. Observation des élections ;
- iii. Elaboration des manuels de formation sur les élections, ainsi que des normes pour l'observation des élections;
- iv. Identification des politiques prioritaires sur la gouvernance (en collaboration avec l'EAC).

Quant à l'appui à la médiation, l'an 2012 se focalisera sur le renforcement des capacités de médiation, en exposant le Comité des sages du COMESA au Panel des Sages de l'UA et à d'autres éminentes personnalités, et en identifiant un créneau pour le Comité des sages du COMESA sur la base d'analyse des lacunes dans

les efforts de médiation actuels.

Concernant la reconstruction post-conflit, le programme Commerce au service de la paix se focalisera sur:

- i. l'installation et le renforcement des bureaux d'information commerciale;
- ii. la mise en place et le renforcement des Associations des commerçants transfrontières (ACT) dans les pays en post-conflit;
- iii. l'élaboration de nouveaux programmes à l'appui du développement des zones frontalières à travers des routes d'accès et des marchés.

*Le programme Économie de guerre se concentrera sur:*

- i. le renforcement des capacités des mineurs artisanaux de la région des Grands Lacs;
- ii. l'élaboration d'un code de conduite pour réduire les économies de guerre;
- iii. le développement d'une loi type sur l'exploitation illicite des ressources naturelles.

Le programme de la sécurité et sûreté maritime sera également finalisé et les travaux préliminaires pour sa préparation seront conclus. Les consultations nationales dans les pays qui n'ont pas été visités, par exemple Maurice, la Libye et l'Érythrée, seront menées, et la production et la diffusion d'un bulletin d'information à l'intention des organisations de la société civile seront entreprises.



## HUITIÈME PARTIE : QUESTIONS TRANSVERSALES

### GENRE ET AFFAIRES SOCIALES

Le COMESA reconnaît que la réalisation de ses objectifs d'intégration régionale et d'habilitation économique de ses populations requiert la pleine participation des femmes au processus de développement. Ces dernières constituent la majorité des populations pauvres de la région. En conséquence, l'institution a adopté un certain nombre de cadres politiques devant servir de points d'entrée pour la mise en œuvre de l'égalité et de l'équité des genres.

L'objectif général de la Politique du Genre du COMESA est de favoriser l'égalité et l'équité des genres à tous les niveaux d'intégration et de coopération régionales, afin d'atteindre un développement socioéconomique durable. La politique engage les États membres à honorer leurs obligations d'équité genre selon les divers instruments internationaux et régionaux, tels que le Sommet social pour le développement durable, la Déclaration solennelle de l'UA sur l'égalité des genres en Afrique, la Plateforme d'action africaine et de Beijing, la Déclaration de la SADC sur le genre, les Objectifs du Millénaire pour le développement, et les nouveaux engagements dans le cadre du NEPAD.

La treizième réunion du Conseil des ministres du COMESA tenue à Lilongwe, au Malawi, du 10 au 11 octobre 2011, a entériné le Protocole de l'Union africaine sur la parité genre, et a donné instruction au Secrétariat de respecter le protocole dans l'exécution de ses programmes et la mise en place de ses structures. Le COMESA a déjà élaboré un Plan d'action stratégique pour l'intégration du genre, en tant qu'outil servant de guide pour la mise en œuvre du protocole à travers certains piliers qui ont été identifiés.

Durant l'exercice à l'étude, les activités menées se sont focalisées sur la promotion de l'intégration de l'égalité et l'équité des genres, le VIH et SIDA, l'accroissement de la participation des femmes dans l'agriculture, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, le renforcement de l'autonomisation des femmes à travers l'entrepreneuriat, et la promotion du développement social. Ces activités sont cruciales pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement au plus tard en 2015.

Avec un appui financier du PAIR II, le Secrétariat a finalisé huit séries de manuels d'intégration du genre sur le développement du commerce, la promotion de l'investissement et le développement du secteur privé, le développement des infrastructures, la paix et la prévention des conflits, l'environnement, la santé, le VIH/SIDA, les institutions du COMESA et l'information et communication. Les manuels ont été adoptés par la cinquième réunion des ministres chargés du Genre et de la Condition féminine, et entérinés par la treizième réunion du Conseil des ministres en octobre 2011 à Lilongwe, au Malawi.

De plus, le COMESA a conduit une formation de sensibilisation sur le genre et le VIH/SIDA à l'intention de 75 responsables frontaliers. Il s'agit des douaniers et agents d'immigration des postes-frontières Chirundu, Kariba et Chipata, couvrant respectivement les postes-frontières Zambie-Zimbabwe (Chirundu et Kariba) et Zambie-Malawi (Chipata).

Un autre atelier a été organisé à l'intention des membres des associations nationales de commerçants transfrontières du Burundi, de la RDC, du Kenya, de Zambie et du Zimbabwe.

La treizième réunion du Conseil des ministres a également entériné le Fonds d'autonomisation économique des femmes du COMESA (WEEF).

Cette année 2012, il sera organisé un forum régional des parties prenantes pour finaliser les structures et les objectifs du Fonds. D'autre part, le forum concrétisera le fonds général et le fonds de base avant de porter le processus à l'étape suivante.

Le Secrétariat, avec l'assistance financière de l'USAID, a entrepris des programmes visant à intégrer pleinement les agricultrices qui sont impliquées dans l'agro-industrie, dans les chaînes de valeur et d'offre. En 2011, un atelier régional a regroupé des participants venant du Kenya, Malawi, Ouganda, RDC, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. L'atelier, tenu en Zambie, a identifié des domaines prioritaires sur lesquels il faut se focaliser lorsqu'on traite du genre, de l'agriculture et des changements climatiques.

Par ailleurs, le Secrétariat a mené des consultations avec des institutions agricoles régionales tels que Golden Valley Agricultural Research Trust (GART), le Réseau d'analyse politique sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles (FARNPAN), l'Alliance des femmes dans l'agro-industrie en Afrique australe (WASAA), et la Fédération des agriculteurs ougandais (UFEE) en vue d'identifier les domaines d'avantage comparatif pour le COMESA, et éviter le double emploi. Suite aux consultations avec les organisations régionales, le Secrétariat du COMESA a formulé une stratégie régionale sur l'intégration du genre dans l'agriculture et les changements climatiques (RESTRAP). La stratégie a été entérinée par la treizième réunion du Conseil des ministres tenue en octobre 2011 à Lilongwe, au Malawi. Elle sert de directive politique pour l'intégration du genre dans l'agriculture et les changements climatiques, et son objectif général vise à faciliter et à promouvoir des politiques agricoles intelligentes face au climat, des structures et programmes pour la promotion de l'égalité et l'équité des genres en vue du développement durable d'ici à 2015.

Par ailleurs, il a été reconnu que l'intégration des agricultrices est cruciale, en tant que bénéficiaires directes des initiatives agricoles et de changements climatiques. Il a été donné mandat au Secrétariat d'accroître la visibilité et la participation des jeunes et des femmes, et cette année, il organisera des forums régionaux destinés à faire le plaidoyer pour la mise en œuvre des décisions pertinentes du Conseil.

En 2011, les négociations ont été finalisées pour un accord de subvention avec le NEPAD portant création d'un incubateur d'affaires de deux ans à l'intention des femmes entrepreneurs. La mise en œuvre du projet démarrera cette année 2012.

L'objectif principal du projet est de soutenir les femmes entrepreneurs en renforçant les capacités des PME dirigées par les femmes dans les pays africains. Le projet est censé jouer un rôle clé dans l'octroi de garanties financières aux femmes entrepreneurs pour leur permettre d'améliorer leurs affaires. Le projet qui sera exécuté par le COMESA, la FEMCOM, le NEPAD et le Fonds espagnol, sera piloté dans huit États membres.

Le Secrétariat a élaboré un programme plurisectoriel sur le VIH/SIDA grâce à une subvention Suède/NORAD. Le document de programme a été entériné par la treizième réunion du Conseil des ministres tenue au Malawi en octobre 2011; il a été finalisé suite aux consultations avec les autres CER car elles exécutent également des programmes VIH/SIDA financés par le même donateur. Six pays suivants du COMESA ont été également consultés: Kenya, Malawi, Ouganda, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe.

Durant la même période, des consultations ont eu lieu avec le Secrétariat de l'EAC en vue d'entreprendre une riposte régionale au VIH/SIDA le long des principaux corridors de transport en Afrique orientale, centrale et la Corne de l'Afrique, avec l'appui financier de l'UE. Cette riposte particulière implique trois CER, à savoir: l'EAC, l'IGAD et le COMESA. Ce projet de cinq ans vise à s'assurer qu'à travers la région, il y ait des politiques et cadres réglementaires harmonisés sur le VIH/SIDA permettant l'accès et la disponibilité en permanence des services de prévention, de prise en charge et de traitement du VIH/SIDA.

La Commission européenne financera ce projet à concurrence de 10 millions d'euros, et le financement de contrepartie sera fourni par les trois CER et les États membres individuels. En outre, le Secrétariat a, durant l'année à l'étude, engagé des discussions avec les Initiatives des Grands Lacs sur le SIDA en vue de conclure un mémorandum d'accord avec l'organisation sur le plaidoyer politique pour la prévention du VIH dans la région.

En 2011, le COMESA a élaboré un projet de Charte sociale qui a été entériné par la treizième réunion du Conseil des ministres. Cette charte deviendra un document de référence devant guider le Secrétariat sur la programmation des questions sociales et culturelles. L'objectif général de la Charte est d'intégrer la perspective du développement social dans l'agenda d'intégration régionale et réaliser les OMD II, IV et V, entre autres engagements.

La Charte sociale établira les principes majeurs sur lesquels sera basée la loi type du COMESA en matière de travail, et plus généralement, le rôle du travail dans la société. La Charte couvre la protection sociale, le traitement équitable pour les hommes et les femmes, la santé, la protection de l'environnement, la sécurité sur le lieu de travail ainsi que d'autres protections sociales et culturelles.

La division Genre et Affaires sociales continuera de se focaliser sur des programmes visant à intégrer l'égalité et l'équité des genres ainsi que le développement social et la promotion de l'autonomisation des femmes en 2012. L'accent sera mis sur la mise en œuvre du plan stratégique relatif à l'intégration du genre. Plus important encore, ces activités lancées en 2011 ont marqué le début d'un processus qui se poursuivra en 2012.

En 2011, un projet de Charte sociale a été élaboré ; la charte dictera les principes directeurs sur lesquels se basera la loi type du COMESA en matière de travail. Elle couvre la protection sociale, l'égalité de traitement des hommes et des femmes, la santé, la protection de l'environnement et la sûreté sur les lieux de travail.

Climate  
change  
solutions



## ADAPTATION ET ATTÉNUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'objet du programme sur l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques dans la région de l'Afrique orientale et australe est d'infuser les solutions africaines aux changements climatiques dans la Convention cadre des Nations unies d'après 2012 sur l'accord global relatif aux changements climatiques; aider les États membres à avoir accès au fonds d'adaptation à travers les cadres d'investissement nationaux; promouvoir la promotion de l'agriculture de conservation selon le climat; et appuyer l'agriculture, la foresterie et d'autres usages des terres (AFOLU). La promotion d'une gestion forestière et des pratiques d'utilisation foncière soutenables vise à s'assurer que la majorité des populations de la région contribue sensiblement aux efforts d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques.

Le programme requiert plus de 100 millions USD pour ses activités durant cinq ans. Sur ce montant, 4 millions d'euros ont été obtenus en 2010 par le truchement d'un accord de contribution signé avec l'UE. Le gouvernement royal de la Norvège a signé un accord de subvention d'un montant de 117 millions de NOK (près de 20 millions USD) en décembre 2011; tandis que le DfID a approuvé une subvention de 30 millions de livres sterling. Les États membres ont utilisé l'effet de levier de ces investissements lors des négociations sur les changements climatiques et à travers les cadres d'investissement nationaux en vue d'atteindre des résultats plus probants.

Durant la période à l'étude, le programme a organisé un atelier régional sur les changements climatiques à l'intention des négociateurs, en marge de la réunion conjointe des ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources naturelles à Mbabane, au Swaziland, en juillet. L'atelier a présenté un rapport aux ministres après avoir passé en revue les textes de négociation, avec un accent particulier sur l'agriculture. Les ministres ont fait des déclarations clés à l'appui des Solutions africaines aux changements climatiques et ont lancé un appel aux États membres pour qu'ils renforcent leur participation aux négociations.

En août, le COMESA a facilité une réunion sur l'agriculture et l'adaptation aux changements climatiques, organisée par le NEPAD à Durban, en Afrique du sud.

Une conférence régionale de la jeunesse sur les changements climatiques s'est tenue en octobre à Lusaka, en Zambie, en vue de consolider une approche commune à la 17<sup>ème</sup> conférence des parties à la Convention cadre sur les changements climatiques (COP 17). Les contributions des scientifiques qui ont été sponsorisés à participer aux réunions préliminaires de la conférence, ainsi qu'aux négociations de COP 17, à Durban, ont été inclus dans la position africaine sur l'agriculture et le financement dans la Déclaration de Durban.

Les représentants du COMESA et de l'EAC ont participé à la 4<sup>ème</sup> session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement en septembre, où les décisions des ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources naturelles du COMESA ont été présentées en Afrique du sud.

Le programme a impliqué les médias et a produit différents matériels de plaidoyer, dont des prospectus, brochures, posters et un CD musical intitulé «Sauver la terre». Ces matériels ont été distribués dans différentes manifestations, y compris lors de COP 17, renforçant ainsi l'auditoire international du programme. Deux documentaires ont été produits sur COP 17, couvrant les préparatifs ainsi que l'expérience africaine, et les opinions des gens sur les conclusions de la conférence. Ces documentaires ont été et seront diffusés sur différentes chaînes de télévision de la région, y compris *Africa Magic*, *Eye on Africa* ainsi que *e-news Africa*.

En préparation pour COP 17, les États membres ont été sponsorisés à participer aux assises sur les

changements climatiques à Bonn, Bangkok et Panama.

Lors de la COP 17 tenue à Durban du 29 novembre au 10 décembre 2012, vingt délégués nationaux ont été intégrés dans des groupes pays respectifs pour assurer le suivi des différentes séances de négociation. L'objectif était d'assurer que les intérêts des pays et du COMESA soient couverts dans les délibérations et les conclusions. D'autre part, un expert en genre a été sponsorisé comme membre de l'équipe du Secrétariat du COMESA à participer comme panéliste de l'événement de haut niveau de l'UA et du NEPAD en marge de COP 17 sur le genre et l'agriculture intelligente face au climat.

Ces délégués ont également participé aux réunions quotidiennes de négociation en bloc, y compris le groupe africain, le groupe des PMA, ainsi que le groupe des 77 et la Chine. Les conclusions les plus importantes ont été le consensus dégagé sur le Fonds d'adaptation/Fonds vert, et une décision sur l'agriculture.

En marge de COP 17, le COMESA a organisé deux événements parallèles. L'un était le lancement du programme tripartite sur l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques dans la région COMESA-EAC-SADC, pour présenter le modèle de partenariat entre les trois CER d'une part et les trois partenaires de coopération (Norvège, Union européenne et DfID) d'autre part.

Le second événement portait sur l'agriculture intelligente face au climat et la sécurité alimentaire – en mettant l'accent non seulement sur les quantités alimentaires, mais également l'alimentation sans risque pour le commerce et la consommation.

Le programme a appuyé la conception du cadre d'investissement dans l'agriculture de conservation du Malawi. La division Genre du COMESA a dispensé une assistance technique aux parties prenantes impliquées dans la conception du cadre, qui a été validé par ces dernières lors d'une table ronde convoquée pour la circonstance.

D'autre part, le programme a appuyé la convocation de la table ronde nationale sur l'agriculture de conservation à Djibouti. La réunion a convenu qu'un cadre d'investissement pour la promotion de l'agriculture intelligente face au climat soit défini, et qu'un modèle de champ de démonstration soit soutenu. Le programme du COMESA sur l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques a également appuyé la conception du cadre d'investissement sur l'agriculture de conservation du Zimbabwe. Les parties prenantes impliquées dans la conception du cadre ont été sensibilisées sur la nécessité d'intégrer le genre dans le cadre d'investissement. La sensibilisation qui a été faite avec l'appui de la division Genre et Affaires sociales fait partie de l'objectif du programme visant à assurer que toutes les activités menées au niveau régional et dans les États membres adoptent l'OMD 3 sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans toutes les interventions.

Le programme a également facilité l'échange de meilleures pratiques et d'informations entre les groupes, associations et organisations de femmes sur l'agriculture de conservation et AFOLU.

## STATISTIQUE

Les objectifs du programme de statistique sont d'améliorer et harmoniser la production des données statistiques et les capacités dans les offices nationaux de statistique et au Secrétariat. Le Comité Statistique du COMESA a adopté en 2010 un programme de travail pluriannuel qui sert de matrice pour le suivi de l'état d'avancement jusqu'en 2013.

La diffusion trimestrielle de statistiques commerciales respectant les critères de qualité internationale a été effectuée, et les statistiques et publications sont actuellement disponibles sur le site Internet de COMStat.

La production des statistiques sur l'IDE et les TNC selon les normes méthodologiques internationales a été également réalisée; et l'assistance technique a été dispensée au Burundi en faveur de son enquête nationale prévue sur l'IDE, et le premier rapport d'investissement du COMESA a été élaboré.

L'indice régional intérimaire des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a été lancé avec succès au début de 2011. Par ailleurs, le travail sur les règlements de l'étape 2 a atteint un niveau avancé, et son lancement est prévu pour cette année 2012.

Les statistiques infrastructurelles intégrées sur la base du cadre des statistiques des infrastructures du COMESA ont été compilées.



## NEUVIÈME PARTIE : SERVICES D'APPUI

### AUDIT INTERNE

La mission de l'Unité Audit interne est de fournir une assurance indépendante et objective sur l'adéquation de la gestion des risques, des pratiques de gouvernance et des contrôles internes du COMESA dans la poursuite de ces objectifs. Elle fournit également des services consultatifs destinés à ajouter de la valeur et améliorer les opérations.

En 2011, l'Unité a continué de mettre en œuvre son plan stratégique 2011-2013 qui se focalise sur la promotion de la bonne gouvernance d'entreprise, l'amélioration des contrôles internes et l'institutionnalisation de la gestion des risques, la prestation des services d'assurance et de consultation au Secrétariat, aux institutions du COMESA, aux partenaires d'exécution du COMESA et aux États membres dans la mise en œuvre du Plan stratégique à moyen terme, et l'institution du contrôle de la qualité.

Durant l'exercice, l'Unité a conduit les audits financiers pour les institutions du COMESA et les principaux projets du COMESA financés par l'Union européenne. Ces audits ont aidé les institutions auditées à se préparer pour les audits par les commissaires aux comptes et à accélérer le décaissement des fonds de l'Union européenne.

Un outil pour assurer le suivi des indicateurs de risques clés a été élaboré et diverses procédures de mise en œuvre organisationnelle ont été rédigées. Le poste d'Auditeur interne à P2 a été pourvu et les auditeurs ont bénéficié de la formation professionnelle permanente dans le domaine d'audit financier, d'audit de la performance et d'audit des technologies d'information.

La réunion du Sous-comité Budget et Audit s'est tenue à Lusaka en septembre 2011. Le sous-comité a examiné le rapport d'audit interne, qui contient les domaines que l'Unité a audités durant l'exercice, ensemble avec un état de mise en œuvre des recommandations issues de l'audit.

En 2012, l'Unité continuera à mettre en œuvre son plan stratégique et à pourvoir aux postes d'Auditeur interne à P2 et d'Assistant d'audit principal à GS9.

### SUIVI ET ÉVALUATION

Le Suivi et Évaluation (S&E) contribue au sixième pilier de renforcement institutionnel. Le principal objectif est d'améliorer la capacité du Secrétariat et des ministères de coordination des États membres à accomplir leurs missions respectives, et appuyer le développement des institutions du COMESA.

Afin de relever les défis perpétuels de l'exécution inadéquate de l'agenda d'intégration régionale et des décisions du Conseil par les États membres, le Secrétariat du COMESA a obtenu une subvention de la Banque mondiale. Cette subvention de 869.000 USD est destinée à renforcer les capacités en S&E, afin d'aider à l'élaboration d'un plan stratégique à moyen terme axé sur des résultats au titre de la période 2011-2015, et de renforcer l'alignement des systèmes S&E nationaux sur les priorités et résultats régionaux. Elle servira également au développement des capacités renforcées aux fins d'incorporer les décisions et politiques convenues par les organes directeurs.

**Tableau 21: État d'avancement de l'activité S&E en 2011**

Activité	État d'avancement
Développer un système et des capacités S&E	Le format d'établissement de rapports par les pays a été révisé conformément au Plan d'action 2011-2015. Le Secrétariat fournit maintenant un format standardisé pour les rapports des États membres sur l'état d'avancement de leur exécution des programmes du COMESA. Cependant en 2011, seuls trois pays ont présenté leur rapport.
Concevoir un mécanisme de suivi de l'intégration régionale	Un projet de Cadre S&E du COMESA a été élaboré. Des ateliers ont été tenus dans 6 États membres, à savoir: Kenya, Malawi, Zambie, Éthiopie, Zimbabwe, Maurice et Seychelles.
Concevoir un système d'établissement de rapports en ligne	Les termes de référence pour la mise au point d'un système d'établissement de rapports en ligne ont été finalisés et transmis à la Banque mondiale pour approbation.  Le Secrétariat a publié un avis de demande d'expression d'intérêt et a reçu des soumissions de 13 cabinets; il est prévu que le consultant sera recruté au plus tard en juin 2012.
Coordonner la préparation et la compilation des programmes de travail et budgets du COMESA	Le programme de travail et budget 2012 a été préparé, soumis aux organes directeurs en octobre 2011, et l'approbation pour les activités à mener en 2012 a été accordée.
Dispenser l'assistance technique aux institutions du COMESA	La Cour de justice a été appuyée à réviser son plan stratégique à moyen terme 2011-2015. Il a été présenté lors du séminaire publicitaire de la Cour à Addis-Abeba, en Éthiopie, les 26-27 juillet 2011.  En juillet 2011, la FEMCOM a été assistée à élaborer des indicateurs dans son plan stratégique.  Le projet de cadre de suivi et évaluation de l'Institut du cuir est finalisé.  Des discussions préliminaires avec l'Agence régionale d'investissement ont eu lieu et un projet de document a été élaboré.
Concevoir et mettre en œuvre un programme de formation à l'intention des États membres, du personnel du Secrétariat et des institutions du COMESA en matière de gestion axée sur les résultats.	En collaboration avec la CEA, un atelier de deux jours sur la gestion axée sur les résultats a été organisé à l'intention des cadres du COMESA. Une autre session de formation à l'intention des États membres est prévue dans le programme de travail 2012, dans le cadre du projet de la Banque mondiale.

## DIXIÈME PARTIE : INSTITUTIONS ET AGENCES DU COMESA

### *La Banque de la ZEP*

- Le nombre d'actionnaires de la Banque s'élève à vingt avec l'adhésion de la République démocratique du Congo en mars 2011 ;
- Au 30 juin 2011, les comptes de gestion de la Banque indiquent un bénéfice net de 13,718 millions USD par rapport à 8,019 millions USD pour la même période en 2010 ;
- Au 30 juillet 2011, la Banque avait approuvé 13 projets d'une valeur 112 millions USD, s'était engagée dans 14 projets d'une valeur de 168 millions USD et avait décaissé 73 millions USD à 21 emprunteurs ;
- La Banque rentre dans la catégorie des « banques au milliard de dollars » avec un actif total de 1, 2 milliard USD ;
- La Banque a reçu une notation BB-(long terme) et B (court terme) de Fitch, et Ba1 de Moody's, la plaçant parmi les institutions financières de développement les mieux cotées de la région.

### *La Compagnie de réassurance du COMESA (ZEP-Re)*

Pour la période close au 30 juin 2011, la compagnie avait encaissé des primes de 32 447 288 USD.

Pendant la même période, ses investissements s'élevaient à 77 191 443 USD ; ces investissements sont sous forme de titres et de bons émis par les gouvernements de la région, de dépôts dans des banques régionales, notamment la Banque de la ZEP, ainsi que d'investissements immobiliers actuellement représentés par deux immeubles commerciaux à Nairobi, au Kenya.

En 2012, la compagnie va commencer la construction d'un immeuble pour abriter son bureau régional de Lusaka, en Zambie.

Au 30 juin 2011, les sinistres encourus par la compagnie s'élevaient à 11 463 863 USD et le bénéfice net réalisé est de 5 122 148 USD.

La BAD est devenue actionnaire de la ZEP-Re et pris 15 pour cent de participation dans la compagnie.

La ZEP-Re a maintenu sa solidité financière à « B » et une note de «bb +» d'après AM Best.

### *L'Agence d'investissement régionale du COMESA (AIRC)*

L'Agence a organisé à Dubaï le quatrième Forum d'investissement du COMESA et abrité pendant une journée le premier Forum international Inde-Afrique à Mumbai en novembre 2011. Elle a produit également des guides pratiques pour la conduite des affaires en Zambie, au Swaziland, dans l'Union des Comores et au Malawi, plus une Foire aux questions (FAQ) sur l'Union des Comores. En outre, elle a mis au point et lancé son site Internet [www.comesaria.org](http://www.comesaria.org).

## **L'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA)**

- L'ACA a généré des primes brutes émises d'un montant de 4 772 302 USD, ce qui a représenté une nouvelle année de croissance pour l'Agence par rapport à l'exercice précédent ;
- Les primes acquises nettes de 2 362 966 USD étaient supérieures de 91 pour cent à celles de l'année précédente ; l'exposition brute de l'ACA a passé à 384 millions USD, ce qui représente une croissance significative par rapport à l'année précédente avec 253 millions ;
- A ce jour, l'appui de l'Agence au commerce et aux investissements de ses États membres excède 4,8 milliards USD ;
- Les besoins en capitaux de l'Agence ont atteint 80 millions USD au 31 décembre 2010, ce qui a entraîné des décaissements supplémentaires aux fins d'augmentation de capital d'un montant de 26 326 400,49 USD ;
- L'Agence a distribué de nouveaux certificats d'actions à l'occasion de sa 11ème Assemblée générale annuelle tenue le 19 mai 2011 ;
- Le capital de l'ACA s'élève aujourd'hui à 123 200 000 USD ;
- L'Agence s'est vue attribuer par Standard & Poors une note A long terme (forte) aussi bien pour sa contrepartie que sa solidité financière, avec une perspective « stable ». S & P a réaffirmé cette notation le 14 septembre 2011 ;
- Dans le domaine de développement de partenariats, l'ACA a commencé à soutenir de nouveaux projets d'investissement et de transactions commerciales en Afrique de l'Ouest. Le 14 juin 2011, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a accordé un appui financier au Ghana et au Bénin afin qu'ils puissent investir dans l'ACA, et l'approbation des accords de financement pour la Côte-d'Ivoire et le Togo suivront prochainement ;
- En outre, l'Agence a entamé un dialogue avec l'Angola, le Cameroun, l'Éthiopie, la Gambie, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan et le Soudan du Sud en vue de leur adhésion ;
- L'Agence a conclu et signé un mémorandum d'accord avec la Coopération islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (ICIEC) et Euler Hermes (l'organisme allemand de crédit à l'exportation). Ces accords de partenariat ont ouvert la voie à un plus grand volume d'affaires d'une part avec le monde musulman et le continent africain au milieu de la tourmente secouant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et d'autre part avec les investisseurs et exportateurs allemands.

## **Fédération des associations nationales des femmes entrepreneurs du COMESA (FEMCOM)**

L'objectif principal de la FEMCOM est de promouvoir le commerce par l'entremise des programmes des femmes entrepreneurs au sein du COMESA.

Les résultats obtenus au cours de l'année à l'étude sont les suivants:

- Signature d'un accord de siège avec le gouvernement du Malawi ;
- Offre de services techniques aux antennes nationales de la FEMCOM au Burundi, en Égypte (projet d'incubateur d'entreprises), au Kenya, au Malawi et en Zambie; prestation de services consultatifs au Programme des femmes entrepreneurs africaines /Forum de l'AGOA ;
- Mobilisation de fonds (200.000 USD) auprès de l'ACTESA pour les maisons de commerce, y compris des centres de regroupement et des entrepôts ;
- Formation de 260 femmes dans cinq États membres au titre du projet PACCIA II qui met l'accent sur la formation à l'accès aux marchés d'exportation ;
- Organisation d'un forum consultatif régional sur le thème « Les Femmes entrepreneurs et la sécurité alimentaire», 60 déléguées des États membres y prenant part ;
- Nomination de la FEMCOM comme membre du comité technique du secteur privé lors de la quatrième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés tenue en Turquie en mai 2011.

### *Conseil des opérateurs économiques du COMESA (COPECOM)*

L'année 2011 a vu la croissance et l'expansion des activités du COPECOM dans la région grâce à l'appropriation de 19 organismes centraux nationaux du secteur privé dans la région. Suite à l'engagement des organismes représentant le secteur privé de servir de points focaux nationaux pour le COPECOM, 15 des 19 États membres ont signé des mémorandums d'accord sur les rôles, les responsabilités et les engagements mutuels à entreprendre, au niveau national, des activités régionales sous la direction du secteur privé. Aujourd'hui, le COPECOM a confirmé en effet sa réputation de voix du secteur privé dans la région.

Les membres du COPECOM sont les chambres de commerce, les fédérations du secteur privé, les agences de promotion des investissements, les organismes de promotion des exportations, les associations sectorielles et les personnes morales présentes dans plus d'un pays dans la région COMESA. C'est sur cette base que des entreprises telles que le groupe Nestlé et BAT ont bénéficié des services de membres auprès du Secrétariat. Le budget de fonctionnement du secrétariat, établi à partir de la mobilisation du secteur privé, s'élève à plus de 50.000 USD. En outre, l'institution a demandé à deux partenaires de développement d'appuyer ses activités, en l'occurrence le Programme d'appui au renforcement des capacités du commerce international au service de l'Afrique, PACCIA II de l'ACDI et le Programme USAID.

En termes d'expansion du personnel, le COPECOM a demandé l'appui de l'organisation Juristes et Economistes internationaux contre la pauvreté (JEICP) pour appuyer directement le secrétariat pour le recrutement d'un cadre technique dans le cadre du pilier de la promotion du commerce et des affaires.

En décembre 2011, le COPECOM a mis en place le groupe de travail sur les obstacles non tarifaires présidé par l'Association des industriels du Burundi, avec une équipe centrale représentant toutes les associations du secteur privé du COMESA. Le premier obstacle au commerce et aux affaires qui a été traité est la facilitation de la circulation des opérateurs économiques et l'élimination de l'obligation de visa dans la région.

Le secteur privé a participé activement à la réunion du Comité technique des chefs de l'Immigration du COMESA, où des recommandations ont été formulées que le COPECOM présente un outil de facilitation des affaires aux ministres chargés de l'Immigration aux fins d'examen comme mesure provisoire en attendant que les différentes lignes directrices et protocoles soient conçus, signés et ratifiés au niveau national.

En outre, le groupe de travail ONT du COPECOM participe activement aux réunions du Groupe de travail tripartite sur les ONT, de la Coopération intra-africaine sur les politiques de migration et de développement, et plus récemment au Symposium de facilitation du commerce de l'OMC.

Des services de plaidoyer ont été également accordés au groupe de travail du secteur du tabac sur l'élaboration d'une position harmonisée de la chaîne de valeur du tabac du COMESA eu égard à la façon de faire face aux conséquences des restrictions du tabac au niveau mondial sur l'Afrique. Ce groupe de travail rend compte au comité technique chargé de l'agriculture et de l'industrie.

Par ailleurs, le secteur privé fait pression pour la mise en place d'un système de « Label COMESA » pour les produits originaires des États membres conformément aux règles d'origine. L'objectif est d'améliorer l'image de marque et la qualité des produits de la région et de promouvoir un marché intégré pour les produits originaires du COMESA.

A travers une vaste consultation, le COPECOM a établi un site Internet régional pour desservir les entreprises privées en matière d'informations et de services de politique. Le site [www.comesabusinesscouncil.org](http://www.comesabusinesscouncil.org) sert également pour les membres de plateforme leur permettant de se connaître les uns les autres et établir des partenariats avec leurs homologues régionaux. Ce service sera étendu aux entreprises de la région.

Le COPECOM a facilité 38 liens commerciaux entre le secteur privé états-unien et les pays AGOA de la région, dans le cadre de leurs efforts pour fournir des services à valeur ajoutée aux entreprises qui visitent les États-Unis pendant cette période. Cette activité est réalisée dans le cadre du mémorandum d'accord sur la coopération entre le Corporate Council on Africa (la branche du secteur privé états-unien dédié à l'Afrique) et le COPECOM.

Le secteur privé a également reçu un outil de génération de revenus connu sous le nom de Trade Support Institution Profiler ; il consolide les informations appropriées, positionne une institution ou une entreprise et fait son marketing auprès du public cible. Environ 40 pour cent des membres ont soumis les profils de leurs associations au COPECOM. L'outil sera en ligne d'ici la fin de l'année 2012 pour être accessible à tous les membres et leur clientèle.

Le 8ème Forum économique et exposition internationale du COMESA qui aura lieu à Kampala, en Ouganda, en novembre 2012, sera l'occasion pour le dialogue public-privé au sujet de l'économie verte et ses possibilités, des partenariats intelligents et mutuellement bénéfiques, de la création de pôles industriels pour l'exportation, et la stimulation du commerce intra-africain. Le thème sera « COMESA: une nouvelle ère d'innovation », et plus de 450 chefs d'entreprise d'Afrique et des milieux d'affaires internationaux sont attendus pour l'événement. Il ya des attentes élevées du forum économique en termes de formation de partenariats, de résolution des contraintes commerciales, de formation de coentreprises et de plaidoyer auprès des plus hautes instances de décision.

La troisième assemblée générale du COPECOM 2012 réunira tous les membres pour discuter de sa performance au cours de l'année écoulée, des réalisations, des défis et des approches éventuelles pour améliorer le secrétariat. Un nouveau conseil d'administration sera élu cette année.

Ensemble avec l'Unité de promotion des investissements du Secrétariat du COMESA, le COPECOM va avoir un dialogue public-privé régional réunissant des agences de promotion des investissements, les offices de tourisme et les entreprises touristiques pour examiner un cadre de politique régionale sur le tourisme durable dans la région COMESA. Il est prévu qu'un plan d'action favorable à une approche plus régionale relative à une durabilité et une compétitivité plus accrues dans le secteur du tourisme sera formulé lors de cette réunion, et que le groupe de travail sur le tourisme du COPECOM sera également mis en place.

Le dialogue public-privé rassemblera également les entreprises et les PME du secteur de l'agriculture et l'agro-industrie pour discuter des contraintes commerciales et de la compétitivité dans leur secteur d'activités. Une position commune du secteur privé sera préparée sous la responsabilité du COPECOM pour être présentée au Conseil des ministres et au Sommet du COMESA pour délibération.



## ONZIÈME PARTIE: BUREAU DE LIAISON

### LE BUREAU DE LIAISON DE BRUXELLES

Le Bureau de liaison du COMESA à Bruxelles (BLB) continue de jouer un important rôle dans la promotion des relations entre le Secrétariat et les États membres avec la Commission européenne, l'identification de projets éligibles pour les fonds intra-ACP et le suivi des programmes financés par la CE et les pays ACP-UE. Le BLB assure également un suivi régulier des programmes financés par les Fonds intra-ACP ainsi que des problèmes liés au commerce multilatéral à tous les niveaux des Tous-ACP. Ceci est réalisé en coopération avec l'UE/CE, le Secrétariat du Groupe des États ACP, le Groupe des ambassadeurs africains et autres structures de l'ACP-UE.

Au cours de la période à l'étude, l'accent a porté surtout sur les trois domaines suivants: la mobilisation des ressources, le renforcement de l'intégration régionale et la coopération technique, ainsi que l'organisation ou la participation à des réunions techniques.

En matière de mobilisation des ressources, le BLB a joué un rôle important dans l'identification et la mobilisation de ressources supplémentaires pour cinq projets relatifs à l'amélioration de l'intégration régionale. Le montant mobilisé pour ces projets s'élève à 1 million d'euros, et les projets sont les suivants:

- a. L'atelier du COMESA pour la formation sur l'identification et la formulation des projets. L'atelier de formation a eu lieu à Chisamba, en Zambie, du 12 au 21 mars 2012 ; il était également élargi aux représentants de l'EAC, de l'IGAD et de la COI;
- b. L'étude réalisée pour mettre au point le TEC du COMESA-EAC et un atelier organisé pour sa validation à Nairobi les 22 et 23 mars 2012;
- c. Deux études portant sur un plan directeur de développement industriel et le commerce des services ont été entreprises, et les ateliers de validation organisés respectivement le 23 avril et du 12 au 14 juin 2012 ;
- d. L'atelier du COMESA sur les migrations tenu à Nairobi en mars 2012.

Les ressources nécessaires pour financer toutes ces activités ont été mobilisées des fonds intra-ACP auprès du Programme Trade.Com, ACP-MTS et du Centre international pour l'élaboration des politiques migratoires (ICMPD), tous deux basés à Bruxelles.

S'agissant du renforcement de l'intégration régionale et la coopération technique, le BLB continue d'entretenir de bonnes relations de coopération avec la Commission européenne, ses États membres, le Secrétariat ACP et la Mission permanente de l'UA à Bruxelles, ainsi que les autres CER (CEDEAO, UEMOA et CEMAC/CEEAC) et les autres institutions internationales représentées à Bruxelles.

Grace à cette présence à Bruxelles pour le compte du COMESA, le financement intra-ACP est à la hausse et tous les projets présentés à ces institutions sont suivis avec efficacité.

Durant la période considérée, le BLB a été choisi pour assurer la présidence des réunions techniques du CIRC, et par conséquent s'implique profondément dans la préparation et la participation aux diverses

réunions de l'AfOA-OI et des organisations régionales. Ces réunions comprennent l'examen à mi-parcours et la finalisation des projets du 10ème FED. Leur but est de faire en sorte que les projets régionaux soumis pour financement au titre de l'enveloppe régionale du 10ème FED répondent aux normes requises et soient également conformes aux priorités régionales.

Les réunions conjointes AfOA-OI/UE ont été organisées à Bruxelles les 6-7 février 2012 au sujet des projets soumis pour financement par l'enveloppe régionale du 10ème FED, et le BLB a facilité la réunion entre la présidence du CIRC, le secrétaire général du COMESA, et son homologue le secrétaire général de l'ACP. Les deux ont assuré la coprésidence de la réunion des ACP et du Comité de coordination des organisations interrégionales (ACP-CCOIR), laquelle a examiné et approuvé le programme de travail pour 2012. Cette structure, créée en octobre 2011, sert de plateforme de consultations pour toutes les organisations régionales des ACP sur les questions d'intérêt commun dans les régions respectives, ainsi qu'avec leur partenaire de coopération commun qu'est l'UE.

En tant que représentant du secrétaire général, le BLB a été profondément impliqué dans les négociations tant au niveau des forums Afrique que de l'OCDE (Addis-Abeba et Paris) en sa qualité de membre du Groupe intérimaire post-Busan, où le COMESA se fait l'apôtre de l'inclusion de la dimension régionale dans le Document final de Busan. Ceci est important pour que notamment la spécificité des organisations régionales soit prise en compte dans les modalités de mise en œuvre en cours de discussion dans le cadre du Groupe intérimaire post-Busan. Grâce à la vigilance du BLB et de l'équipe régionale AfOA-OI, la dimension régionale a été reconnue et incorporée au nouveau partenariat mondial adopté à Busan.

En outre, différents contacts sont régulièrement pris d'une part avec l'UE, le SEAE et la DG DevCO, le Secrétariat de l'ACP en ce qui concerne le processus d'examen à mi-parcours du 10ème FED, et d'autre part avec le Comité des ambassadeurs de l'ACP. Le BLB continue d'entretenir des contacts au sein de l'ACP avec des institutions telles que l'Assemblée parlementaire paritaire, le Conseil de l'UE et autres institutions de l'ACP-UE basées à Bruxelles pour un meilleur appui constant aux programmes et activités du COMESA. La poursuite du Hub & Spokes continue d'être l'un des sujets de consultation entre l'UE, le Groupe ACP, l'OIF et le Secrétariat du Commonwealth. Pour le moment, il a été accepté en principe que l'Unité de gestion de programmes de Trade.Com PMU devrait continuer avec la mise en œuvre du pilier Hub & Spokes tel que disséminé aux niveaux national et régional, en dépit de la nécessité évidente de renforcer les capacités, en particulier dans le domaine du commerce. En raison de l'intérêt considérable que portent les pays membres du COMESA à ce projet, le BLB fait le suivi nécessaire.

Le BLB a participé également aux réunions du NEPAD et de la CUA à Addis-Abeba relatives au 10ème anniversaire du NEPAD et du Groupe intérimaire post-Busan africain du 28 au 30 mars 2012. C'est important parce que le COMESA est le chef de file du chapitre relatif à la dimension régionale dans le Groupe intérimaire post-Busan au niveau de l'Afrique et le BLB préside le sous-comité africain.

Avec la Commission européenne, des consultations ont régulièrement lieu au sujet des projets AfOA-OI à financer au titre du 10ème FED et des questions en suspens dans le cadre des négociations des APE et la mise en œuvre des programmes d'intégration régionale appuyés par les fonds de l'UE/CE et intra-ACP.

Le BLB a participé aux réunions organisées à Horsens, au Danemark, en mai 2012 pour la 95ème session des parlementaires ACP et la 37ème Assemblée parlementaire paritaire ACP-EU. Il a représenté le COMESA au Conseil des ministres ACP chargé des Finances et du Développement de la coopération et au Conseil des ministres conjoint ACP-UE tenu à Vanuatu du 11 au 15 juin 2012. Pour toutes ces réunions, des rapports ont été présentés, soulignant les domaines dans lesquels le COMESA a besoin de faire un suivi, et des mesures appropriées continuent d'être prises.

S'agissant de la Mission permanente de l'Union africaine, avec les représentants de la CEDEAO et de l'UEMOA et le point focal de la CEMAC/CEEAC à Bruxelles, le BLB continue d'avoir régulièrement des échanges sur les questions de coordination des processus de négociation APE au niveau de l'Union africaine et des ACP et des échanges de vues sur les questions litigieuses en suspens. Il a également des consultations régulières sur la mise en œuvre de la stratégie commune Afrique-UE et s'efforce de s'assurer que les questions réglées au niveau régional soient prises en compte. Dans le cadre du Groupe des ambassadeurs africains de Bruxelles, le BLB fait également des consultations régulières sur les diverses questions discutées au niveau des ACP ou conjointement au niveau ACP/UE, pour lesquelles le Groupe africain doit prendre ou défendre une position commune.

Le BLB continue d'identifier de nouveaux partenaires de coopération déjà représentés à Bruxelles et d'autres dans les États membres de la Commission européenne pour les intéresser à travailler avec le Secrétariat. Des consultations ont également lieu avec des investisseurs potentiels pour les intéresser à investir dans la région COMESA puisque cette dernière a le plus grand marché régional en Afrique ainsi qu'un environnement propice et attrayant dans le domaine des affaires.

Au cours de la période considérée, le BLB a participé à diverses réunions au niveau des ACP et de l'UA relatives aux questions de commerce multilatéral, l'avenir de l'ACP, le financement intra-ACP et du comité ACP de coordination des organisations interrégionales. Il a également discuté de cinq projets présentés par le COMESA avec Trade.Com et le Programme ACP MTS ; ces projets ont été approuvés et mis en œuvre.

L'atelier du COMESA organisé à Chisamba, en Zambie, du 12 au 21 mars sur l'identification et la formulation de projets a été financé par Trade.Com ; celui de la validation de l'étude COMESA-EAC sur le TEC s'est tenu à Nairobi du 22 au 23 mars, et l'étude et l'atelier de validation ont été financés par le Programme ACP-MTS.

Le BLB joue un rôle central dans la diffusion de l'information auprès des ambassadeurs de la région tripartite COMESA-EAC-SADC pour les informer des progrès des travaux préparatoires sur la mise en place de la Grande Zone de libre-échange dans l'espace de la région tripartite. Il est important pour les représentants à Bruxelles et au-delà d'avoir des informations actualisées pour être en mesure de parler d'une seule voix lors de leurs interactions quotidiennes avec la CE ou le Groupe des ambassadeurs ACP en ce qui concerne les projets et programmes financés par l'UE. Au cours de la première moitié de l'année 2012, le COMESA, à travers l'ambassade du Burundi, l'actuel président du Groupe tripartite des Ambassadeurs à Bruxelles, a organisé une réunion pour informer les ambassadeurs sur l'état d'avancement du processus de négociation en cours pour la mise en place de la Grande Zone de libre-échange.

En collaboration avec la Mission permanente de l'Union africaine à Bruxelles, diverses réunions consultatives sont organisées au nom des missions africaines à Bruxelles et d'autres communautés économiques régionales représentées à Bruxelles. Le but de ces consultations est d'adopter des positions communes lors des différentes réunions tenues au niveau des ambassadeurs avec le Groupe ACP, ou lorsque les réunions conjointes ACP-CE sont organisées. C'est également l'occasion d'échanger des points de vue sur la mise en œuvre de la stratégie commune Afrique-UE et de son plan d'action, et également pour le Groupe des ambassadeurs africains de faire des contributions eu égard à la mise en œuvre des décisions du Sommet de l'UA sur la mise en place de la Zone de libre-échange africaine.

## DOUZIÈME PARTIE : LES PARTENAIRES DE COOPÉRATION

- *ACDI*
- *BAD*
- *Banque mondiale*
- *Chine*
- *DfID*
- *Fondation Hewlett*
- *Inde*
- *Norvège*
- *OMC*
- *Suède/Norad*
- *UE*
- *USAID*
- *Représentants spéciaux accrédités*

Les détails de l'appui apporté par les partenaires de coopération du COMESA au cours de la période considérée sont contenus dans la matrice ci-après.

Les fonds figurant dans les tableaux correspondent à la période de l'accord de financement avec chaque partenaire respectif ; ils n'indiquent pas nécessairement les montants décaissés pendant la période considérée, mais le reflet de la nature pluriannuelle des ressources reçues par le COMESA des bailleurs de fonds.

**Tableau 22 : Matrice des bailleurs de fonds du COMESA en septembre 2011**

UE (10è FED)					
Projet	Objectif du projet	Bénéficiaires	Accord de financement	État/Observations	
Programme d'appui à l'intégration régionale (PAIR)	Développer la capacité des quatre OIR et leurs États membres en matière de formulation des politiques, mise en œuvre et suivi de l'intégration régionale et du commerce multilatéral et régional	Secrétariats et États membres du COMESA, EAC, IGAD et COI	50 millions euros	Le 10ème FED (PAIR) a continué le 1er juillet 2010, pour renforcer la capacité des organisations régionales et des États Membres de l'AfOA-OI à mettre en œuvre des programmes d'intégration régionale. Le COMESA est la principale organisation en collaboration avec la Commission européenne. La participation des autres CER a lieu à travers des accords de mise en œuvre. En 2011-2013, 10 millions € seront contribués à la préparation du projet pilote du Corridor Nord-Sud.	
Centre régional d'expertise multidisciplinaire (CREM)	Centre régional de formation et de conseil pour le renforcement des capacités et centre d'expertise pour le développement des activités	Secrétariats et États membres du COMESA, EAC, IGAD et COI	5,6 millions euros	Le CREM a été créé en tant que société à but non lucratif formé par trois membres: le COMESA en tant que président du conseil d'administration, la COI et Maurice en tant que pays hôte. La directrice générale nommée a pris ses fonctions en août 2011.	
Mécanisme d'appui à l'intégration régionale (MAIR)	Aider les pays à résoudre les contraintes de court terme rencontrées au niveau national dans la mise en œuvre des politiques de libéralisation des échanges	États membres du COMESA et de l'EAC	78 millions euros	Paiements compensatoires faits au Rwanda et au Burundi pour des montants respectifs de 12,3 millions et 8, 3 millions d'euros. Le Comité ministériel du Fonds COMESA a recommandé l'élargissement de sa portée pour inclure l'appui à l'ajustement.	

Sécurité alimentaire régionale et gestion des risques	Contribuer à la réduction durable de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et la pauvreté en Afrique orientale et australe. Mettre en place et soutenir les associations des commerçants transfrontières (ACT) dans dix États membres et faciliter la mise en œuvre et l'amélioration de Récos,	Petits commerçants (informels)	2,391 millions euros	Il ya cinq ACT jusqu'à présent, Le Kenya et l'Ouganda sont en train de mettre en place une ACT à leur frontière. Le Récos est mis en œuvre dans 6 États membres sur les 10 pays pilotes. Les bureaux d'information commerciale (BIC) marchent dans six pays.
Programme régional du COMESA sur les intrants agricoles (COMRAP)	Mécanisme de sécurité alimentaire	Tous les États membres	20 millions euros	Le gouvernement des États-Unis a offert 250 000 USD pour l'intégration des activités de commercialisation du bétail dans le programme de l'ACTESA. Ceci est en voie de finalisation avec l'UE dans le cadre du COMRAP comme volet du programme d'intrants de l'ACTESA.
Point focal de tous les programmes des produits agricoles au niveau EU-ACP	Améliorer les revenus et les moyens de subsistance des producteurs agricoles et réduire la vulnérabilité des revenus au niveau des producteurs et au niveau macro	Tous les pays ACP	45 million euros. Un tiers des fonds a été alloué au secteur du coton et en juillet 2011 le COMESA a reçu 260 000 euros	
Programme de prévention, gestion et résolution des conflits (PGRC)	Renforcer la capacité des États membres à régler les conflits en mettant l'accent sur les économies de guerre et leurs liens avec la propagation des conflits.	L'IGAD, le COMESA, l'EAC et leurs États membres	2,25 millions euros au titre du 9ème FED	
Programme régional d'appui à l'intégration politique et humaine (RPIHSSD)	Améliorer la démocratie, la gouvernance, et la sécurité humaine (avec l'EAC et l'IGAD)	UA, AFOA	1,605 million euros	Le personnel du projet (le chargé de la démocratisation) a pris fonction en avril 2011.
Programme d'appui à l'architecture de paix et sécurité en Afrique (APSA)	Appuyer la mise en œuvre de l'Architecture de paix et sécurité en Afrique	États membres et Secrétariat du COMESA	3. 817.611 euros	Le premier plan de travail avec budget couvrant mai à décembre 2011 soumis.
Elaboration des procédures d'immigration dans la région	Faciliter la libre circulation des personnes dans la région	États membres du COMESA		7ème réunion des chefs de l'Immigration du COMESA et 4ème réunion des Ministres responsables de l'immigration du COMESA tenues. Les projets de procédures d'immigration ont été formulés.

Renforcement des capacités pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix	Renforcer la capacité du COMESA et d'autres CER pour créer un système d'alerte avancée et mettre en place un bureau de liaison auprès de l'UA.	Tous les États membres	928 176 euros Long terme: 545 980 euros	
<b>USAID</b>				<b>État/Observations</b>
<b>Projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Accord de financement</b>	
Régime régional de garantie du transit sous douane (RGTD)	Faciliter le mouvement de biens dans la région	COMESA	1 million USD	La 5e réunion du Comité de gestion du régime RGTD a eu lieu les 7 et 8 juillet 2011 à Lusaka, en Zambie. La Tanzanie et le Mozambique participent au système, et des consultations sont en cours pour la participation de la Zambie au régime sur le corridor Nord-Sud.
Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)	Le PDDAA sert de cadre commun pour le développement et la croissance agricole et la réduction de la pauvreté pour les pays africains	Tous les États membres	D'un fonds multi-donateurs géré par la Banque mondiale, 4,5 millions USD ont été approuvés pour appuyer la mise en œuvre du PDDAA dans la région COMESA pendant 3 ans, de juillet 2010 à juin 2013	Le COMESA a lancé le processus de table ronde de mise en œuvre du PDDAA dans 15 de ses 19 États membres. À ce jour, dix pays ont signé les pactes nationaux du PDDAA, en l'occurrence le Burundi, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda, le Swaziland, les Seychelles et la Zambie.
Conseil des opérateurs économiques du COMESA (COPECOM)	La politique commerciale et la promotion des entreprises; Dialogue public-privé sur les programmes de développement des affaires et de compétitivité	Toutes les entreprises du secteur privé au sein des États membres du COMESA		Le COPECOM fait partie du programme PACCIA II. Il a fait campagne en faveur d'un certain nombre d'activités dans l'année 2011 en vue de mobiliser des fonds auprès de divers partenaires de développement dans la région.
Facilitation du transit sur le Corridor Nord	Entreprendre une évaluation nationale sur l'état et les contraintes que connaît la mise en œuvre des instruments du COMESA pour la facilitation du transit sur le Corridor Nord.	Burundi, RDC, Kenya, Rwanda, Soudan, Ouganda	650 000 USD	Des études d'évaluation nationale terminées dans six pays et des ateliers nationaux organisés. La stratégie actuelle est d'aider les États du corridor à mettre en œuvre les instruments en relevant les défis de chaque État.
Projet Commerce au service de la paix	Améliorer l'utilisation durable et équitable des ressources naturelles pour la stabilité régionale et l'éradication de la pauvreté (en RDC)	Attention sur la RDC avec des liens sur l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Zambie	300 000 USD	En cours

<p>Accord d'assistance pour un partenariat intégré (IPAA)</p> <p>Renforcement des marchés et du commerce régionaux en vue de la sécurité régionale (SMART-FS), un programme d'AusAID à travers USAID.</p>	<p>Accroître la croissance, l'intégration et la stabilité économiques régionales dans la région COMESA en mettant l'accent sur les activités des secteurs du commerce et des investissements, des infrastructures, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de l'atténuation des conflits et de la réconciliation ainsi que du renforcement des capacités.</p> <p>SMART-FS vise à améliorer l'environnement politique et la compétitivité du secteur des produits vivriers, à améliorer et élargir les facilités et services en faveur de ces derniers, et renforcer les capacités institutionnelles de l'ACTESA</p>	<p>Tous les États membres du COMESA</p>	<p>Le budget total pour 2010/2011 s'éélève à 16,73 millions USD</p> <p>L'IPAA contribue 4,29 millions USD comme prêt direct au COMESA</p> <p>Le programme complémentaire de l'USAID est de 7,67 millions USD</p>	<p>Du budget de 16,73 millions USD pour 2010/2011, 4,29 millions USD</p> <p>L'IPAA a appuyé les activités du PDDAA et de l'ACTESA en 2011</p>
<p><b>Dfid</b></p>				
<p><b>Projet</b></p> <p>Renforcement de la ZLE et mise en place de l'Union douanière</p> <p>Programme régional de facilitation commerciale (RTFP)</p>	<p><b>Objectif du Projet</b></p> <p>Assistance technique et financière pour le renforcement de la ZLE, mise en place de l'Union douanière, la politique de la concurrence, mise en œuvre des sauvegardes et des mesures correctives commerciales, renforcement des capacités des États membres pour les questions de commerce régional et de négociations commerciales multilatérales.</p>	<p><b>Bénéficiaires</b></p> <p>Secrétariat du COMESA</p>	<p><b>Accord de financement</b></p> <p>10 millions £ RU (2004 - 2009)</p> <p>2 600 000 £</p>	<p><b>État/Observations</b></p>

BAD	Objectif du projet	Bénéficiaires	Accord de financement	État/Observations
Projet de promotion du commerce agricole et d'intégration régionale (AMPRIIP)	Améliorer les revenus agricoles, promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition par la promotion du commerce agricole  Information commerciale Améliorer les systèmes sanitaires et phytosanitaires	Tous les États membres	3,736 millions UC (5,6 millions USD)	Le Système d'information sur la commercialisation des produits agricoles et vivriers (FAMIS) a été élaboré et est fonctionnel. Un examen des systèmes nationaux SPS dans la région a été entreprise et les lacunes actuelles et les interventions possibles identifiées. L'équipement de laboratoire a été acheté et installé dans les trois laboratoires de référence situés à Maurice, Kenya et Zambie.
Projet COMTEL	Mise en place d'une société de holding sous le nom de COMTEL pour relier les réseaux nationaux à l'aide de systèmes ATM et de fibre optique.	Tous les États membres	800,000 USD	Une nouvelle stratégie est adoptée pour mettre en place COMTEL comme un système superpose utilisant le système de fibre optique existant. Un plan d'affaire est en cours de préparation,
CNS/ATM	Préparer un programme pour le développement d'un système de contrôle de l'espace aérien pour la région Afrique orientale et australe	Région AfOA	4,5 millions USD	Unité de mise en œuvre de projet à établir au Rwanda, Le Secrétariat va convoquer une réunion des autorités tripartites de l'aviation civile pour l'établissement du cadre de mise en œuvre des systèmes tripartite CNS/ATM.
Projet de renforcement des capacités des marchés publics	Promouvoir la bonne gouvernance Renforcer les capacités des services des marchés publics et harmoniser les lois et règlements en la matière	Tous les États membres	UA 5,658 millions	13 États membres sur 19 ont des lois modernes sur les marchés publics qui sont conformes aux principes directeurs du COMESA; et le nouveau système PROMIS est maintenant utilisé en appui au marché régional des marchés publics.

COMESA	Objectif du projet	Bénéficiaires	Accord de financement	État/Observations
Programme d'appui à l'ARICEA en matière d'harmonisation des politiques et réglementations relatives aux TIC (ICT-RHP)	Elaborer un cadre de politiques et réglementations des TIC harmonisé en examinant l'environnement réglementaire actuel des télécommunications et en identifiant les domaines d'amélioration et de réformes	Tous les États membres	€200,000	Le projet est en cours et l'ARICEA, l'association régionale des régulateurs des TIC a été renforcée pour gérer ses programmes de travail. Les principes directeurs de réglementation types ont été préparés pour adaptation aux situations spécifiques de chaque État membre.
Réforme du secteur postal	Mettre en place un environnement propice de politique postale dans les pays et accélérer le processus de réforme postale	Tous les États membres	200.000 USD	La politique et la loi types ont été élaborés. Le Malawi et les Seychelles mettent en œuvre la politique type; la RDC, l'Ouganda, le Kenya, le Rwanda, le Zimbabwe et le Malawi mettent en œuvre la loi type.
<b>Banque mondiale</b>				
Projet	Objectif du projet	Bénéficiaires	Accord de financement	État/Observations
Corridor Nord- Sud	Fonds multi-donateurs établi pour aider les pays à améliorer leur compétitivité et réduire leurs coûts commerciaux.	Tous les États membres	40 millions USD	
Mise en œuvre du renforcement des capacités en S&E du COMESA pour le suivi du Programme stratégique à moyen terme	Elaborer un PSMT axé sur les résultats pour 2011-2015 Renforcer l'alignement des systèmes nationaux de S&E avec le système S&E du PSMT pour les priorités et les résultats régionaux clés	Secrétariat du COMESA et États membres	869.000 USD	Des ateliers consultatifs nationaux tenus comme contribution à la finalisation du PSMT au Kenya, en Ouganda, au Burundi, en Zambie, au Soudan et Zimbabwe. Février 2011 – Les TdR pour l'élaboration d'un système d'établissement de rapport en ligne ont été envoyés à la Banque mondiale pour accord

<b>Norvège</b>	<b>Objetif du projet</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Accord de financement</b>	<b>État/Observations</b>
<b>Projet</b> Initiative de changement climatique du COMESA	Développer et renforcer les capacités des pays africains d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques ; et inclure des pratiques agricoles et d'utilisation des terres, des services de foresterie, de conservation de la biodiversité et d'entretien et de conservation de l'environnement dans le régime climatique post-Kyoto	Secrétariats du COMESA, EAC, SADC et États membres	17 millions de couronnes norvégiennes (2 463 942USD) 1 million USD de la Fondation Rockefeller et WWF 37,000 USD de l'IRDC	Plaidoyer et dialogue politique accru grâce à la tenue de 13 tables rondes nationales et 3 consultations régionales
<b>Fondation Hewlett</b>				
<b>Projet</b> Renforcement du commerce des intrants agricoles États membres du COMESA	Aider la région à mettre en place des mécanismes pour promouvoir l'accès aux intrants	États membres du COMESA	300 000USD	En cours. L'examen des contraintes à l'accès aux engrais a été fait et on poursuit actuellement les stratégies pour les résoudre..
<b>OMC</b>				
<b>Projet</b> Compétitivité et expansion commerciales (COMPETE)	Améliorer la croissance économique et la sécurité alimentaire en Afrique orientale et centrale en encourageant une augmentation du commerce et de la compétitivité au niveau des marchés mondiaux et régionaux	Le projet va consacrer entre 6 et 10 millions USD par an pendant les quatre prochaines années pour améliorer l'efficacité de certains corridors en Afrique orientale et centrale dans le cadre de l'engagement du gouvernement US envers le programme Aide pour le commerce de l'OMC.		Le Secrétariat a identifié les domaines et les activités spécifiques nécessitant un appui pour la mise en oeuvre dans le cadre du plan de travail du COMESA. Le projet COMPETE opère principalement en Afrique orientale et centrale en mettant un accent particulier sur la croissance économique et la sécurité alimentaire et en encourageant l'augmentation du commerce et de la compétitivité sur les marchés mondiaux et régionaux.

ACDI	Objectif du projet	Bénéficiaires	Accord de financement	État/Observations
<p>Promotion et développement du commerce (TDP)</p> <p>Programme d'appui au renforcement des capacités du commerce international au service de l'Afrique (PACCIA) II</p>	<p>Renforcer le Conseil des opérateurs économiques du COMESA et la FEMCOM</p> <p>Renforcer le système régional d'information commerciale</p> <p>Appuyer le développement commercial dans le secteur du cuir</p>	Tous les États membres	20 millions \$ canadiens pour les 3 CER	<p>La stratégie pour le secteur coton à l'habillement a été élaborée et aide dans l'utilisation de l'AGOA.</p> <p>La stratégie du secteur du manioc de la Zambie a été élaborée et permet d'assurer la sécurité alimentaire aux petits exploitants agricoles.</p> <p>La stratégie du secteur du manioc de la Zambie a été élaborée et permet d'assurer la sécurité alimentaire aux petits exploitants agricoles.</p> <p>La stratégie pour le secteur du cuir a été également élaborée.</p> <p>Des activités de marketing ont été menées en Italie et en Inde, où le secteur privé a obtenu des commandes estimées à plus de 10 million USD.</p> <p>Des activités de marketing ont été menées en Italie et en Inde, où le secteur privé a obtenu des commandes estimées à plus de 10 million USD.</p>
<b>Suède/Norad</b>				
<b>Projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Accord de financement</b>	<b>État/Observations</b>
Programme multisectoriel de VIH	Renforcer les capacités à intégrer les questions du VIH/Sida dans tous les programmes du COMESA.	États membres du COMESA	30 000 USD	En cours

## Chine

Le COMESA n'a pas, pour le moment, une coopération bilatérale directe avec la Chine. Par conséquent, les liens entre les deux ont besoin d'être renforcés puisque la Chine est la deuxième plus grande économie du monde et l'Afrique la quatrième plus grande destination pour le développement chinois.

En décembre 2011, la Chine a signé un mémorandum d'accord avec l'EAC, dont quatre États membres sur cinq appartiennent également au COMESA.

Pour 2012, le COMESA a besoin d'explorer des voies et moyens pour établir un partenariat direct avec la Chine. Il ya un potentiel de coopération mutuellement bénéfique entre la Chine et la région COMESA. Celle-ci dispose des matières premières et des ressources minérales nécessaires pour l'industrie chinoise en pleine croissance, et le COMESA a besoin de la technologie chinoise, et particulièrement l'assistance dans le domaine du développement des infrastructures.

## Inde

Le gouvernement indien cherche à promouvoir le renforcement des capacités en Afrique par la mise en place d'instituts dans les pays africains suivants: Libye, Centre de formation professionnelle ; Égypte, Centre de formation professionnelle ; Ouganda, Institut indo-africain du commerce extérieur (IAIFT) ; Éthiopie, Centre de formation professionnelle; Kenya , Institut des établissements humains ; Rwanda, Centre de formation professionnelle ; et Burundi, Centre de formation professionnelle et Institut indo-africain pour l'éducation, la planification et l'administration (IAIEPA). La construction et le financement triennal initial de ces centres de formation seront à la charge de l'Inde.

Le gouvernement indien offre l'accès à son marché aux produits africains hors taxes et hors contingents; et le secteur privé ainsi que les milieux d'affaires de l'Inde sont désireux de renforcer les liens avec leurs homologues africains. Le COMESA a participé activement au Sommet du Forum Inde-Afrique tenu en mai 2011 à Addis-Abeba, au cours duquel le premier ministre indien Manmohan Singh a annoncé l'attribution à l'Afrique de lignes de crédit et de subventions d'une valeur de 5,7 milliards USD.

Le COMESA a également participé à la réunion entre le gouvernement indien et les CER africaines tenue en novembre 2011 à New Delhi, en Inde. Les principaux programmes discutés étaient la domiciliation de quatre institutions auprès des huit CER qui sont en Afrique et dans le cas du COMESA, la finalisation des termes de référence du groupe d'étude conjoint pour identifier des domaines spécifiques en vue d'accroître le commerce et l'investissement et pour examiner la faisabilité d'une zone d'échanges préférentiels ou de libre-échange en vue d'un accord global de partenariat COMESA-Inde. En 2012, le COMESA et l'Inde vont commencer l'étude de faisabilité d'une zone d'échanges préférentiels ou de libre-échange entre l'Inde et le COMESA.

## Représentants spéciaux accrédités

Pour l'année 2011, 24 représentants spéciaux étaient accrédités auprès du COMESA :

- Vingt-deux pays et institutions non africains: États-Unis d'Amérique, France, Inde, Chine, Allemagne, Italie, Russie, Cuba, Brésil, Norvège, Finlande, Danemark, Pays-Bas, Suède, Japon, UE, Palestine, Qatar, Royaume-Uni, Vatican, Belgique et Arabie saoudite.





# ÉTATS FINANCIERS

## SECRETARIAT DU MARCHÉ COMMUN DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (SECRETARIAT DU COMESA)

### *RESPONSABILITÉS POUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS*

Le secrétaire général du COMESA est responsable de la bonne tenue des livres comptables et de la préparation en toute intégrité des états financiers annuels et de toute information connexe concernant le Secrétariat du COMESA (le « Secrétariat »). Ces comptes ont été vérifiés par le commissaire aux comptes indépendant Deloitte & Touche.

Le secrétaire général est également responsable des systèmes de contrôle interne. Ceux-ci sont conçus afin de donner une garantie relative, mais non absolue, de la fiabilité des états financiers, et pour préserver, vérifier et maintenir de façon adéquate les actifs de l'organisation et prévenir et déceler toute déclaration erronée importante. Ces systèmes sont appliqués et surveillés par un personnel qualifié, avec une séparation appropriée des pouvoirs et des obligations. Le secrétaire général n'a reçu aucune information indiquant un dysfonctionnement notable de ces contrôles, procédures et systèmes au cours de l'exercice considéré.

De l'avis du secrétaire général :

- l'état détaillé des recettes a été établi de façon à présenter en toute objectivité l'excédent du Secrétariat pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2010 ;
- l'état de la situation financière a été établi de façon à présenter en toute objectivité l'état des affaires du Secrétariat au 31 décembre 2010; et
- les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Signé au nom du COMESA par :

#### **Le secrétaire général**

Sé

#### **La secrétaire générale adjointe - Administration et Finances**

Sé

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Aux membres du

**Conseil des ministres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe**

### **Rapport sur les états financiers**

Nous avons vérifié les états financiers du Secrétariat du COMESA ci-joints, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2010 ainsi que l'état du résultat global, la variation du fonds accumulé et la situation de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'une synthèse des principales règles et méthodes comptables et autres notes explicatives.

### **Responsabilité du secrétaire général concernant les états financiers**

Le secrétaire général du COMESA est responsable de la préparation et de la présentation objective de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers dépourvus d'inexactitudes significatives, qu'elles résultent de la fraude ou d'erreur.

### **Responsabilité du commissaire aux comptes**

Notre responsabilité consiste à exprimer un avis sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons procédé à la vérification des comptes en respectant les normes internationales en vigueur. Ces normes exigent que nous satisfassions aux principes déontologiques requis et que nous planifions et réalisons l'audit de manière à obtenir une assurance relative que les états ne contiennent pas d'inexactitude significative.

Un audit comporte des procédures visant à obtenir des éléments de preuve concernant les montants et informations présentés dans les états financiers. Le choix de ces procédures est laissé à l'appréciation du commissaire, notamment pour ce qui est de l'évaluation des risques d'inexactitudes significatives, résultant de fraude ou d'erreur. Lorsqu'il évalue ces risques, le commissaire aux comptes tient compte du système de contrôle interne censé garantir l'objectivité de la préparation et de la présentation des états dans le but de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pour émettre un avis sur l'efficacité de ce contrôle exercé par l'institution. Un audit suppose en outre évaluer la pertinence des règles et méthodes comptables utilisées et la fiabilité relative des estimations comptables réalisées par le secrétaire général. Enfin, la présentation générale des états est également évaluée.

Nous estimons que les éléments de preuve obtenus sont suffisants et adéquats pour servir de base à l'opinion que nous émettons sur la vérification des comptes.

### **Opinion**

Nous estimons que les états financiers reflètent fidèlement la situation financière du Secrétariat du COMESA au 31 décembre 2010 ainsi que son bilan financier et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et qu'ils sont conformes aux principes comptables généralement reconnus et aux Règles de gestion financière du COMESA.

# SECRÉTARIAT DU MARCHÉ COMMUN DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (SECRÉTARIAT DU COMESA)

## COMPTE DE RÉSULTAT

pour l'exercice clos au 31 décembre 2010

\$Com	Notes	2010	2009
<b>REVENU</b>			
Contributions des États membres	4	9 249 285	8 930 234
Revenus divers	5	154 314	202 688
		9 403 599	9 132 922
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses des divisions			
Administration	6	(2 227 367)	(2 154 197)
Secrétaire général	7	(2 152 020)	(1 904 420)
Réunions	8	(1 043 258)	(976 344)
Commerce, douanes et harmonisation monétaire	9	(682 954)	(580 198)
Développement des infrastructures	10	(541 509)	(517 127)
Promotion de l'investissement et développement du secteur privé	11	(547 962)	(902 164)
Information et réseaux	12	(560 483)	(467 626)
Finances	13	(364 479)	(334 668)
<b>Total des dépenses des divisions</b>		<b>(8 120 031)</b>	<b>(7 836 744)</b>
<b>EXCEDENT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		<b>1 283 568</b>	<b>1 296 178</b>
Autres revenus et charges			
Amortissement des subventions	21	74 398	48 634
Gain/(perte) de change net		115	(20 755)
Dépréciation	14	(233 360)	(185 947)
<b>Total</b>		<b>(158 847)</b>	<b>(20 755)</b>
Dépenses exceptionnelles			
Dépenses inéligibles du projet REFORM		(38 772,37)	-
Dépenses ministérielles AIRC		(34 783)	-
Don aux victimes du tremblement de terre au Malawi		(5 000)	-
<b>Total</b>		<b>(78 555)</b>	<b>-</b>
Autres fonds crédités au Fonds accumulé			
Fonds non utilisés des projets	26	470 508	-
Retour sur investissement	16	145 970	-
<b>Total</b>		<b>616 478</b>	<b>-</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>		<b>1 662 644</b>	<b>1 110 231</b>

# SECRÉTARIAT DU MARCHÉ COMMUN DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (SECRÉTARIAT DU COMESA)

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

au 31 décembre 2010

\$Com			
	Notes	2010	2009
<b>ACTIF</b>			
Disponibilités à long terme			
Biens immobiliers et équipements	14	976 462	727 537
Placements à long terme	16	450 570	304 600
		1 427 032	1 032 137
Actif circulant			
Contributions à recevoir	4	9 151 646	11 075 886
Prêts et avances	17	4 501 408	1 985 646
Placements à court terme	18	9 524 783	-
Contributions à recevoir pour l'APE	19	156 000	275 995
Soldes en banque et encaisse	20	9 207 190	16 630 414
		32 541 027	29 967 941
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>33 968 059</b>	<b>31 000 078</b>
<b>SOLDE DU FONDS ET PASSIF</b>			
Fonds et réserves			
Fonds accumulé		24 363 826	22 701 182
Réserve légale		60 000	60 000
Total Fonds accumulé et réserves		24 423 826	22 761 182
Passif non exigible			
Subventions en capital	22	229 078	59 808
Prestations de retraite	23	2 909 950	2 369 941
		3 139 028	2 429 749
Passif exigible			
Montants à payer	24	6 405 205	5 766 162
Découvert bancaire	25	-	42 985
		6 405 205	5 809 147
<b>Total du passif</b>		<b>9 544 233</b>	<b>8 238 896</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF</b>		<b>33 968 059</b>	<b>31 000 078</b>

Les états financiers ont été approuvés par le Secrétariat du COMESA le 02/09/2011 et signés en son nom par :

**Le secrétaire général**

Sé .....

**La secrétaire générale adjointe –Administration & Finances**

Sé .....

SECRÉTARIAT DU MARCHÉ COMMUN DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE  
(SECRÉTARIAT DU COMESA)

**ÉTAT DE VARIATION DU FONDS ACCUMULÉ**

pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

\$Com	Fonds accumulé	Réserve légale	Total
<b>Solde au 1er janvier 2009</b>	<b>21 590 951</b>	<b>60 000</b>	<b>21 650 951</b>
Excédent de l'exercice	1 110 231	-	1 110 231
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>22 701 182</b>	<b>60 000</b>	<b>22 761 182</b>
Solde au 1er janvier 2010	22 701 182	60 000	22 761 182
Excédent de l'exercice	1 662 644	-	1 662 644
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>24 363 826</b>	<b>60 000</b>	<b>24 423 826</b>

# SECRÉTARIAT DU MARCHÉ COMMUN DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (SECRÉTARIAT DU COMESA)

## FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

\$Com	Notes	2010	2009
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
Excédent de l'exercice		1 662 644	1 110 231
<b>Ajustements pour:</b>			
Revenu d'intérêts		(66 496)	(243 344)
Dividendes		(14 018)	(5 609)
Produit de l'aliénation de biens immobiliers et d'équipement		(19 548)	(19 258)
Dépenses de dépréciation	14	233 360	213 826
Amortissement des subventions	22	(74 398)	(48 634)
		1 721 544	1 007 212
<b>Variations du fonds de roulement:</b>			
Augmentation des prêts et avances		(2 515 762)	(1 422 160)
Augmentation des contributions à recevoir		(9 524 783)	0
Diminution des contributions à recevoir pour le			
Conseiller technique principal		119,995	48 000
Hausse des prestations de retraite		540 009	335 941
Augmentation (diminution) des comptes exigibles		639 043	(286 502)
<b>Disponibilités nettes générées des activités d'exploitation</b>		<b>(9 019 955)</b>	<b>(317 509)</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Paiements pour biens immobiliers et équipements	14	(484 284)	(334 890)
Augmentation des placements détenus jusqu'à leur échéance		1 924 240	471 521
Produit de l'aliénation de biens immobiliers et équipements		21 547	21 457
Intérêts reçus		66 496	243 344
Augmentation des placements	16	(145 970)	-
Dividendes reçues		14 018	5 609
<b>Disponibilités nettes générées des activités d'investissement</b>		<b>1 396 047</b>	<b>407 041</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Subventions en capital reçues	22	243 668	-
<b>Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>(7 380 239)</b>	<b>89 533</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		16 587 429	16 497 896
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>9 207 190</b>	<b>16 587 429</b>
<b>Comprenant :</b>			
<b>Soldes en banque et encaisse</b>		<b>9 207 190</b>	<b>16 630 414</b>
<b>Découvert bancaire</b>		<b>-</b>	<b>(42 985)</b>
		<b>9 207 190</b>	<b>16 587 429</b>





*Contact :*

*Secrétariat du COMESA*

*Ben Bella Road*

*PO Box 30051 Lusaka*

*Zambie*

*Téléphone : +260 211 229725/32*

*Télécopie : +260 211 225107*

*Courriel : [comesa@comesa.int](mailto:comesa@comesa.int)*

*Site Internet : <http://www.comesa.int>*